Universitäts- und Landesbibliothek Bonn

Clef de la langue araméenne ou Grammaire complète et pratique des deux dialectes syriaques occidental et oriental

Mingana, Alphonse

Mossoul, 1905

Deuxième partie. Étude du mot ou Morphologie

urn:nbn:de:hbz:5:1-77905

DEUXIÈME PARTIE

ETUDE DU MOT ou MORPHOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

VERBE

ART. 1

VERBE EMPLOYÉ ISOLÉMENT

§ 1

DIVISION DU VERBE

I

103 - Le verbe araméen ܡܸܠܬ݂ܵܐ, se divise en *primitif* ܫܪܝܐ ou ܐܫܝܢܝܐ; et en *dérivé* ܡܕܪܓܐ ou ܡܬܬܦܢܝܢܐ.

104 - Le verbe *primitif* est ou bien *trilitère* ܬܠܝܬܝܐ ܐܣܩܘܢ; c'est-à-dire à trois lettres à la racine, ex. ܩܛܠ *il a tué*, ou bien *quadrilitère* ܪܒܝܥܝܐ ܐܣܩܘܢ; c'est-à-dire à quatre lettres à la racine, ex. ܬܪܓܡ *il* a *traduit* (sed vide infrà).

105 - Le verbe *dérivé* est celui qui se forme du primitif par l'addition d'une ou de plusieurs lettres, comme ܐܩܛܠ qui se forme de ܩܛܠ en y ajoutant un alaph.

106 - Tout verbe soit primitif soit dérivé, suivant ses lettres radicales, peut être FORT ou INFIRME ou HAMZÉ. Le verbe *fort* donne lieu aux verbes *sains*, *redoublés* et *nounnés*, et le verbe infirme est *concave*, *défectueux* ou *assimilé*.

II

FORMES DES VERBES PRIMITIFS TRILITÈRES

107 – Leurs formes (ܐܶܣܟܶܡ̈ܐ ou ܛܘܦ̈ܣܐ) sont au nombre de sept, suivant la nature de l'accent qui affecte la seconde radicale, au prétérit et à l'aoriste. Or la seconde radicale peut être mue soit au PRÉTÉRIT soit à L'AORISTE par un *phatah*, ex. ܩܛܰܠ *il a tué*, ܢܶܪܚܰܡ *il aimera*; ou par un *zélam* ex. ܣܓܶܕ *il a adoré*, ܢܶܥܒܶܕ *il fera*; ou par un rewah, ex. ܩܦܘܕ *il a frissonné*, ܢܶܩܛܘܠ *il tuera*. Ces différentes combinaisons d'accents à l'un et à l'autre de ces temps, ne peuvent donner lieu en Araméen qu'a sept formes qui sont les suivantes (1) :

Accents	Aoriste	Prétérit	Traduction
1° Phatah au prétérit et rewah à l'aoriste	ܢܶܟܬܘܒ :	ܟܬܰܒ :	*il a écrit*
2° Phatah au prétérit et zélam à l'aoriste	ܢܶܥܒܶܕ :	ܥܒܰܕ :	*il a fait*
3° Phatah au prétérit et phatah à l'aoriste	ܢܶܦܬܰܚ :	ܦܬܰܚ :	*il a ouvert*
4° Zélam au prétérit et phatah à l'aoriste	ܢܶܪܚܰܡ :	ܪܚܶܡ :	*il a aimé*
5° Zélam au prétérit et rewah à l'aoriste	ܢܶܫܬܘܩ :	ܫܬܶܩ :	*il s'est tu*
6° Rewah au prétérit et à l'aoriste	ܢܶܩܦܘܕ :	ܩܦܘܕ :	*il a frissonné*
7° Zélam au prétérit et à l'aoriste	ܢܶܬܶܒ :	ܝܬܶܒ :	*il s'est assis*

108 – Remarques. a / On voit par là que tous les verbes ont la première radicale quiescente; voy. N° 36.

b / Tout verbe dont la troisième radicale est une gutturale, ne peut avoir de zélam ni au prétérit ni à l'aoriste (5).

c / Pour qu'un verbe soit susceptible de la troisième forme, la langue arabe exige que la 2^e ou la 3^e radicale soit une gutturale; il n'en est pas de même en Araméen.

---

(1) Ces formes n'existent généralement au complet que dans les verbes *sains*; nous verrons plus loin combien les autres genres de verbe peuvent en recevoir.

d / Les formes qui ont le plus de verbes sont, en descendant : A / la première et la troisième; B / la quatrième; C / la deuxième; D / la cinquième; E / la sixième et la septième qui ont les seuls verbes qui leur servent de paradigmes.

III

FORMES DES VERBES DÉRIVÉS

109 – Le verbe primitif trilitère admet onze formes dérivées :

Lettres ajoutées au radical	Radical prim.	Exemples	Formes	
Redoublement des 2ᵉ radicale	ܩܒܶܠ :	ܩܰܒܶܠ :	ܦܰܥܶܠ :	1
Alaph (ܐܰ)	ܚܒܰܫ :	ܐܰܚܒܶܫ :	ܐܰܦܥܶܠ :	2
Semkath (ܣܰ)	ܪܗܶܒ :	ܣܰܪܗܶܒ :	ܣܰܦܥܶܠ :	3
Šin (ܫܰ)	ܠܗܶܒ :	ܫܰܠܗܶܒ :	ܫܰܦܥܶܠ :	4
Répétition des 2ᵉ et 3ᵉ radicale.	ܫܟܶܠ :	ܫܰܟܠܶܠ :	ܦܰܥܠܶܠ :	5
Alaph et Taw (ܐܶܬ)	ܩܒܶܠ :	ܐܶܬܩܒܶܠ :	ܐܶܬܦܥܶܠ :	6
Redoublement de la 2ᵉ radicale et ܐܶܬ	ܩܒܶܠ :	ܐܶܬܩܰܒܰܠ :	ܐܶܬܦܰܥܰܠ :	7
Alaph, Taw et Alaph (ܐܶܬܐ)	ܗܓܶܫ :	ܐܶܬܬܰܗܓܰܫ :	ܐܶܬܬܰܦܥܰܠ :	8
Alaph, Semkath et Taw (ܐܶܣܬ)	ܪܗܶܒ :	ܐܶܣܬܰܪܗܰܒ :	ܐܶܣܬܰܦܥܰܠ :	9
Alaph, Šin et Taw (ܐܶܫܬ)	ܠܗܶܒ :	ܐܶܫܬܰܠܗܰܒ :	ܐܶܫܬܰܦܥܰܠ :	10
Répétition des 2ᵉ et 3ᵉ radicale et ܐܶܬ	ܫܟܶܠ :	ܐܶܬܫܰܟܠܰܠ :	ܐܶܬܦܰܥܠܰܠ :	11

110 – D'après ce tableau où le « ܦ » représente la première radicale, le « ܥ » la deuxième et le « ܠ » la troisième, il est facile de voir quelles sont les lettres ajoutées au radical, pour la formation de chaque forme, et surtout la place que ces lettres y occupent (1).

---

(1) Les formes ܐܶܫܬܰܦܥܰܠ . ܐܶܬܦܰܥܠܰܠ . ܦܰܥܠܶܠ . ܫܰܦܥܶܠ . ܣܰܦܥܶܠ n'existent pas en Arabe; mais par contre les formes arabes افعَلّ . انفعَل ، تفاعَل . فاعَل . افعوّل . افعنلل . ne sont pas représentées en Araméen.

111 – Remarques. a / Les formes à deux syllabes ont toujours un zélam à l'avant dernière lettre du prétérit et de l'aoriste, ex. ܐܶܬ݂ܩܰܛܶܠ, excepté le cas où la 3ᵉ radicale est une gutturale (5); celles à trois syllabes prennent un phatah à toutes les lettres (hormis ܐܶܬ݂ qui ne change jamais), ex. ܐܶܬ݂ܩܰܛܰܠ. Mais l'aoriste actif de la 5ᵉ *forme* prend un zélam à la 2ᵉ radicale répétée : ܐܶܡܩܰܛܠܶܛܠ ܐܶܡܩܰܛܠܶܛ ܠ ; ܡܩܰܛܠܶܛܠ, car en réalité ce temps n'a que deux syllabes, la première lettre n'étant accentuée que pour raison d'euphonie.

112 – b / Ce n'est pas à dire que dans la langue actuelle, tout verbe puisse avoir toutes ces formes, mais seulement qu'il n'en est pas un qui ne soit susceptible de l'une d'elles. En dehors donc des règles qu'on trouvera dans cette grammaire pour la dérivation des formes, c'est le dictionnaire qui doit servir de guide.

113 – c / Il y a plusieurs verbes qui changent de sens en changeant de forme, ex. ܫܰܠܶܚ : ܡܫܰܠܘܚ *il a envoyé*, et ܫܠܶܚ : ܡܫܰܠܚ *il a ôté ses habits*; ܫܢܶܐ *il est devenu fou*, et ܫܰܢܶܐ *il s'est transporté*; ܨܠܶܐ *il s'est penché*, et ܨܰܠܶܐ *il a prié*; ܪܩܶܕ *il a dansé*, et ܪܰܩܶܕ *il a gémi*.

IV

FORMES DES VERBES QUADRILITÈRES

114 – Il est très contestable que dans ces verbes qui se conjuguent absolument comme ܡܘܝܕܠ et ܫܘܝܕܠ, les quatre lettres soient radicales; car il est certain qu'un grand nombre de ceux qu'on croyait quadrilitères primitifs, sont reconnus aujourd'hui comme de véritables trilitères d'où ces prétendus quadrilitères primitifs sont dérivés, au moyen de l'insertion d'une des lettres serviles suivantes. ܪ . ܘ . ܝ . ܡ . ܢ . ܬ . ܐ . ܗ . ܫ . (cf. *verbes dérivés*). ܥ (item).

115 – Après ces considérations, les verbes quadrilitères peuvent être classés selon les formes suivantes :

Lettres Serviles	Primitifs	Exemples	Formes	
Rěs (ܪ)	ܟܰܒܶܠ	ܟܰܪܒܶܠ :	ܦܰܪܥܶܠ :	: 1
Waw (ܘ)	ܚܡܰܓ	ܚܰܘܡܶܓ :	ܦܰܘܥܶܠ :	: 2
Iodh (ܝ)	ܫܒܰܕ	ܫܰܝܒܶܕ :	ܦܰܝܥܶܠ :	: 3
Mim (ܡ)	ܓܕܰܪ	ܓܰܡܕܶܪ :	ܦܰܡܥܶܠ :	: 4
Noun (ܢ)	ܣܦܰܕ	ܣܰܦܕܶܢ :	ܦܰܥܠܶܢ :	: 5
Taw (ܬ)	ܢܩܰܒ	ܢܰܬܩܶܒ :	ܦܰܬܥܶܠ :	: 6
Répétition de la dernière radicale	ܚܒܰܒ	ܚܰܒܒܶܒ :	ܦܰܥܠܶܠ :	: 7
Répétition des 1e et 2e radicale	ܫܡܰܡ	ܫܰܡܫܶܡ :	ܦܰܥܦܶܥ :	: 8
Hé (ܗ)	ܡܟܰܟ	ܗܰܡܟܶܟ :	ܗܰܦܥܶܠ :	: 9
Iodh (ܝ)	ܚܠܰܗ	ܚܰܠܗܝ :	ܦܰܥܠܝ :	: 10
Alaph (ܐ)	ܪܓܰܠ	ܐܰܪܓܶܠ :	ܐܰܦܥܶܠ :	: 11

116 – Remarques. a / Les formes 8, 7, 10 sont plus en usage que les autres; viennent au second rang les formes 1, 4, 2.

b / La plupart des autres verbes quadrilitères, très rares d'ailleurs, qui ne rentrent dans aucune de ces formes, sont, semblerait-il, d'origine étrangère.

c / Le passif de ces formes est commun aux formes trilitères dérivées.

V

VERBES PASSIFS, TRANSITIFS ET INTRANSITIFS

117 – I Les formes que nous venons de voir, avaient dans la langue Sémitique *primitive*, les deux voix active et passive, marquées seulement par des différences de vocalisation. L'Araméen *moderne* n'a plus de *voix passive* (ܡܸܠܬ݂ܵܐ ܫܡܲܥܬܵܢܵܝܬܵܐ) ; les formes *réfléchies* en tiennent lieu d'après les règles suivantes :

118 - a / Ajoutez un ܐܸܬ݂ au commencement de la voix active (ܡܸܠܬ݂ܵܐ ܡܲܥܒܕܵܢܵܝܬܵܐ); pour les changements d'accents qu'éprouve alors le verbe, voir N° 111, ex. ܐܸܬ݂ܩܛܸܠ *il fut tué*, de ܩܛܸܠ .

119 - b / Si la première radicale est précédée d'un alaph servile (ce qui n'a lieu que dans la forme ܐܲܦܥܸܠ), cet alaph se change en taw; ce qui donnera deux taws pour le passif de cette forme, ainsi ܐܲܩܪܸܒ݂ devient ܐܸܬ݂ܬܲܩܪܸܒ݂ (pour ܐܸܬ݂ܐܲܩܪܸܒ݂) . Font exception deux verbes qui conservent leur alaph : ܐܲܗܡܸܢ *il a cru* devient ܐܸܬ݂ܐܲܗܡܸܢ ,et ܐܲܪܡܸܠ *il a été célibataire* ܐܸܬ݂ܐܲܪܡܸܠ .

120 - c / Si la première radicale du verbe est une sifflante (ܣ . ܙ . ܨ) ou une chuintante (ܫ), elle se met, pour raison d'euphonie, avant le taw; ainsi ܫܲܠܗܸܒ݂ *il a brûlé* devient ܐܸܫܬܲܠܗܸܒ݂ pour ܐܸܬ݂ܫܲܠܗܸܒ݂ ; et alors le taw se change en « ܛ » devant un ܨ ,et en « ܕ » devant un ܙ ; ainsi ܨܠܸܒ݂ *il a crucifié* devient ܐܸܨܛܠܸܒ݂ pour ܐܸܬ݂ܨܠܸܒ݂, et ܙܪܲܥ *il a semé* ܐܸܙܕܪܲܥ . Mais s'il y a *deux taws* (ce qui n'a lieu qu'avec la forme ܐܲܦܥܸܠ), le verbe n'éprouve aucun changement, ex. ܐܸܬ݂ܬܲܚܫܸܠ *il fut pris*, ܐܸܬ݂ܬܲܣܡܸܟ݂ *il fut soutenu*, ܐܸܬ݂ܬܲܨܠܸܒ݂ *il fut crucifié*, ܐܸܬ݂ܬܲܙܪܲܥ *il fut semé*; de ܐܲܣܡܸܟ݂ . ܐܲܨܠܸܒ݂ . ܐܲܙܪܲܥ ; ܐܲܚܫܸܠ .

121 - De tout ce qui vient d'être dit, nous pouvons inférer que, grammaticalement parlant, la forme dérivée ܐܶܬ݂ܦܥܶܠ *n'est que le passif* de ܦܥܰܠ ; la forme ܐܶܬ݂ܦܰܥܰܠ de ܦܰܥܶܠ ; la forme ܐܶܬ݂ܬ݂ܰܦܥܰܠ de ܐܰܦܥܶܠ ; la forme ܐܶܫܬܰܦܥܰܠ de ܫܰܦܥܶܠ ; la forme ܐܶܣܬܰܦܥܰܠ de ܣܰܦܥܶܠ ; enfin la forme ܐܶܬ݂ܦܰܥܠܰܠ de ܦܰܥܠܶܠ ; c'est de cette manière que la plupart des fois, ces formes augmentées sont désignées dans les chapitres ultérieurs.

122-II Le verbe **transitif** s'appelle ܡܶܠܬ݂ܳܐ ܡܥܰܒܪܳܢܺܝܬ݂ܳܐ.
Est transitif :

a/ Tout verbe qui régit un nom sans particule, ex. ܟܬ݂ܰܒܶܬ݂ ܐܶܓܰܪܬ݂ܳܐ *j'ai écrit une lettre.*

b/ Tout verbe susceptible d'un pronom suffixe, ex. ܐܶܓܰܪܬ݂ܳܐ ܟܬ݂ܰܒܬ݂ܳܗ̇ *la lettre, je l'ai écrite.*

123 - Est accidentellement (1) intransitif ܡܶܠܬ݂ܳܐ ܓܕܽܫܳܝܬ݂ܳܐ: *premièrement*, tout verbe qui ne régit le nom que par le moyen d'une particule, *deuxièmement* tout verbe qui ne souffre pas de pronom suffixe comme régime, ex. ܢܦܰܩ ܡܶܢ ܡܕ݂ܺܝܢ݈ܬ݂ܳܐ *il quitta la ville*, ܒܙܰܚ ܒܶܗ *il le railla.*

124 - *Est essentiellement* (1) *intransitif* :

a/ Tout verbe assimilé trilitère (145), excepté ܝܺܠܶܕ݂ *il a enfanté*, ܝܺܪܶܬ݂ *il a hérité*, ܝܺܢܰܩ *il a tété*, ܝܺܕ݂ܰܥ *il a su*, ܝܰܗ݈ܒ݂ *il a donné.*

b/ Tout verbe trilitère *défectueux* terminé par un iodh, ex. ܣܪܺܝ *il s'est gâté.*

c/ Tout verbe modelé sur les huitième et onzième formes dérivées.

---

(1) Ces deux termes seront expliqués au N° 278 et sqq.

d / Tout verbe indiquant un état, une qualité bonne ou mauvaise inhérente ou non au sujet, ex. ܣܡܲܩ *il a rougi*, ܒܲܟ݂ܝܼܠ *il a été avare*, ܪܗܸܛ *il a couru*, ܩܝܼܡ *il s'est levé*, ܟܪܸܗ *il a été malade*.

125 - Aucun de ces verbes, essentiellement intransitifs, ne peut avoir de passif, à moins de passer d'abord à une forme à sens transitif, d'après des règles particulières exposées dans l'Art. II.

VI

VERBES FORTS

126 - Ils sont comme nous l'avons dit, de trois espèces : a / les Verbes *sains* (1) ܡ̈ܠܬܐ ܫܠܝܡ̈ܬܐ ; b / les verbes *redoublés*; c / les verbes *nounnés*. Il n'y a rien à dire ici des verbes sains qui nous ont servi de type dans tout ce qui précède; il nous reste donc à traiter des reboublés et des nounnés.

1°

VERBES REDOUBLÉS

127 - NATURE. Le verbe redoublé (ܟܦܝܠܬܐ ou ܩܡܝܫܢܝܬܐ ܕܥܦܐ), est celui dont la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale sont les mêmes, mais confondues en une seule; ainsi nous disons ܦܲܪ *il a volé* pour ܦܪܲܪ.

128 - FORMES PRIMITIVES. Dans les verbes redoublés *trilitères*, le prétérit n'ayant que deux lettres, ne peut avoir qu'un phataḥ sur la première de ces lettres; mais l'aoriste admet tout autre accent, ex. ܦܲܪ *il a volé* ܢܦܘܿܪ ، ܓܲܙ *il a coupé* ܢܓܘܼܙ . ܦܲܓ *il s'est trompé* ܢܦܓ (forme rarement employée).

---

(1) Le Verbe sain est celui dont la forme trilitère primitive ne contient ni un alaph guttural, ni une lettre infirme, ni un noun à la 1ᵉ radicale ni enfin une lettre redoublée.

129 - Dans les verbes redoublés *quadrilitères*, le prétérit se modèle sur la huitième forme quadrilitère, ex. ܙܲܥܙܸܥ *il a agité*, de ܙܥ ; fait exception ܪܲܘܪܸܒ *il a augmenté*, de ܪܲܒ qui s'écrit avec un waw (3).

130 - FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܥܸܠ fait ܦܪܪ et au passif ܡܦܘܪܪܐ ; la forme ܐܲܦܥܸܠ fait ܐܲܦܪܪ et au passif ܡܬܬܦܪܪ. Les verbes redoublés ne sont susceptibles d'aucune autre forme.

131 - RÈGLES DE L'ASSIMILATION. Les règles de l'assimilation de la deuxième radicale à la troisième, dans les verbes redoublés et dans leurs dérivés (noms ou adjectifs), sont les suivantes:

1re **règle**: La 2^{e} radicale disparaît, c'est-à-dire qu'elle s'assimile à la 3^{e}, toutes les fois qu'elle est quiescente, ou mue par un accent dur (phatah, zélam ouvert ou rewah); et si la lettre qui précède la 2^{e} radicale est quiescente, elle prend l'accent de cette 2^{e} radicale. *Exemples pour la lettre quiescente*: ܓܢܲܬܵܐ *jardin*, pour ܓܢܲܢܬܵܐ comme ܡܲܠܟܬܵܐ. ܦܪܲܬܵܐ *vol* pour ܦܪܪܬܵܐ comme ܦܠܚܬܵܐ. — *Pour l'accent dur*: ܐܲܦܸܪ *il a fait voler*, pour ܐܲܦܪܸܪ comme ܐܲܩܛܸܠ. ܦܲܪ *il a volé*, pour ܦܪܲܪ, ܢܦܘܼܪ *il volera*, pour ܢܦܪܘܼܪ.

132 - Exceptions: La deuxième radicale ne s'assimile pas graphiquement à la 3^{e} dans les noms suivants: ܝܲܡܡܹܐ *mers*, ܥܲܡܡܹܐ *peuples*, ܣܲܡܡܵܢܹܐ *remèdes*, ܟܲܠܠܵܬܹܐ ou ܟܲܠܠܵܬܵܐ *belles-sœurs*, ܥܸܠܠܹܐ ou ܥܸܠܠܵܬܵܐ *causes*, ܟܸܠܠܹܐ *moustiquaires*, ܥܸܠܠܵܝܵܐ *supérieur*, ܚܘܼܒܒܵܠܵܐ *ronce*; pour ܝܲܡܹܐ . ܥܲܡܹܐ etc.

133 - II^{e} **règle**: Par contre, chaque fois que la 2e radicale est mue par un accent long (zakaph, zélam dur, hibas), il n'y a pas assimilation, ex. ܓܰܢܳܢܳܐ *jardinier*, ܥܢܳܢܳܐ *nuée*: ܨܠܺܝܠܳܐ *pur*, ܓܢܽܘܢܳܐ *pavillon* (1).

134 – De ces deux règles, nous conclucrons que dans les verbes redoublés : A / *il y a assimilation*, à la forme primitive de la voix active, ex. ܒܰܙ ; à l'impératif passif de cette forme, ex. ܐܶܬܒܰܙ , ainsi qu'à la forme dérivée ܐܰܩܛܶܠ active et passive; B / *il n'y a pas assimilation*, au passif de la forme primitive, ex. ܐܶܬܒܙܶܙ (l'impératif excepté), ni à la forme ܩܰܛܶܠ active et passive, ni aux participes nominal et passé, ex. ܒܳܙܽܘܙܳܐ (1). ܒܙܺܝܙܳܐ , ni aux formes quadrilitères, ex. ܫܰܥܒܶܕ *il a réduit en servitude*.

135 – Remarque. A tout ce que nous venons de dire, il n'y a que le seul verbe ܚܰܣ *il a eu pitié* qui fasse exception; car à l'aoriste de la forme primitive, il fait ܢܶܚܣ pour ܢܺܚܶܐ , et à l'impératif ܚܣ au lieu de ܚܶܐ ; et cela pour le distinguer de l'aoriste du verbe ܚܝܳܐ *il a vécu*, qui fait irrégulièrement ܢܺܚܶܐ pour ܢܶܚܶܐ .

2°

VERBES NOUNNÉS

136 – NATURE. Le verbe nounné ܢܽܘܢܳܝܳܐ ܦܶܥܠܳܐ est celui dont la première radicale est un *noun*. La règle qui le régit ainsi que les noms qui en dérivent régulièrement est la suivante :

---

(1) Les Orientaux d'aujourd'hui substituent faussement au ribas des mots de cette catégorie, un rewah, car ils lisent ܓܢܳܘܢܳܐ . ܒܳܙܳܘܙܳܐ pour ܓܢܽܘܢܳܐ et ܒܳܙܽܘܙܳܐ. Les Occidentaux ont ici la bonne prononciation. Pour comprendre la raison de toutes ces règles, il faut se reporter au chapitre de la quantité des accents, N° 31 et sq.

137 — **Règle** : Toutes les fois que le noun est *quiescent* au milieu du mot, il disparaît, *forcément* pour le plus grand nombre des verbes, ex. ܢܦܰܩ *il est sorti* ܢܶܦܽܘܩ pour ܢܶܢܦܽܘܩ, et *librement* pour les autres, ex. ܢܛܰܪ *il a gardé* ܢܶܢܛܽܘܪ ou ܢܶܛܽܘܪ. Quant à savoir quels sont ceux qui perdent le noun forcément ou librement, c'est le dictionnaire qui doit renseigner; en tous cas, si on veut aller au plus sûr, on n'a qu'à retrancher toujours le noun.

138 — **Exceptions** : Il n'y a que les quelques verbes suivants qui ne peuvent jamais perdre le noun : ܢܗܰܪ *il a lui*, ܢܒܰܥ *il a jailli*, ܢܥܰܡ *il a mugi*, ܢܙܰܪ *il s'est mortifié*, ܢܓܰܗ *il a rayonné*, ܢܨܰܚ *il s'est illustré*, ܢܗܰܟ *il a été clair*, ܢܒܰܘ *il a regimbé*, ܢܫܶܡ *il a eu l'âme*, ܢܟܰܬ *il a mordu*, ܢܝܶܒ et ܢܝܶܟ *il a faibli*, ܢܕܰܩ *il a pulvérisé*, ܢܥܰܣ *il a sommeillé*, ܢܩܰܒ *il a creusé*, ܢܓܰܛ *il a regimbé*, ܢܗܰܓ *il a sangloté*.

139 — FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* trilitère, le verbe nounné peut avoir à la 2ᵉ radicale un phataḥ, comme ܢܦܰܚ *il a soufflé*, ou un zélam, comme ܢܝܶܒ *il a faibli*. A l'aoriste il peut avoir tous les accents, ex. ܢܦܰܩ : ܢܶܦܽܘܩ. ܢܶܓܶܕ *il a attiré* ܢܓܰܕ . ܢܶܩܰܦ *il a suivi* ܢܩܶܦ.

140 — FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܰܥܶܠ fait ܢܰܦܶܩ et au passif ܐܶܬܢܰܦܰܩ . la forme ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܦܶܩ (pour ܐܰܢܦܶܩ) et au passif ܐܶܬܬܰܦܰܩ (pour ܐܶܬܬܰܢܦܰܩ).
Les verbes nounnés ne peuvent avoir aucune autre forme.

VII

VERBES INFIRMES

141 - On appelle *infirme* ܟܪܝܗܘܬܐ le verbe dont une ou deux radicales sont des lettres infirmes, ܐ ou ܘ ܝ. Le verbe qui en a deux est appelé doublement infirme. Ces lettres peuvent former soit la 1e radicale, soit la 2e, soit la 3e.

142-Dans le premier cas, le verbe s'appelle ܩܕܡܝܐ ܟܪܝܗܐ; nous l'appelons *assimilé*, parce que, comme en Arabe, il ressemble au verbe sain dans sa conjugaison, ex. ܝܺܕܰܥ *il a connu.*

143 - Dans le deuxième cas, il s'appelle ܟܪܝܗܐ ܡܨܥܝܬܐ; nous l'appelons, comme les Arabes, *concave*, ex. ܩܳܡ *il s'est levé*, pour ܩܘܡ.

144 - Dans le troisième cas, il s'appelle ܟܪܝܗܐ ܚܪܬܝܬܐ ; nous l'appelons, comme les Arabes, *défectueux*, ex. ܓܒܳܐ *il a choisi*, pour ܓܒܝ.

1°

VERBES ASSIMILÉS

145 - NATURE. Le «ܘ» ne constitue la première radicale que dans les cinq verbes suivants, dont deux sont dérivés ܘܰܥܶܕ *il a donné rendez-vous*, ܘܰܪܶܕ *il a fleuri*, deux quadrilitères ܘܰܠܘܶܠ *il a sangloté*, ܐܶܬܘܰܪܕܰܪ *il s'est épanoui*, et un trilitère primitif, mais qui ne s'emploie qu'au participe verbal indéclinable ܘܳܠܶܐ (de l'inusité ܘܠܐ), *il faut.*

Reste donc le iodh, en dehors de ces cinq verbes, pour constituer en Araméen le verbe assimilé dont voici les règles pour les verbes et les noms qui en dérivent régulièrement :

146 - 1° Le iodh qui commence un mot assimilé, et est suivi d'une lettre *accentuée* prend toujours un hibas(43), ex. ܝܺܟܶܡ *il a été noir*, ܝܺܒܶܫ *il a été sec.*

147 – 2° Le iodh quiescent, et ne commençant pas un mot assimilé, se change en *waw*, ex. ܐܰܘܟܶܡ . ܐܰܘܒܶܫ pour ܐܰܝܒܶܫ ܐܰܝܟܶܡ de ܝܺܟܶܡ . ܝܺܒܶܫ . ܡܰܘܬܒ݂ܳܐ *session*, pour ܡܰܝܬܒ݂ܳܐ de ܝܺܬܶܒ .

Exceptions : ܝܺܢܶܩ *il a tété* reste ܐܰܝܢܶܩ pour ܐܰܘܢܶܩ (rarement employé), et ܝܺܠܶܠ reste toujours ܐܰܝܠܶܠ *il a gémi*; ܝܺܠܶܦ *il a appris* devient ܐܰܠܶܦ pour ܐܰܘܠܶܦ.

148 – 3° Mais si la lettre qui précède le iodh quiescent ci-dessus, est ponctuée zélam, le iodh se change, dans les *verbes*, en alaph; ce zélam est un zélam dur chez les Orientaux (86), et un hibas chez Occidentaux (28), ex. ܝܺܪܶܬ *il a hérité* ܐܶܪܰܬ . ܐܺܪܰܬ . Exceptions : ܝܺܕܰܥ *il a su* devient à l'aoriste ܢܶܕܰܥ, et ܝܺܬܶܒ *il s'est assis* ܢܺܬܶܒ .

149 – FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* trilitère, la 2e radicale n'a que le zélam, ex. ܝܺܪܶܬ ; excepté si la 3e est une gutturale (5), ex. ܝܺܩܰܪ *il a été lourd. A l'aoriste* trilitère, elle n'a que le phataḥ; le seul verbe ܝܺܬܶܒ qui fait ܢܺܬܶܒ fait exception; ex. ܐܺܩܰܪ . ܐܺܒܰܫ .

150 – FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܰܥܶܠ ne fait pas exception, ex. ܝܰܩܰܪ et au passif ܐܶܬܝܰܩܰܪ ; ni la forme ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܘܩܰܪ et au passif ܐܶܬܬܰܘܩܰܪ .

151 – Remarque. Il y a plusieurs verbes des formes ܐܰܦܥܶܠ et ܫܰܦܥܶܠ qui n'ont pas de forme primitive, ex. ܐܰܘܕܺܝ *il a avoué*, et au passif ܐܶܬܬܰܘܕܺܝ . ܫܰܘܙܶܒ *il a délivré*, et au passif ܐܶܫܬܰܘܙܰܒ . ܐܰܘܣܶܦ *il s'est achevé* ܐܶܬܬܰܘܣܰܦ . ܐܰܘܫܶܛ *il a offert* ܐܶܬܬܰܘܫܰܛ . Les verbes assimilés n'admettent pas d'autres formes.

2°

VERBES CONCAVES

152 - NATURE. Le verbe concave a deux lettres, comme les verbes redoublés, mais au lieu d'un phatah, il porte toujours un zakaph (55), ex. ܨܳܡ *il a jeûné*, pour ܨܝܰܡ ، ܕܳܠ *il est descendu* pour ܕܝܰܠ . Un seul verbe mû par un hibas fait exception : ܡܺܝܬ *il est mort* ܢܡܽܘܬ, pour ܡܳܬ qui est aussi employé (1).

153 - FORMES PRIMITIVES. Dans ces formes simples trilitères, le *prétérit* est ce que nous venons de dire; quant à *l'aoriste*, il ne peut prendre que le ribas (58), et la préformante est quiescente (36), ex. ܢܩܽܘܡ *il se lèvera*, pour ܢܶܩܘܳܡ; mais à la 1e pers. du singulier, la préformante prend un zélam dur (43, 86), ex. ܐܶܩܽܘܡ . Un seul verbe à hibas fait exception : ܣܳܡ *il a mis* ܢܣܺܝܡ (pour ܢܣܽܘܡ).

154 - FORMES DÉRIVÉES. Dans toutes les formes dérivées la lettre infirme est un iodh; ainsi la forme ܦܰܝܶܠ

---

(1) D'après les règles que nous avons données au N° 53 et sq. le syriaque actuel ne parait pas avoir eu de verbes concaves à waw à la 2e radicale. Cela peut ressortir de deux preuves principales. *Premièrement*, les verbes dérivés et toutes les autres formes nominales ou verbales des concaves, ne reconnaissent que le *iodh*, comme l'on pourra facilement le voir par ce que nous dirons prochainement (154); or si le waw faisait partie du radical primitif, il reparaîtrait certainement dans ces formes, comme en arabe قوّم etc. de قام . *Secondement*, les verbes soi-disant concaves qui à la forme trilitère ont un waw à la 2e radicale, gardent ce waw partout et toujours, et sont en tout considérés comme de véritables verbes sains (55, 156), le waw n'y éprouvant jamais ni permutation ni transformation.

Nous ne voulons pas prétendre pour cela que *primitivement* la langue Araméenne n'ait pas eu de verbes concaves à waw; quelques noms d'action des verbes concaves ayant en sus de leur forme ordinaire à iodh, la forme ܦܘܳܠܳܐ à waw, comme ܩܘܳܡܳܐ *état* de ܩܳܡ ، ܨܘܳܡܳܐ jeûne de ܨܳܡ, semblent insinuer le contraire.

fait ܩܰܝܶܡ (forme rare) et au passif ܐܶܬ݂ܩܰܝܰܡ. ܐܰܦܥܶܠ fait ܐܰܩܺܝܡ (forme très employée) pour ܐܰܩܝܶܡ (61), et au passif ܐܶܬ݁ܬ݁ܩܺܝܡ (pour ܐܶܬ݁ܬ݁ܩܝܶܡ). Il n'y a pas d'autres formes pour les verbes concaves.

155 - Remarques. a / Le passif de la forme primitive et de la forme ܐܰܦܥܶܠ se confondent; ainsi ܓܳܡ fait au passif ܐܶܬ݁ܬ݁ܓܺܝܡ (pour ܐܶܬ݂ܓܺܝܡ), et ܐܰܓܺܝܡ fait aussi ܐܶܬ݁ܬ݁ܓܺܝܡ(pour ܐܶܬ݁ܬ݁ܓܝܶܡ). Le verbe ܐܰܦܺܝܣ fait irrégulièrement ܐܶܬ݂ܛܦܺܝܣ dans le sens *d'obéir*, et ܐܶܬ݁ܬ݁ܦܺܝܣ dans le sens de *daigner*, *être convaincu*.

156 - b / Les verbes appelés *improprément* concaves, qui à la forme primitive ont un waw, comme ܣܘܰܚ *il a désiré*, ܨܘܰܚ *il a poussé*, ne perdent jamais ce waw; ils doivent donc être considérés comme de véritables verbes sains; à *l'aoriste* trilitère ils ne peuvent prendre que le phataḥ. Leur forme ܦܰܥܶܠ est donc ܣܰܘܶܚ . ܨܰܘܶܚ et au passif ܐܶܬ݂ܣܰܘܰܚ . ܐܶܬ݂ܨܰܘܰܚ; la forme ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܣܘܶܚ . ܐܰܨܘܶܚ et au passif ܐܶܬ݁ܬ݁ܰܣܘܰܚ . ܐܶܬ݁ܬ݁ܰܨܘܰܚ.

3°

VERBES DÉFECTUEUX

157 - NATURE ET FORMES. Le verbe défectueux trilitère, primitif, est terminé au *prétérit* par un *alaph* précédé d'un zakaph, ex. ܓܒܳܐ *il a choisi* pour ܓܒܰܝ (1) (53), ou par un *iodh* à ḥibaṣ, ex. ܣܪܺܝ *il est pourri*.

---

(1) Il faut, selon nous, renoncer à admettre que le Syriaque pût avoir, comme l'arabe, des verbes défectueux à waw (voir le *premièrement* de la note des verbes concaves). C'est donc le *iodh* et le *iodh* seul qui constituait anciennement les verbes défectueux araméens cf. N° 53 et sq. ainsi ܓܒܳܐ était primitivement ܓܒܰܝ et non pas ܓܒܰܘ.

158 – Aux autres formes soit actives soit passives, le *prétérit* se termine par un iodh à hibas, ex. (ܦܥܠ): ܓܠܝ . ܗܕܝ et au passif ܐܬܓܠܝ . ܐܬܗܕܝ . (ܐܦܥܠ): ܐܓܠܝ . ܐܗܕܝ et au passif ܐܬܬܓܠܝ . ܐܬܬܗܕܝ . (ܫܦܥܠ): ܫܡܠܝ et au passif ܐܫܬܡܠܝ . (ܦܥܠܠ) : ܒܢܘܝ *il a bâti* et au passif ܐܬܒܢܘܝ ; ce sont les seules formes dont le verbe défectueux soit susceptible.

159 – De même, qu'il soit trilitère ou quadrilitère, ou dérivé actif ou passif, il se termine à *l'aoriste* par un alaph précédé d'un zélam (54), ex. ܢܓܠܐ . ܢܗܕܐ . ܢܬܓܠܐ . ܢܬܗܕܐ . ܢܬܬܓܠܐ . ܢܬܬܗܕܐ(1). etc. (pour ܢܓܠܝ . ܢܗܕܝ etc).

160 – Remarque. Quatre verbes défectueux, dans quelques-uns de leurs dérivés nominaux, deviennent hamzés, ce sont : ܣܢܐ *il a haï*, ܗܢܐ *il a joui*, ܡܠܐ *il a rempli*, et ܣܓܐ *il s'est augmenté;* ainsi le participe nominal du verbe ܣܢܐ devient ܣܐܢܐ , son participe passé devient ܣܢܝܐܐ pour ܣܢܝܐ (lequel est employé aussi), et son nom d'action ܣܢܝܐܬܐ . Les verbes ܗܢܐ et ܣܓܐ font, à leur adjectif qualificatif, ܗܢܝܐܐ *délicieux* et ܣܓܝܐܐ *nombreux*; enfin le verbe ܡܠܐ fait à son nom d'action ܡܠܝܐܐ ou ܡܠܐܐ .

VIII

VERBES HAMZÉS

161 – On appelle verbe hamzé (ܐܢܝܩ ܡܠܬܐ), celui qui a à une de ses radicales un alaph guttural et prononcé.

---

(1) Au lieu d'un zélam dur (86, 1°, 5°), les Orientaux de nos jours mettent faussement sous la lettre qui précède l'alaph de ces formes, un zélam ouvert.

1°

VERBES HAMZÉS A LA 1e RADICALE

162 - FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* la 1e radicale est toujours mue par un zélam, lequel ne redouble pourtant pas la 2e radicale, bien que celle-ci soit invariablement ponctuée phatah (43), ex. ܐܟܠ *il a mangé. Font exception*, chez les Orientaux seulement, trois verbes qui peuvent s'écrire aussi avec un phatah, ce sont : ܐܠܡ *il a gardé rancune*, ܐܠܨ *il a assiégé*, ܐܪܥ *il a rencontré.*

163 - A *l'aoriste* la deuxième radicale ne peut avoir qu'un *phatah*, ex. ܢܐܡܪ *il dira* (de ܐܡܪ), ou un *rewah*, ex. ܢܐܟܘܠ *il mangera* (de ܐܟܠ). Chez les Occidentaux, lorsque la 2e radicale a un rewah, la première est mue par un zélam, ex. ܢܐܟܘܠ, et lorsqu'elle a un phatah, ce zélam se convertit en un hibas (28), ex. ܢܐܡܪ.

164 - Comme en Arabe, l'alaph hamzé se retranche pour raison d'euphonie, à la 1e personne du singulier de *l'aoriste*; ainsi nous disons ܐܟܘܠ *je mangerai*, ܐܡܪ *je dirai*, pour ܐܐܟܘܠ. ܐܐܡܪ.

165 - Le passif de cette forme suit la règle; ainsi ܐܟܠ devient ܐܬܐܟܠ (93). Le seul verbe ܐܚܕ *il a saisi* qui fait ܐܬܬܚܕ pour ܐܬܐܚܕ, fait exception.

166 -FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܥܠ se déduit régulièrement, ex. ܐܠܨ *il a fait souffrir*, passif: ܐܬܐܠܨ. Il faut seulement remarquer que l'alaph passe son accent à la lettre qui le précède, si elle est quiescente; ainsi ܐܚܕ *il a fait saisir*, fait ܡܚܐܕ ܐܢܐ, tout comme si le verbe était ܐܐܒܝܕ et non pas ܐܒܝܕ . Aux formes ܐܦܥܠ et ܡܦܥܠ l'alaph se change en *waw* comme dans les verbes assimilés (147), ex. ܐܘܟܠ *il a fait manger*, ܐܘܒܕ *il a fait périr*, ܡܘܚܪ *il s'est arriéré* pour ܐܐܟܠ . ܐܐܒܕ etc.

N. B. Dans les chapitres ultérieurs, quand il sera question des verbes hamzés, il faut entendre toujours par là les verbes hamzés à la 1ᵉ radicale, car les autres ne diffèrent en rien des verbes sains.

2°

VERBES HAMZÉS A LA 2ᵉ RADICALE

167 - FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* trilitère, ces verbes ont toujours un zélam, ex. ܣܐܒ *il a été vieux*; excepté, bien entendu, le cas où la 3ᵉ radicale est une gutturale, ex. ܒܐܗ *il a eu honte*.

A *l'aoriste* ils ont toujours un phatah, ex. ܝܣܐܒ . ܝܒܐܗ .

168 - FORMES DÉRIVÉES. Les formes dérivées n'offrent aucune difficulté, ainsi (ܦܥܠ) fait ܒܐܗ passif: ܡܬܒܐܗ. (ܐܦܥܠ): ܐܒܐܗ passif: ܡܬܡܒܐܗ. D'ailleurs ces verbes n'ont dans la langue actuelle que les deux formes dérivées susdites.

3°

VERBES HAMZÉS A LA 3ᵉ RADICALE

169 - Ces verbes ne sont pas très nombreux, et ont tous au *prétérit* et à *l'aoriste* un phatah à toutes les formes (5). Les plus employés sont les suivants : ܟܡܐ *il a été livide*, ܛܡܐ *il a été sale*, ܒܝܐ *il a consolé*, ܗܕܐ *il a dirigé*. Leurs formes n'offrent aucune difficulté, et on peut les considérer comme de véritables verbes *sains*.

IX

VERBES HAMZÉS ET DÉFECTUEUX

170 - On appelle hamzés et défectueux, les verbes dont la 1ᵉ radicale est un alaph, et la dernière une lettre infirme «ܐ», ex. ܐܶܬ݂ܳܐ *il est venu.*

171 - FORMES PRIMITIVES. Au prétérit et à l'aoriste trilitères, la *1ᵉ radicale* est accentuée comme celle des verbes hamzés à la première radicale. Deux verbes seulement font exception chez les Orientaux, et prennent nécessairement un phataḥ à la 1ᵉ radicale, ce sont : ܐܰܠܳܐ *il a gémi*, ܐܰܦܳܐ *il a fait le pain*. Pour ce qui est de la 2ᵉ *radicale*, voir les verbes défectueux.

172 - FORMES DÉRIVÉES. la forme ܦܰܥܶܠ est régulière, ex. ܐܰܣܺܝ *il a guéri*, ܐܰܕܺܝ *il a porté*, ܐܰܘܺܝ *il a réuni*; et au passif : ܐܶܬ݂ܐܰܣܺܝ . ܐܶܬ݂ܐܰܕܺܝ . ܐܶܬ݂ܐܰܘܺܝ . A la forme ܐܰܦܥܶܠ le verbe ܐܶܬ݂ܳܐ fait ܐܰܝܬ݂ܺܝ (pour ܐܰܘܬ݂ܺܝ), et au passif ܐܶܬ݂ܐܰܝܬ݂ܺܝ . Il n'y a guère que ce verbe qui soit employé à cette forme.

173 - Remarque. Il ne faut pas oublier que, comme dans les verbes hamzés à la 1ᵉ radicale, le alaph renvoie son accent, dans la forme ܦܰܥܶܠ, à la lettre précédente, si celle-ci est quiescente, ex. ܡܬ݂ܰܐܣܶܐ ܐ̱ܢܳܐ *je guéris* de ܐܰܣܺܝ .

X

VERBES NOUNNÉS ET DÉFECTUEUX

174 - On nomme ainsi les verbes qui ont un *noun* à la 1ᵉ radicale et une lettre infirme à la dernière, ex. ܢܫܳܐ *il a oublié*. Ils se conjuguent quant à la 1ᵉ radicale, pour le prétérit et l'aoriste, à la manière des verbes nounnés; quant à la 3ᵉ radicale à l'instar des verbes défectueux. La forme ܦܰܥܶܠ fait donc ܢܰܫܺܝ passif : ܐܶܬ݂ܢܰܫܺܝ; et ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܫܺܝ passif : ܐܶܬ݂ܬܰܫܺܝ (pour ܐܰܢܫܺܝ . ܐܶܬ݂ܬܰܢܫܺܝ (137)) .

175 – A l'impératif de la forme primitive le noun disparu à l'aoriste *reparaît* irrégulièrement, ex. ܢܫܝ *oublie* pour ܫܝ de ܢܫܐ .

176 – Remarque. Il n'y a qu'un seul verbe qui à l'aoriste conserve le noun : ܢܕܐ *il a été humide* ܐܢܕܐ pour ܐܕܐ .

XI

VERBES ASSIMILÉS ET DÉFECTUEUX

177 – Ils suivent à la fois la règle des assimilés et des défectueux, ainsi ܝܡܐ : ܐܝܡܐ *il a juré*, ܝܫܐ : ܐܝܫܐ *il a poussé*, font à la forme ܐܦܥܠ : ܐܘܡܝ et ܐܘܫܝ (147), et au passif : ܐܬܬܘܡܝ . ܐܬܬܘܫܝ .

178 – Remarque. On peut unir et conjuguer ces verbes de deux manières : ܝܡܐ et ܝܫܐ comme ܓܠܐ , ou ܝܡܝ et ܝܫܝ comme ܩܪܝ (157).

XII

VERBES ASSIMILÉS ET HAMZÉS A LA 2e RADICALE

179 – Ils se forment et se conjuguent au prétérit et à l'aoriste, simples ou dérivés, selon les règles des assimilés et des hamzés; ainsi ܝܐܒ *il a désiré* fait à son passif ܐܬܝܐܒ ; la forme ܦܥܠ fait ܝܐܒ et au passif ܐܬܝܐܒ, ou encore irrégulièrement ܐܬܝܐܘܒ (mais pour ce verbe seulement) et jamais ܐܬܝܐܝܒ .

180 – L'aoriste trilitère fait à cause des deux alaphs ܐܐܒ *je désirerai*, ܬܐܒ *tu désireras*, ܢܐܒ *il désirera* etc.

181 – De cette catégorie de verbes, est le verbe ܘܠܐ

de l'inusité ܘܳܠܐ (145) *il est nécessaire*, qui ne se conjugue qu'au participe verbal, ex. ܘܳܠܶܐ ܠܝ *il me faut*, ܘܳܠܶܐ ܠܟܽܘܢ *il vous faut.*

182 – Remarque. Il y a encore dans la langue Araméenne de rares verbes à la fois hamzés à la 2ᵉ radicale et défectueux, ex. ܟܐܳܐ *il a réprimandé*; ou concaves et défectueux ex. ܚܝܳܐ *il a vécu.* Ils suivent tous les règles de chacune de ces espèces de verbes prises isolément. Signalons seulement le verbe auxiliaire ܗܘܳܐ *il est devenu* qui fait à l'aoriste trilitère ܢܶܗܘܶܐ ou ܢܶܗܶܐ *il sera*, ܬܶܗܘܶܐ ou ܬܶܗܶܐ *tu seras* (mas.), ܬܶܗܘܶܝܢ ou ܬܶܗܶܝܢ *tu seras* (fém.); aux autres personnes il se conjugue régulièrement et sans *syncope.*

§ 2

CONJUGAISON DU VERBE

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

183 – LES TEMPS. Le verbe Araméen n'a que deux temps: *le prétérit* ܙܒܢܳܐ ܕܥܒܰܪ, et *l'aoriste* ܙܒܢܳܐ ܕܥܬܺܝܕ. Le prétérit indique une action passée, l'aoriste une action qui s'accomplira. Le *présent* s'exprime par le participe verbal appelé ܙܒܢܳܐ ܕܩܳܐܶܡ qui en réalité marque indifféremment une action présente ou future.

184 – LES MODES. Il n'y a que *l'indicatif* et *l'impératif* appelé ܦܽܘܩܕܳܢܳܐ. L'infinitif ܫܶܡܗ ܩܢܳܐ n'existe pas en réalité chez les Araméens; ce n'est donc qu'accidentellement que *l'infinitif mimmé* ܫܪܳܐ ܠܐ ܡܬܚܡܣܢܐ indique quelquefois le mode subjonctif; le *nom d'action* ܫܡܳܐ ܗܽܘܦܳܟܢܳܐ désigne un nom abstrait d'action, d'état ou de qualité.

185 - Le participe présent français s'exprime par le *nom d'agent* ܫܡܐ ܡܥܒܕܢܐ et le participe passé par le *nom de patient* ܫܡܐ ܚܫܘܫܢܐ, On doit ajouter à ces deux participes, le participe nommé ܚܫܘܫܢܐ ܕܠܐ ܢܦܩ ܠܡܥܒܕܢܐ qui répond, quant à la forme et quelquefois quant au sens, au participe futur passif des Latins.

186 - LES PERSONNES . Il y a trois personnes dans la conjugaison Araméenne: ܦܪܨܘܦܐ ܩܕܡܝܐ *1e personne*, ܦܪܨܘܦܐ ܬܪܝܢܐ *2e personne*, ܦܪܨܘܦܐ ܬܠܝܬܝܐ 3e *personne*.

187 - LES GENRES. Il y a trois genres dans le verbe Araméen: le *masculin* ܕܟܪܢܝܐ, le *féminin* ܢܩܒܬܢܝܐ et le *commun* ܓܘܢܝܐ (à la fois mas. et fém.).

188 - LES NOMBRES. Il y a seulement deux nombres : le *singulier* ܚܕܢܝܐ et le *pluriel* ܣܓܝܐܢܝܐ .

II

CONJUGAISON DU PRÉTÉRIT

(DANS TOUS LES VERBES ET A TOUTES LES FORMES)

189 - Les terminaisons sont :

	Singulier	Pluriel
Prem. pers. « 2 genres	ܬ	ܢ ou ܢܢ
Deux. pers. sm	ܬ	ܬܘܢ
« « sf	ܬܝ	ܬܝܢ
Trois. pers. sm	X	ܘ ou rarement ܘܢ
« « sf	ܬ	X ou rarement ܝܢ

190 - Règle générale : Le prétérit, avec ces terminaisons, n'éprouve aucune modification, aucun changement d'accents, et cela à n'importe quelle personne et dans n'importe quelle espèce ou forme de verbe. Cependant à la *1^e personne du singulier*, et à la *3^e personne du féminin singulier*, les lettres qui précèdent ces terminaisons, subissent dans certains verbes quelque changement, comme nous allons le dire, à raison de la disparition de l'accent léger.

191 - 1° À LA 1^e PERSONNE DU SINGULIER :

a / *La première radicale* des seuls verbes trilitères primitifs suivants : sains, hamzés, assimilés et redoublés prend d'après N° 42 (note) un zélam, ex. ܟܬܒܬ *j'ai écrit*, ܝܕܥܬ *j'ai appris*. Dans les autres verbes et formes de verbes, cette radicale n'éprouve aucun changement, ex. ܟܬܒܬ *j'ai écrit* de ܟܬܒ . ܩܡܬ de ܩܡ . ܐܬܩܛܠܬ de ܐܬܩܛܠ. Cependant si elle vient (comme cela a lieu dans quelques formes réfléchies), entre deux quiescentes, elle prend un phatah (42), ܐܬܩܛܠܬ (1) *j'ai été tué*, de ܐܬܩܛܠ .

b / De plus d'après N° 36 la *2^e radicale* reste quiescente dans tous les verbes et à toutes les formes de verbes, qui ont plus de deux lettres, ex. ܟܬܒܬ . ܟܬܒܬ . ܐܬܟܬܒܬ etc. de ܟܬܒ . ܟܬܒ . ܐܬܟܬܒ .

c / La *3^e radicale* prend un zélam dans tous les verbes, et à toutes les formes de verbes, et exige dans les formes dérivées que la lettre qui la précède soit quiescente, ex. ܟܬܒܬ . ܟܬܒܬ . ܐܬܟܬܒܬ . Les seuls verbes terminés en *iodh*, soit primitifs soit dérivés, font exception, car le hibas se maintient toujours sous le iodh (33, 1°), ex. ܚܕܝܬ *je me suis réjoui*, ܚܕܝܬ ; de ܚܕܝ et ܚܕܝ etc.

---

(1) Dans ce cas, les passifs des formes ܦܥܠ et ܦܥܠ se confondent, ex. ܐܬܩܛܠܬ de ܐܬܩܛܠ, et ܐܬܩܛܠܬ encore de ܐܬܩܛܠ.

192 - 2° A LA 3ᵉ PERSONNE DU FÉMININ SINGULIER :

a / La *1ᵉ radicale* des verbes trilitères seulement, excepté (N° 33, 1°) les concaves primitifs, prend un zélam, ex. ܦܸܩܕܲܬ . ܢܸܦܩܲܬ. à moins que, comme il est dit ci-dessus, elle ne soit entre deux quiescentes, ex. ܐܸܬܦܲܩܕܲܬ .

b / La *2ᵉ radicale* suit la première personne du singulier, sans aucune exception.

c / La *3ᵉ radicale* prend avec tous les verbes et formes de verbes, un phatah, ex. ܐܸܬܦܲܩܕܲܬ . ܦܸܩܕܲܬ.

193 - REMARQUE. Aux règles précédentes il n'y a que les seuls verbes défectueux à *alaph* qui fassent exception, mais à leur forme trilitère primitive seulement ; dans ces verbes, l'alaph disparaît toujours aux terminaisons, et il se change à la *1ᵉ pers. sing.* en un iodh précédé d'un zélam, ex. ܓܒܝܬ, et *aux autres personnes*, en un iodh précédé d'un phatah, ex. ܓܒܲܝܬ ; cependant il se change en waw dans ܓܒܘ *ils ont choisi*, et en taw dans ܓܒܬ *elle a choisi* (se référer pour comprendre la raison de ces altérations au N° 53 et sqq.).

194 - Les Occidentaux mettent un iodh à la 3ᵉ pers. fém. plur. ܩܛܠܝ̈ *elles ont tué*, pour ܩܛܠ̈ ; mais ce iodh n'a aucune raison d'être (cf. pronoms suffixes).

195 - Le *waw* de la 3ᵉ per. mas. plur. ne se prononce maintenant que dans les verbes défectueux ; ainsi il ne se prononce pas dans ܩܛܠܘ *ils ont tué*, mais il se prononce dans ܓܒܘ *ils ont choisi.*

III

AORISTE (FORMATION ET CONJUGAISON)

196 - FORMATION. L'aoriste se forme du prétérit, au moyen des lettres préformantes que voici :

		Singulier	Pluriel
1e pers.	2 genres	ܐ	ܢ
2e pers.	2 genres	ܬ	ܬ
3e pers.	sm	ܢ	ܢ
«	sf	ܬ	ܢ

197 – Ces préformantes restent quiescentes, si la *première lettre* du prétérit dont elles font partie, est *accentuée*, ainsi ܟܬܰܒ fait ܢܶܟܬܽܘܒ *il écrira*; hormis si la préformante est un alaph (43, 86), ex. ܐܶܟܬܽܘܒ *j'écrirai.*

Mais si la 1e lettre du prétérit est *quiescente*, les préformantes se meuvent par un zélam ouvert, ex. ܐܰܟܬܶܒ *j'écrirai* de ܟܰܬܶܒ .

198 – Dans la forme dérivée ܐܶܬܦܥܶܠ et dans toutes les formes réfléchies qui commencent par un alaph *servile*, les préformantes de *l'aoriste* se substituent à cet alaph en en prenant l'accent; ainsi ܐܶܬܟܬܶܒ devient ܢܶܬܟܬܶܒ et non ܢܶܐܬܟܬܶܒ . ܐܶܬܟܰܬܰܒ devient ܢܶܬܟܰܬܰܒ et non ܢܶܐܬܟܰܬܰܒ .

199 – En dehors de ces préformantes, il y a encore des *terminaisons* qui s'ajoutent aux personnes que voici :

2e pers. fém. sing.	ܝܢ
2e et 3e pers. fém. plur.	ܢ
2e et 3e pers. mas. plur.	ܘܢ

200 – CONJUGAISON. **Règle générale :** Unir simplement ces préformantes et terminaisons, au verbe à conjuguer, sans rien changer à ce dernier; seulement, pour ce qui est des terminaisons, comme elles font que l'accent de la 2e radicale devient léger, ce dernier disparaît en laissant sa lettre quiescente (36); ainsi

ܢܶܬܟܰܬܳܒܽܘܢ de ܢܶܬܟܰܬܰܒ devient ܢܶܬܟܰܬܒܽܘܢ, et ܢܶܬܩܰܛܶܠܽܘܢ devient ܢܶܬܩܰܛܠܽܘܢ ; donc avec *l'accent long* à la 2e radicale il n'y a aucun changement (33, 1°), ex. ܢܣܺܝܡܽܘܢ *ils mettront* de ܢܣܺܝܡ.

201 - Exception : Les seuls verbes *défectueux trilitères à alaph* font exception à cette règle générale; car leur alaph est remplacé par *un iodh* précédé d'un zélam à la 2e pers. fém. sing (56), ex. ܬܶܩܪܶܝܢ *tu liras* pour ܬܶܩܪܶܐܝܢ, et par *un waw* à la 2e et 3e pers. mas. plur. (59), ex. ܬܶܩܪܽܘܢ *vous lirez* pour ܬܶܩܪܶܐܽܘܢ, et enfin par un *iodh ponctué zakaph* à la 2e et 3e per. fém. plur. (51), ex. ܢܶܩܪܝܳܢ *elles liront*, ܬܶܩܪܝܳܢ *vous lirez*.

202 - Remarques. a / Avec la terminaison ܘܢ, les verbes *défectueux*, trilitères ou quadrilitères, à la forme simple ou dérivée, quand ils sont terminés en iodh, perdent ce iodh, et le waw de ܘܢ prend un *rewah* chez les Orientaux, au lieu d'un ribas, ex. ܬܶܓܒܘܿܢ *vous élirez* pour ܬܶܓܒܶܝܘܢ, ܢܰܒܟܘܿܢ *ils feront pleurer* pour ܢܰܒܟܶܝܘܢ (cf. N°59).

203 - b / Chaque fois que la préformante « ܬ » s'ajoute à une forme passive de ܐܰܦܥܶܠ, elle évince le premier des trois taws ajoutés, ex. ܬܶܬܬܰܟܬܒܽܘܢ *vous serez écrits* pour ܬܶܬܬܬܰܟܬܒܽܘܢ de ܐܶܬܬܰܟܬܰܒ passif de ܐܰܟܬܶܒ.

204 - Certains peu versés dans la langue syriaque, ajoutent faussement un *iodh* à la fin de la 3e pers. fém. sing. ex. ܬܶܫܩܽܘܠܝ *elle portera* pour ܬܶܫܩܽܘܠ. ܬܶܩܛܽܘܠܝ *elle tuera* pour ܬܶܩܛܽܘܠ ; si ce iodh avait une raison d'être, il serait maintenu avec les pronoms suffixes, où pour ܬܶܩܛܠܶܟ, par exemple, *elle te tuera*, nous devrions dire ܬܶܩܛܠܝܶܟ, et avec les verbes défectueux, où pour ܬܶܓܠܶܐ, nous devrions dire ܬܶܓܠܶܐܝ ou mieux ܬܶܓܠܶܝ.

205 – Quelques occidentaux ajoutent, faussement encore, après la 1ᵉ radicale de l'aoriste des verbes redoublés, *un alaph*, ex. ܢܓܐܢ *il demeurera* pour ܢܓܢ. Cet alaph est ajouté même dans les noms, ex. ܚܐܕܬܐ *nouvelle* pour ܚܕܬܐ.

IV

IMPÉRATIF (FORMATION ET CONJUGAISON).

206 – TERMINAISONS :

2ᵉ	pers.	mas. plur.	ܘ	ou rarement ܘܢ
«	«	fém. plur.	ܝ̈	ou rarement ܝ̈ܢ
«	«	fém. sing.	ܝ	ou rarement ܝܢ

207 – Les verbes défectueux ont des terminaisons qui diffèrent quelque peu :

2ᵉ	pers.	mas. plur.	ܘ	ou rarement ܐܘܢ
«	«	fém. plur.	ܝ̈	ou rarement ܝ̈ܢ
«	«	fém. sing.	ܝ	ou rarement ܝܢ et plus rar. ܐܝܢ

208 – **Règle générale.** L'impératif se forme de l'aoriste par la *suppression* de la préformante avec son accent, ex. ܩܛܘܠ *tue* de ܢܩܛܘܠ. ܕܥ *sache* de ܢܕܥ, avec *réapparition*, dans les formes dérivées, de la lettre *ajoutée* que la préformante avait fait précédemment disparaître, ex. ܐܩܛܠ *fais tuer* de ܢܩܛܠ pour ܢܐܩܛܠ (198).

209 – Règles particulières. a/ Dans les trilitères *hamzés* à la 1ᵉ radicale, quand l'aoriste est marqué par un *rewaḥ*, l'alaph quiescent, après suppression de la préformante; prend un phataḥ; il prend un *zélam* quand l'aoriste a un phataḥ (43), ex. ܐܟܘܠ *mange* de ܢܐܟܘܠ de ܐܟܠ. ܐܡܪ *dis* de ܢܐܡܪ de ܐܡܪ.

210 - b/ Dans les trilitères *assimilés*, après réapparition du iodh éliminé à l'aoriste, il faut accentuer la lettre qui suit par un *phatah*, apparemment pour distinguer l'impératif du prétérit, ex. ܝܺܠܰܕ *enfante* de ܢܺܐܠܰܕ de ܝܺܠܶܕ.

211 - c/ Dans les trilitères *défectueux*, le iodh qui avait été remplacé à l'aoriste par un alaph, reprend sa place à l'impératif, avec un hibas; mais dans les formes dérivées il reste toujours remplacé par l'alaph précédé d'un zakaph, apparemment encore pour aider à distinguer l'impératif du prétérit, ex. ܓܒܺܝ *choisis* de ܓܒܳܐ; mais ܓܰܒܳܐ *fais choisir* de ܓܰܒܺܝ.

212 - b/ Pour la même raison diacritique, la *1e radicale* de l'impératif passif, dans les trilitères primitifs, prend un *phatah*, les concaves exceptés, ex. ܐܶܬܟܰܬܰܒ *sois écrit* de ܐܶܬܟܬܶܒ.

213 - A l'impératif passif des verbes trilitères défectueux, les Orientaux ajoutent à la fin du mot, un *iodh* tout-à-fait oiseux, ex. ܐܶܬܟܰܠܝ *maintiens-toi*. Chez les Occidentaux, la 2e radicale, c'est-à-dire la lettre qui précède le iodh prend un phatah, ex. ܐܶܬܟܰܠܰܝ.

214 - Chez les mêmes Occidentaux, pour éviter une confusion homographique, mais contrairement à la règle générale (208), tous les verbes en dehors des défectueux dont nous venons de parler et des concaves, à n'importe quelle forme qu'ils appartiennent, ne prennent à *la 2e radicale de l'impératif passif* aucun accent; ainsi ils lisent ܐܶܬܟܰܬܒܘ • ܐܶܬܡܰܟܟܘ pour ܐܶܬܟܰܬܰܒܘ et ܐܶܬܡܰܟܰܟܘ ; mais en vue de faciliter une prononciation si difficultueuse, ils maintiennent l'accent sur certains verbes des plus employés, comme ܐܶܬܪܰܚܰܡ *aie pitié*, ܐܶܬܟܰܫܰܦ *supplie*, ܐܶܬܚܰܝܰܠ *fortifie-toi*.

215 – Pour raison d'euphonie, l'alaph initial des verbes ܐܶܬܳܐ *il est venu* ܐܶܬܺܝܬ et ܐܶܙܰܠ *il est allé* ܐܶܙܰܠܬ, se supprime devant toutes les terminaisons; on dit ܬܳܐ . ܬܰܝܢ etc. et ܙܶܠ avec un *zélam*, ܙܶܠܝ . ܙܶܠܘ etc.

216 – Dans le verbe ܪܗܶܛ *il a couru*, le hé précède très souvent le rèš; ainsi on dit ܗܪܽܘܛ *cours* pour ܪܗܽܛ.

217 – Le verbe ܐܶܬܦܢܺܝ *se retourner*, s'écrit avec ou sans iodh quand on s'adresse à Dieu, ex. ܐܶܬܦܢܺܝ ou ܐܶܬܦܰܢ ܡܳܪܝܳܐ *retourne-toi Seigneur*; il perd le iodh dans les autres cas.

V

PARTICIPES

1°

NOM DE L'AGENT ou PARTICIPE VERBAL (FORMATION ET DÉCLINAISON)

218 – Iʳᵉ **règle** : Dans les VERBES TRILITÈRES il est comme en arabe, de la forme ܦܳܥܶܠ (1), ex. ܩܳܛܶܠ . ܐܳܟܶܠ . ܢܳܦܶܠ ; de ܢܦܰܠ . ܐܟܰܠ . ܩܛܰܠ ; et si la 3ᵉ radicale est une gutturale, la 2ᵉ prend un phatah comme à l'ordinaire (5), ex. ܦܳܬܰܚ *il ouvre*.

219 – Seulement dans les trilitères *redoublés* et *concaves*, on intercale un alaph à zélam entre la 1ᵉ et la 2ᵉ radicale, ex. ܩܳܐܶܡ de ܩܳܡ . ܒܳܐܶܙ de ܒܙ ; mais chaque fois que, dans la conjugaison, la dernière lettre s'accentue, cet alaph *disparaît* dans les verbes redoublés, et se change en un *iodh* quiescent dans les concaves, ex. ܕܳܝܫܳܐ . ܕܳܝܫܺܝܢ . ܕܳܝܶܫ . ܩܳܝܡܳܐ . ܩܳܝܡܺܝܢ . L'alaph est maintenu pourtant dans le verbe ܥܰܠ *il est entré*, ex. ܥܳܐܠܺܝܢ .

---

(1) Ce participe verbal de la forme ܦܳܥܶܠ, serait, selon nous, la contraction (329 et sqq.) de la forme ܦܳܥܽܘܠܳܐ du participe nominal (cf. ci-après); ainsi ܦܳܪܶܩ ܐ݈ܢܳܐ par exemple, *je sauve*, ne serait que la forme contractée de ܦܳܪܽܘܩܳܐ *sauveur*. De la sorte ܦܳܪܶܩ ܐ݈ܢܳܐ aurait littéralement le sens de *je suis sauveur*.

220 - Dans les verbes *défectueux*, soit trilitères, soit quadrilitères, soit même dérivés, le participe verbal prend un alaph à zélam à la fin, ex. ܚܳܕܶܐ *il se réjouit*, mais comme cet alaph remplace un iodh (54), il redevient iodh chaque fois qu'il ne termine pas le mot, ex. ܚܳܕܶܝܢܰܢ *nous nous réjouissons*, ܡܒܰܠܗܶܝܢܰܢ *nous distrayons*.

221 - IIe **règle** : Dans toutes les formes *dérivées* des trilitères, et dans les verbes quadrilitères et leurs dérivés, il se forme de l'aoriste, par la substitution d'un *mim* à la préformante, ex. ܡܩܰܛܶܠ de ܢܩܰܛܶܠ . ܡܰܩܛܶܠ de ܢܰܩܛܶܠ, d'où il suit que le mim prend l'accent de la préformante, hormis toutefois le cas où celle-ci est un *alaph* accentué uniquement pour raison d'euphonie (43); dans ce cas le mim reste quiescent (36), car l'euphonie ne demande pas qu'il soit accentué, ex. ܡܩܺܝܡ *qui fait lever* de ܐܰܩܺܝܡ.

222 - On distingue deux sortes de participes verbaux : l'un est toujours *séparé*, et constitue le véritable temps présent; l'autre que nous pourrions appeler *permansif*, est toujours annexé à un nom qui lui sert de régime, et n'indique aucun temps déterminé; il ne sert donc pas à la conjugaison.

223 - PARTICIPE SÉPARÉ. Il se décline avec les pronoms personnels *isolés* (1), et cela comme les noms, c'est-à-dire avec tous les changements d'accents et disparitions de lettres que ceux-ci comportent. Il n'y a donc qu'à se reporter au chapitre de ces pronoms, pour voir comment ils se déclinent *avec le nom.*

---

(1) Mais il faut remarquer que, employé à toute la 3e *personne*, ce participe est le plus souvent sans pronom, ex. ܩܳܛܶܠ *il tue* et très rarement ܩܳܛܶܠ ܗܽܘ . ܩܳܛܠܺܝܢ *ils tuent*, ܩܳܛܠܳܐ *elle tue*, ܩܳܛܠܳܢ *elles tuent*.

224 – Remarque. On peut, comme nous le verrons pour les noms, unir de la manière suivante les pronoms avec ce participe, et cela à toutes les formes: ܟܳܬܶܒܢܳܐ ou ܟܳܬܶܒ ܐܶܢܳܐ *j'écris* mas. ܟܳܬ݂ܒ݂ܳܢܳܐ ou ܟܳܬܒܳܐ ܐܶܢܳܐ *j'écris* fém. ܟܳܬܒܺܝܢܰܢ ou ܟܳܬܒܺܝܢ ܚܢܰܢ *nous écrivons* mas. ܟܳܬ݂ܒ݂ܳܢܰܢ ou ܟܳܬ݂ܒ݂ܳܢ ܚܢܰܢ *nous écrivons* fém. ܟܳܬܶܒܰܬ ou ܟܳܬܶܒ ܐܰܢ݇ܬ *tu écris* mas. ܟܳܬܒܳܬܝ ou ܟܳܬܒܳܐ ܐܰܢ݇ܬܝ *tu écris* fém. ܟܳܬܒܺܝܬܽܘܢ ou ܟܳܬܒܺܝܢ ܐܰܢ݇ܬܽܘܢ *vous écrivez* mas. ܟܳܬ݂ܒ݂ܳܢܬܶܝܢ ou ܟܳܬ݂ܒ݂ܳܢ ܐܰܢ݇ܬܶܝܢ *vous écrivez* fém. Ces deux manières d'écrire les pronoms ne s'emploient strictement qu'avec les pronoms que nous venons d'énumérer, et pas encore avec les verbes nounnés, quand cette union amènerait deux nouns, ex. ܛܳܥܶܢܢܳܐ *je porte.*

225 – On peut aussi *contracter* la 1° pers. du féminin singulier, à toutes les formes, et dire par ex. ܟܳܬ݂ܒ݂ܳܢܳܐ · ܟܳܬܒܳܐ ܐܶܢܳܐ et enfin ܟܳܬ݂ܒ݂ܳܢ *j'écris:* ܩܳܝܡܳܢܳܐ · ܩܳܝܡܳܐ ܐܶܢܳܐ et enfin ܩܳܝܡܳܢ *je me lève.*

226 – Dans une énumération elliptique de verbes au participe séparé, le pronom isolé peut être placé après le dernier verbe seulement, ou après le premier, ex. ܘܥܰܡ ܐܳܒܽܘܟ݂ ܡܶܬܥܰܠܶܐ ܘܡܶܫܬܰܒܰܚ ܘܡܶܬܪܰܘܪܰܒ ܐܰܢ݇ܬ *avec ton Père tu es exalté, loué, glorifié.*

227 – Les Araméens ne goûtent pas fort l'emploi des participes présent et passé des formes *réfléchies* à ܐܶܬ݂; souvent ils lui substituent le participe de la forme *trilitère*, quoique le verbe soit intransitif et qu'il ne soit même pas usité à cette forme trilitère, ex. ܬܟܺܝܠ *il se confie*, de ܐܶܬ݂ܬܰܟܰܠ du peu usité ܬܟܶܠ. ܒܪܺܝܟ݂ *béni*, de l'inusité en ce sens: ܒܪܰܟ݂.

228-PARTICIPE ANNEXÉ. C'est un véritable nom, qui se décline par conséquent à la manière des noms contractés et annexés, ex. ܟܳܬܶܒ ܐܶܓܰܪܬܳܐ *qui écrit la lettre* (mas.),

ܟܬܘܒܬ ܟܬܒܐ *qui écrit la lettre* (fém.), ܟܬܘܒܝ ܟܬܒܐ *qui écrivent la lettre* (mas.), ܟܬܘܒܬ ܟܬܒܐ *qui écrivent la lettre* (fém.) ; (son emploi est indiqué au chapitre du *Nom* N° 421 et sqq.).

2°

PARTICIPE NOMINAL

229 - Ce participe qui est aussi un véritable nom, et ne tient jamais la place d'un verbe, est dans tous les verbes *trilitères* (en dehors de quelques intransitifs que nous verrons ci-après N° 230), de la forme ܦܥܘܠܐ , ex. ܩܛܘܠܐ *assassin*, ܩܪܘܝܐ *lecteur*, ܝܕܘܥܐ *savant* ܓܢܘܒܐ *voleur*, de ܩܛܠ . ܩܪܐ . ܝܕܥ . ܓܢܒ . Dans les verbes *quadrilitères* et tous les *dérivés*, il se forme de la 3e pers. fém. sing. du participe verbal, par l'addition du suffixe « ܢܐ » , ex. ܡܟܬܒܢܐ *qui fait écrire* de ܡܟܬܒܐ 3e pers. fém. sing. de ܡܟܬܒ . ܡܬܟܬܒܢܐ *qui sera écrit* de ܡܬܟܬܒܐ.

230 - Ce participe ne peut pas se former des verbes qui désignent une qualité bonne ou mauvaise inhérente; ainsi de ܐܘܟܡ *il a été noir*, ܣܡܩ *il a été rouge*, on ne peut pas dire ܐܟܘܡܐ . ܣܡܘܩܐ ; pour cela on emploie des adjectifs qualificatifs ܐܘܟܡܐ *noir* ܣܘܡܩܐ *rouge*.

231 - En dehors de sa forme ordinaire dont il a été question, il peut encore avoir dans quelques verbes, d'autres formes exprimant très souvent un sens fréquentatif et augmentatif :

a / ܦܥܠܐ, ex. ܝܪܬܐ *héritier*, ܦܪܘܩܐ *sauveur*, ܐܣܝܐ *médecin*, ܪܥܝܐ *pasteur*, ܒܪܘܝܐ *créateur*, ܣܗܕܐ *martyr*.

b / ܦܥܠܐ , ex. ܠܛܛܐ *qui maudit* , ܛܢܢܐ *zélé*, ܪܟܒܐ *cavalier*, ܙܟܝܐ *vainqueur*; pour les mots de métiers, cette forme est à peu près la seule usitée, sans exprimer toutefois un sens intensitif, ex. ܢܰܓܳܪܳܐ *menuisier*, ܬܰܓܳܪܳܐ *commerçant*,

c / ܦܳܥܽܘܠܬܳܢܳܐ, ex. ܝܳܕܽܘܥܬܳܢܳܐ et ܚܳܟ݂ܽܘܡܬܳܢܳܐ *savant*, ܦܳܐܝܽܘܬܳܢܳܐ *beau*, ܗܳܦܽܘܟ݂ܬܳܢܳܐ *versatile*.

d / ܦܳܥܽܘܠܳܐ et quelquefois ܐܦܽܘܠܳܐ, ex. ܕܳܒܽܘܪܳܐ *directeur*, ܚܳܕܽܘܝܳܐ *qui réjouit*, ܪܳܓܽܘܙܳܐ *qui se fâche*, ܒܳܥܽܘܛܳܐ *récalcitrant*, ܚܳܪܽܘܫܳܐ *sorcier*.

e / ܦܰܥܠܳܢܳܐ ou ܡܦܰܥܠܳܢܳܐ (en supprimant le *mim*) ܬܰܪܓܡܳܢܳܐ *interprète*, ܦܰܪܢܣܳܢܳܐ *intendant*, ܡܪܰܚܡܳܢܳܐ *miséricordieux*, ܡܛܽܘܒܳܢܳܐ *bienheureux*.

f / ܦܰܥܠܠܳܐ (en supprimant le mim et le noun), ܚܽܘܠܛܳܢܳܐ *allié*, ܬܰܪܓܡܳܢܳܐ *interprète*, ܐܰܦܛܪܳܦܳܐ *intendant*, ܪܰܒܰܝܒܳܐ *chef*.

3°

NOM DU PATIENT ou PARTICIPE PASSÉ (FORMATION et DÉCLINAISON).

232 – 1^re **règle :** Ce participe ne se tire que des formes et des verbes *actifs* (sed vide N° 236); dans les verbes *trilitères* il est de la forme ܦܥܝܠܐ, avec certaines modifications d'après la nature des verbes. a / verbes sains : ܩܛܝܠܐ *tué* de ܩܛܠ ; b / verbes nounnés : ܢܟܝܣܐ *égorgé* de ܢܟܣ ; c / verbes redoublés : ܓܙܝܙܐ *volé* de ܓܙ ; d / verbes concaves : ܨܝܪܐ *peint* (pour ܨܝܝܪܐ N° 57) de ܨܪ ; e / verbes hamzés : ܐܟܝܠܐ (la 1^e rad. s'accentue légèrement N° 43) *mangé*, de ܐܟܠ ; f / verbes défectueux : ܩܪܝܐ *appelé* de ܩܪܐ ; g/ verbes assimilés : ܝܠܝܕܐ *né* (146) de ܝܠܕ.

233 – II^e **règle :** Dans les verbes *quadrilitères* et dans toutes les formes *dérivées*, mais à sens non réfléchi, il se forme du participe présent par le changement du zélam en *phatah*, ex. ܡܫܰܥܒܰܕ *il est assujetti* de ܡܫܰܥܒܶܕ *il a assujetti*,

234 – III^e **règle :** On décline ce participe en tout comme le participe présent, en lui maintenant toutefois son phatah, ex. ܡܩܲܒܲܠ ܐ̄ܢܵܐ ou ܡܩܲܒܠܵܢܵܐ *je suis reçu* de ܡܩܲܒܹܠ ܐ̄ܢܵܐ *je reçois*; mais dans ce cas, comme la dernière lettre s'accentue et que par suite l'avant dernière reste quiescente (36), il arrive que les deux participes se confondent et ne se distinguent que par le contexte; ainsi ܡܫܲܥܒܕܝܼ peut avoir le sens de *ils assujettissent* (présent) ou de *ils sont assujettis* (part. pass.). Cette confusion a lieu même si la dernière lettre est quiescente mais *gutturale* (5) ܡܪܲܥܪܲܥ *concassant* ou *concassé*.

235 – Remarquons une autre fois en passant que l'alaph du participe passé des verbes défectueux est remplacé ici aussi par un iodh, parce que la lettre qui le précède a un *phatah* (51, 62), ex. ܡܒܲܣܪܝ *il est méprisé* de ܡܒܲܣܪܹܐ *il méprise*.

236 – Le participe passé contracté des verbes trilitères suivants a un sens actif, c'est-à-dire le sens du participe présent : ܣܠܝܼܩ *il a monté*, ܕܟܝܼܪ *il s'est souvenu*, ܠܒܝܼܫ . ܟܣܝܼ . ܟܪܝܼܟ *il a revêtu*, ܫܠܝܼܚ *il a ôté ses habits*, ܛܥܝܼܢ *il a porté*, ܫܩܝܼܠ *il a pris*, ܐܚܝܼܕ *il a saisi*, ܓܦܝܼܦ *il a embrassé*, ܬܦܝܼܣ *il a saisi*, ܡܨܹܐ *il a pu*, ܩܢܹܐ *il a possédé*, ܣܢܝܼܩ *il a eu besoin*; et *quelquefois* seulement : ܚܕܝܼܪ . ܣܘܝܼܪ *il a entouré*, ܥܢܝܼܩ *il a tourmenté*, ܟܒܝܼܫ *il a subjugué*, ܕܒܝܼܪ *il a conduit*, ܬܟܝܼܠ *il s'est confié*, ܛܠܝܼܡ *il a trompé*, ex. ܛܥܝܼܢܢ ܐ̄ܢܵܐ *je porte*, ܣܠܝܼܩܬ ܐ̄ܢܬ *tu montes*, ܡܨܝܼܝܢܢ *nous pouvons*, ܩܢܝܼܬܘܢ ܐܲܚܬܘܢ *vous possédez*.

237 – Les verbes concaves ܟܫ . ܕܫ *il a connu*, ܟܢ *il a été naturel; il a pu*, ܒܥ *il a voulu* etc. mais qui aujourd'hui ne sont plus que très-rarement employés avec ce sens à la forme trilitère, ces verbes, au participe passé de la forme ܐܲܦܥܸܠ, ont également un sens actif, ex. ܡܕܘܫ ܐ̄ܢܵܐ *je connais*, ܡܕܘܫ ܐ̄ܢܬ *tu connais*, ܡܟܝܼܢܢ ܚܢܲܢ *nous pouvons*.

238 – En dehors de sa forme ordinaire, le participe passé a encore dans quelques verbes les formes suivantes :

a / ܦܥܺܝܠܳܐ (forme rare) ex. ܕܩܺܝܩܳܐ *concassé*; mais cette forme, dans les verbes intransitifs, indique toujours, comme le participe nominal, un sens intensitif, ex. ܫܬܺܝܩܳܐ *taciturne*.

b / ܦܥܽܘܠܳܐ Le participe passé de cette forme a le plus souvent le sens d'un substantif, et non d'un adjectif, ܪܟܽܘܒܳܐ *monture*, ܛܚܽܘܢܳܐ *concassé* (ou simplement *farine*), ܣܢܽܘܐܳܐ *haï* (ou simplement *ennemi*).

c / ܦܥܰܠܥܽܘܠܳܐ forme plus rare qui, elle aussi, a le sens d'un substantif, ex. ܓܰܠܓܽܘܠܳܐ *objet rond* (ou *balle*, *sphère*), ܫܰܥܒܽܘܕܳܐ *subalterne*.

239 – Il faut observer que ܡܶܣܬܰܟܠܳܢܳܐ avec *adoucissement* du kaph, a le sens d'un participe passé, ou *objet qui peut être compris*, tandis que ܡܶܣܬܰܟܠܳܢܳܐ avec *durcissement* du même kaph, le sens du participe présent ou *celui qui comprend*; de même ܡܶܬܟܰܪܟܳܢܳܐ a l sens de *roulé dans les linges* de ܐܶܬܟܰܪܰܟ; et ܡܶܬܟܰܪܟܳܢܳܐ le sens de *vagabond* de ܐܶܬܟܰܪܰܟ (verbe intransitif).

VI

INFINITIF MIMMÉ

240 – Iʳᵉ **règle** : Dans les verbes *trilitères* on forme cet infinitif de l'aoriste, en remplaçant la préformante de ce dernier par un *mim* qui conserve l'accent de cette préformante, ex. ܡܶܦܩܰܫ de ܢܶܦܩܽܘܫ ; alors la pénultième prend ou bien un phatah, ou bien un zakaph : un *phatah* avec les verbes sains, redoublés, nounnés et hamzés, ex. ܡܶܩܛܰܠ de ܢܶܩܛܽܘܠ . ܡܶܒܰܙ de ܢܶܒܽܘܙ . ܡܶܥܪܰܩ *pour fuir* (137) de ܢܶܥܪܽܘܩ . ܡܶܐܟܰܠ (86) de ܢܺܐܟܽܘܠ; un *zakaph* avec les verbes concaves et défectueux, ex. ܡܩܳܡ de ܢܩܽܘܡ ; ܡܶܒܢܳܐ (pour ܡܶܒܢܳܝ 53) de ܢܶܒܢܶܐ .

241 – IIᵉ **règle** : Dans les *quadrilitères* et les formes *dérivées*, on forme encore l'infinitif mimmé de

l'aoriste; mais en donnant un ribas à la dernière lettre et un zakaph à l'avant-dernière, ex. ܡܕܲܒܵܪܘܼ de ܢܕܲܒܹܪ . ܡܲܟܬܵܒܘܼ de ܢܲܟܬܹܒ . ܡܫܲܡܵܫܘܼ de ܢܫܲܡܸܫ . ܡܸܬܕܲܒܵܪܘܼ de ܢܸܬܕܲܒܲܪ .

L'emploi de cet infinitif sera indiqué aux Nos 292, 293, 424.

VII

NOM D'ACTION

Le nom d'action désigne l'action ou la manière d'être exprimée par le verbe, sans aucune relation avec l'idée de temps et de personnes.

242 – Ire **règle :** Pour leur nom d'action, les verbes TRILITÈRES, outre des formes particulières, plus ou moins propres à chacun, ont tous une forme commune qui est la forme ܦܥܵܠܵܐ (1) ; exemples :

a/ VERBES SAINS : ܩܛܵܠܵܐ de ܩܛܲܠ *il a tué* ; ܥܫܵܩܵܐ de ܥܫܲܩ *il a commis une injustice*, ܪܛܵܢܵܐ de ܪܛܲܢ *il a murmuré*; plusieurs de ces verbes, ont en sus, un autre nom d'action de la forme ܦܥܘܼܠܵܐ, ex. ܥܫܘܼܩܝܵܐ . ܪܛܘܼܢܝܵܐ .

b/ VERBES REDOUBLÉS ET NOUNNÉS : ܣܡܵܟܵܐ de ܣܡܲܟ *il s'est appuyé*, ܓܙܵܙܵܐ de ܓܲܙ *il a emdommagé*, ܢܦܵܩܵܐ de ܢܦܲܩ *il est sorti* (2).

c/ VERBES CONCAVES : ܢܘܵܚܵܐ de ܢܵܚ *il s'est reposé*, ܨܘܵܪܵܐ de ܨܵܪ *il a peint*, ܨܘܵܕܵܐ de ܨܵܕ *il a chassé*; plusieurs de ces verbes ont encore un autre nom d'action à *waw*, modelé sur ܦܽܘܠܳܚܳܐ , ex. ܩܽܘܝܳܡܳܐ et ܢܽܘܝܳܚܳܐ de ܩܳܡ et ܢܳܚ .

---

(1) Cette forme est la seule employée aujourd'hui dans le syriaque vulgaire.

(2) Nous n'avons pas rencontré le nom d'action des verbes ܚܵܫ *il a pâti*, ܢܩܲܒ *il a perforé*, ܢܦܲܚ *il a soufflé* ; il doit être sans doute ܚܫܵܫܵܐ . ܢܩܵܒܵܐ . ܢܦܵܚܵܐ car ܚܫܵܐ . ܢܩܒܵܐ . ܢܦܚܵܐ sont plutôt des substantifs concrets qui dérivent, comme plusieurs autres, de ces verbes.

d / VERBES DÉFECTUEUX : ܒܽܘܫܳܝܳܐ de ܒܫܳܐ *il a été malheureux*, ܩܪܳܝܳܐ de ܩܪܳܐ *il a appelé*, ܚܛܳܝܳܐ de ܚܛܳܐ *il a péché*.

e / VERBES HAMZÉS A LA 1e RADICALE : ܡܐܙܳܠܳܐ (43) de ܐܶܙܰܠ *il est allé*, ܡܐܟܳܠܳܐ de ܐܶܟܰܠ *il a mangé*. Ces verbes comme les verbes sains, ont parfois les formes suivantes : ܐܽܘܙܳܠܳܐ *marche*, ܐܽܘܚܕܳܢܳܐ *gouvernement*, ܐܽܘܟܳܠܳܐ *manducation*, ܡܶܐܟܳܠܳܐ et ܡܶܐܟܽܘܠܬܳܐ (même sens) etc.

f / VERBES ASSIMILÉS. Comme un iodh infirme commence ces verbes, et que les Araméens évitent l'emploi du iodh *hibasé* (43) au commencement du mot, il suit de là que les verbes assimilés ne peuvent pas suivre la règle générale; la plupart de leurs formes sont modelées sur les noms suivants : ܝܶܠܕܳܐ *enfantement*, ܝܽܘܩܪܳܐ *pesanteur*, ܝܶܩܕܳܢܳܐ *incendie*, ܝܺܕܰܥܬܳܐ *connaissance*.

IIe **règle:** Dans les *quadrilitères* et les formes *dérivées*, le nom d'action a deux formes :

243 - *1re forme* : Elle consiste à supprimer l'alaph du participe nominal dérivé et à ajouter à la fin le suffixe abstrait ܘܬܳܐ, ex. ܡܫܰܡܫܳܢܽܘܬܳܐ de ܡܫܰܡܫܳܢܳܐ (229) et ܡܫܰܥܒܕܳܢܽܘܬܳܐ *assujettissemet* de ܡܫܰܥܒܕܳܢܳܐ .

244 - *2me forme* : Elle met un ribas après la première lettre du prétérit du verbe, un zakaph à la pénultième et à la lettre qui précède l'alaph, ex. ܩܽܘܛܳܪܳܓܳܐ *accusation* de ܩܰܛܪܶܓ . ܫܽܘܡܠܳܝܳܐ de ܫܰܡܠܺܝ . Mais il faut remarquer que les formes réfléchies, c'est-à-dire les verbes passifs, et les verbes de la forme ܐܰܦܥܶܠ , ne sont jamais employées à cette 2^{me} forme; ainsi on ne peut pas dire ܐܘܟܬܒܬܐ de ܐܟܬܒ et ܐܘܬܪܓܡܢܘܬܐ de ܐܬܪܓܡܢ.

245 – A cette dernière forme, les verbes qui avaient un waw au prétérit, en prennent deux, ex. ܡܘܘܕܝܬܐ *promesse* de ܡܘܕܐ . ܡܘܘܚܝܬܐ *preuve* de ܡܘܚܐ : le premier waw est un simple accent (50) et le second une consonne (51).

246 – Il n'arrive pas toujours que ces deux formes de nom d'action aient un sens transitif, soit doublement soit simplement, à l'instar des verbes dont elles proviennent; parfois elles sont employées dans un sens intransitif et purement énonciatif, ex. ܡܘܦܗܡܬܐ *sens* de ܡܦܗܡ *faire comprendre*, ܡܟܬܒܢܘܬܐ *histoire* de ܐܟܬܒ *faire écrire.*

247 – La forme تفعيل , nom d'action arabe de la forme فَعَّل, se retrouve très-souvent en Araméen, ex. ܬܫܢܝܩܐ *supplice* de ܫܢܩ. ܬܫܢܝܩܬܐ *tourment* de ܫܢܝܩ. ܬܕܘܝܪܐ *trouble* de ܕܘܪ. ܬܥܕܝܪܐ *secours* de ܥܕܪ.

Inutile de parler ici des autres formes beaucoup plus rares de noms d'action, relevant plutôt du caprice que d'une règle fixe.

248 – III^e **règle** : Tous les adjectifs et tous les participes, soit passifs soit nominaux, à quelques formes de verbes qu'ils appartiennent, peuvent devenir *noms abstraits*, ou noms analogues, pour le sens, aux noms d'action, et cela par l'addition du suffixe paragogique ܘܬܐ , ex. ܛܒܐ *bon* ܛܒܘܬܐ *bonté*; ܟܐܢܐ *juste* ܟܐܢܘܬܐ *justice*; ܒܪܘܝܐ *créateur* ܒܪܘܝܘܬܐ *création*; ܩܛܝܠܐ *assassiné* ܩܛܝܠܘܬܐ *état de la personne qui souffre l'assassinat*; ܩܛܘܠܐ *assassin* ܩܛܘܠܘܬܐ *action de la personne qui inflige l'assassinat*; ܡܩܛܠܢܘܬܐ *action de la personne qui fait infliger l'assassinat*; ܡܩܛܠܘܬܐ *état de la personne qui souffre l'assassinat sur les ordres d'un mandant.*

249 - Pour donner une forme négative à tous ces mots, on n'a qu'à les faire précéder de la particule ܠܵܐ (1), ex. ܠܵܐ ܟܹܐܢܘܼܬ݂ܵܐ *injustice.*

250 - Les noms suivants subissent un léger changement par suite de l'addition de ce suffixe : ܣܵܒ݂ܵܐ *vieux* fait ܣܲܒ݂ܘܼܬ݂ܵܐ *vieillesse;* ܐܝܼܬ݂ܵܐ *être* fait ܐܝܼܬ݂ܘܼܬ݂ܵܐ *essence;* ܡܗܲܝܡܢܵܐ *fidèle* fait ܗܲܝܡܢܘܼܬ݂ܵܐ *foi;* ܡܙܲܗܪܵܢܵܐ *moniteur* fait ܡܙܘܼܗܪܵܢܘܼܬ݂ܵܐ *monition.*

VIII

NOM D'INSTRUMENT ܫܡܵܐ ܕܡܵܐܢܵܐ

251 - Le nom qui indique l'instrument dont on se sert pour faire l'action exprimée par le verbe, affecte plus fréquemment les formes suivantes :

a / ܡܲܦܥܠܵܐ, ex. ܡܲܫܠܲܦܬܵܐ *fourchette,* ܡܲܟ݂ܚܠܵܐ *instrument pour mettre dans l'œil un collyre;* ܡܲܕ݂ܪܝܵܐ *van;* ܡܲܓܠܵܐ pour ܡܲܓܠܠܵܐ (137) *faucille.*

b / ܡܲܦܥܘܠܵܐ, ex, ܡܲܣܘܪܵܐ scie, ܡܲܣܘܣܵܐ *aiguillon.*

c / ܦܲܥܘܠܵܐ et ܦܲܥܘܠܬܵܐ ex. ܣܲܥܘܛܵܐ *instrument pour injecter un remède dans le nez,* ܟܲܢܘܫܬܵܐ *balai,* ܫܲܦܘܦܬܵܐ *seringue.*

d / ܡܲܦܥܲܠܬܵܐ, ex. ܡܲܫܦܲܕ݂ܬܵܐ *broche.* ܡܲܟ݂ܢܲܫܬܵܐ *balai.*

252 - Les noms d'instrument ne se forment que des verbes actifs; le dictionnaire apprend quelle est la forme employée pour chacun. Pourtant les noms d'instrument dérivés des verbes défectueux, sont ordinairement de la forme ܡܲܦܥܠܵܐ.

IX

NOM DE TEMPS ET DE LIEU (ܫܡܵܐ ܕܙܲܒ݂ܢܵܐ ܘܕܘܼܟ݂ܬܵܐ)

253 - Le *temps* où une chose se fait est indiqué généralement par la forme ܡܰܦܥܠܳܐ, ex. ܡܰܕܢܚܳܐ *temps où le soleil se lève*, ܡܰܥܪܒܳܐ *où il se couche;* quelquefois aussi on met ܒܶܝܬ devant le nom, ex. ܒܶܝܬ ܝܰܠܕܳܐ *temps de la Nativité.*

---

(1) Et cela bien qu'il existe dans la langue d'autres mots ayant le même sens, ex. ܛܠܘܼܡܝܵܐ et ܥܘܼܠܡܵܐ *injustice.*

254 – Le *lieu* où une chose se fait, s'indique fréquemment par la forme suivante :

ܡܰܦܥܠܳܐ, ex. ܡܰܥܡܪܳܐ *habitation*, ܡܰܕܡܟܳܐ *chambre à coucher*, ܡܰܦܩܳܐ pour ܡܰܢܦܩܳܐ (137) *lieu d'où l'on sort*, ܡܰܣܩܳܐ pour ܡܰܣܠܩܳܐ *par où l'on monte*, ܡܰܘܬܒܳܐ *où l'on s'assied.* Avec les verbes concaves le mim est quiescent, ex. ܡܣܳܡܳܐ *lieu où l'on se met* (pour ܡܰܣܘܡܳܐ).

255 – Cependant le plus souvent, pour exprimer le nom de lieu, on met la particule ܒܶܝܬ devant le nom, ex. ܒܶܝܬ ܐܰܣܝܪ̈ܶܐ ou ܒܶܝܬ ܡܰܛܰܪܬܳܐ *prison*, ܒܶܝܬ ܕܶܝܽܘܬܳܐ *encrier*, ܒܶܝܬ ܓܙ̈ܳܐ *musée.*

§ 3

VERBES IRRÉGULIERS

En dehors des six verbes suivants, l'Araméen n'a pas de verbes irréguliers dans leur conjugaison.

256 – VERBE ܝܗܰܒ *il a donné*. Le hé de ce verbe ne se prononce pas, chez les Orientaux, dans tout le prétérit trilitère, ex. ܝܶܗܒܶܬ *j'ai donné* ܝܶܒܶܬ. Cette anomalie euphonique n'a lieu, chez les Occidentaux, que lorsque le bêth qui suit le hé est *accentué* : ܝܗܰܒܘܗܝ . ܝܗܰܒܘܗ . Ce verbe fait à l'aoriste ܢܶܗܒ (très peu employé) pour ܢܶܝܗܰܒ (149) ; ce temps est remplacé le plus souvent par l'aoriste du verbe ܢܬܰܠ (inusité au prétérit) qui fait ܢܶܬܶܠ et se conjugue comme les verbes redoublés. L'infinitif mimmé fait ܡܶܗܒ pour ܡܶܝܗܰܒ ; mais il est plus fréquemment remplacé par ܡܶܬܰܠ de ܢܬܰܠ. Le nom d'action fait ܡܰܗܒܳܢܽܘܬܳܐ mais c'est surtout ܡܰܬܠܳܐ qui en tient la place. L'impératif :

ܗܰܒ et rarement ܬܶܠ. Le participe verbal fait ܝܳܗܶܒ et se décline avec le hé *prononcé*. Le passif fait ܐܶܬܝܰܗܰܒ; dans cette forme, lorsque le bêth est accentué, le hé ne se prononce pas chez les Orientaux. Le verbe ܝܰܗܒ qui, comme on le voit, est mis pour ܝܗܰܒ n'a pas les formes ܦܰܥܶܠ et ܐܰܦܥܶܠ.

257-VERBE ܚܝܳܐ *il a vécu*. Au prétérit trilitère, il se conjugue comme les verbes défectueux, tout en gardant les deux iodhs, lorsque la règle l'exige : ܚܝܳܐ ܂ ܚܝܺܝܬ ܂ ܚܝܺܝܢ ܂ ܚܝܰܘ ܂ ܚܝܺܝܬܽܘܢ ܂ ܚܝܺܝܢ. A l'aoriste il fait ܢܶܚܶܐ ܂ ܬܶܚܶܐ ܂ ܐܶܚܶܐ (135) etc. et se conjugue comme les verbes défectueux. A l'impératif : ܚܝܝ ܂ ܚܝܰܘ ܂ ܚܝܳܝ etc. A l'infinitif mimmé : ܡܶܚܝܳܐ ; les Occidentaux lisent faussement cet infinitif, comme encore l'aoriste, avec un hibas : ܢܶܚܚܐ ܂ ܐܶܚܚܐ. Au participe verbal ܚܰܝ ܚܰܝܳܐ ܚܳܐܶܐ etc. mais on dit au pluriel masculin ܚܰܝܺܝܢ, et au pluriel féminin ܚܰܝ̈ܳܢ ܚܰܝܳܢ etc. La forme ܦܰܥܶܠ manque; la forme ܐܰܦܥܶܠ fait ܐܰܚܝܺܝ, et le reste n'offre pas de difficulté.

258 - VERBE ܐܶܫܬܺܝ *il a bu*. La forme trilitère ܫܬܳܐ est très peu employée et est remplacée par cette forme anormale ܐܶܫܬܺܝ. On dit donc : ܐܶܫܬܺܝܬ ܂ ܐܶܫܬܺܝܢ ܂ ܐܶܫܬܺܝܬܝ etc. comme dans les verbes défectueux à iodh. L'impératif fait ܐܶܫܬܰܝ avec un phatah au taw; ܐܶܫܬܰܘ ܂ ܐܶܫܬܰܝܢ etc. On peut encore dire à l'impératif : ܫܬܺܝ ܂ ܫܬܰܘ ܂ ܫܬܰܝܢ etc. Le passif fait ܐܶܫܬܬܺܝ *il a été bu*, et n'offre aucune difficulté. La forme ܦܰܥܶܠ fait ܫܰܬܺܝ avec le sens *d'ourdir un tissu*, et son passif ܐܶܫܬܰܬܺܝ. ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܫܬܺܝ *il a fait boire*, et son passif : ܐܶܫܬܰܫܬܺܝ.

259 – VERBE ܐܶܙܰܠ *il est allé.* Au prétérit, au présent et à l'aoriste, chaque fois que le lamadh de ce verbe devrait être accentué, il reste quiescent et c'est le zaïn qui en prend l'accent, ex. ܐܙܰܠܝܢ . ܐܶܙܰ̈ܠܬܶܝܢ, mais : ܐܙܰܠܬܽܘܢ . ܐܶܙܰܠܬܶܗ. Le nom d'action : ܡܶܙܳܠܬܳܐ ; les Occidentaux ne prononcent pas le lamadh et lisent ܡܰܙܳܐܠܳܐ . Aux autres temps et modes, ce verbe est régulier; de plus, lorsqu'il signifie *être utile*, le lamadh se prononce partout et toujours.

260 – VERBE ܐܶܫܟܰܚ *il a trouvé* (forme anormale de l'inusité ܫܟܰܚ). Au prétérit : ܐܶܫܟܰܚܢܝ . ܐܶܫܟܰܚܬ݂ܶܗ . ܐܶܫܟܰܚܬ݂ܳܗ etc. Au participe verbal : ܡܰܫܟܰܚܢܝ . ܡܰܫܟܰܚ ܐ̱ܢܳܐ etc. Au participe nominal : ܡܰܫܟ̣ܚܳܢܳܐ . Au participe passé : ܫܟܝܚܳܐ . A l'infinitif mimmé ܡܰܫܟܳܚܘ . Au nom d'action : ܫܟܳܚܬܳܐ et ܡܰܫܟ̣ܚܳܢܽܘܬ݂ܳܐ . Au passif : ܐܶܬ݂ܫܟܰܚ . La forme ܦܰܥܶܠ manque. ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܫܟܰܚ et son passif : ܐܶܬ݂ܬ݁ܰܫܟܰܚ .

261 – VERBE ܣܠܶܩ *il est monté*. Au prétérit trilitère il est régulier. A l'aoriste trilitère, il fait ܢܶܣܰܩ (le lamadh disparaît), et se conjugue absolument comme les verbes redoublés. A l'impératif : ܣܰܩ . A l'infinitif mimmé : ܡܶܣܰܩ . Au nom d'action : ܣܠܳܩܳܐ . A la forme ܦܰܥܶܠ : ܣܰܠܶܩ : au nom d'action ܣܽܘܠܳܩܳܐ : au passif ܐܶܬ݂ܣܰܠܰܩ . A la forme ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܣܶܩ ; au passif ܐܶܬ݂ܬ݁ܰܣܰܩ ou ܐܶܬ݂ܬ݁ܰܣܠܰܩ . Le reste est régulier.

262 – Le verbe ܘܳܠܶܐ avec le sens de *il faut* (de l'inusité ܘܠܳܐ) est invariable ; les pronoms personnels suffixes commençant par un lamadh tiennent lieu de genres et de nombres, ex. ܘܳܠܶܐ ܠܝ *il me faut*, ܘܳܠܶܐ ܠܟ݂ܽܘܢ

il vous faut. Avec le sens de *il est dû*, ce verbe se décline au participe verbal : ܙܕܩܐ ، ܙܕܩܢ ، ܙܕܩܝܢ ، ܙܕܩ , ex. ܗܠܝܢ ܟܬ̈ܒܐ ܙܕܩܝܢ ܠܝ *ces livres me sont dûs.* La forme ܦܥܠ fait ܙܕܩ dans le sens *d'approuver* etc.

263 - Le verbe ܐܝܬ *il y a* (si on peut l'appeler verbe), est le seul verbe Araméen *sans flexion*. Il reste invariablement ܐܝܬ avec le sens *d'avoir*; mais quand il a le sens *d'être*, il se traite comme les noms avec pronoms suffixes déclinés pluriellement; (v. pronom), ex. ܐܝܬܝ *je suis*, ܐܝܬܝܟ *tu es*, ܐܝܬܘܗܝ *il est* etc. A la forme négative il fait ܠܐ ܐܝܬ ou simplement ܠܝܬ , et se comporte alors pour l'un et l'autre auxiliaire comme la forme positive.

ART. II

VERBE EMPLOYÉ DANS LA PHRASE.

I

DIFFÉRENTES MANIÈRES D'EXPRIMER LES TEMPS DES VERBES.

264 - I Pour exprimer le temps PASSÉ en dehors du prétérit ordinaire, il est permis d'employer le participe passé masculin, contracté d'après les règles que nous donnons à propos du nom; les changements de genre, de nombre et de personne, sont toujours marqués dans ce cas à la suite du participe, par les pronoms précédés d'un lamadh, le participe lui-même restant invariable, ex. ܫܡܝܥ ܠܝ *j'ai entendu* (pour ܫܡܥܬ); ܫܡܝܥ ܠܟ *tu as entendu* (pour ܫܡܥܬ); ܫܡܝܥ ܠܟܘܢ *vous avez entendu.*

265 - Cette forme cependant n'est pas usitée dans les verbes *intransitifs* ni dans les verbes du N° 236 dont le participe passé trilitère a le sens du participe présent; on ne peut donc pas dire : ܛܥܝܢ ܠܝ *j'ai porté*; ܣܠܝܩ ܠܝ *j'ai monté*; ܐܙܝܠ ܠܝ *je suis allé*.

266 - Si le verbe a un régime exprimé, on est libre de le faire accorder ou non, en genre et en nombre, avec ce régime, ex. ܡܢ ܕܠܐ ܩܒܝܠܬܐ ܠܗ ܡܥܡܘܕܝܬܐ ou bien ܡܢ ܕܠܐ ܩܒܝܠ ܠܗ ܡܥܡܘܕܝܬܐ *celui qui n'a pas reçu le baptême;* ܐܚܢ̈ܝ ܠܐ ܚܙܝܬܐ ܠܘܟܘܢ ܟܠܬܐ ou bien ܠܐ ܚܙܝܐ ܠܘܟܘܢ *Mes frères, n'avez-vous pas trouvé de femme mariée?.*

267 - Avec le verbe *être* séparé, c'est-à-dire non employé comme auxiliaire, le mot qui sert d'attribut se contracte le plus généralement, et est suivi du verbe ܗܘܐ conjugué (le hé restant toutefois muet), ex. ܟܪܝܗ ܗܘܝܢ *jétais malade* (mas.), ܟܪܝܗܬܐ ܗܘܝܢ *jétais malade* (fém.) et cet attribut s'accorde en genre et en nombre avec ce verbe.

268 - Remarque. Le participe présent trilitère du verbe ܐܡܪ *il a dit*, s'emploie très souvent pour exprimer le parfait, ex. ܐܡܪ ܠܗ ܡܠܐܟܐ *l'ange lui dit* pour ܐܡܪ.

269 - II Pour exprimer L'IMPARFAIT *actif*, on emploie le participe verbal suivi du verbe ܗܘܐ conjugué (le hé restant muet), ex. ܐܡܪ ܗܘܝܢ *je disais*; ܐܡܪܝܚ ܗܘܝܚ *nous disions*; et pour exprimer l'imparfait *passif*, on met dans les mêmes conditions, le participe passé, ex. ܡܩܒܠ ܗܘܝܢ *j'étais reçu.*

270 - Pour rendre l'imparfait du verbe *avoir* employé absolument, c'est-à-dire sans régime, on emploie le verbe ܐܝܬ invariable, suivi du verbe ܗܘܐ invariable aussi, et des pronoms suffixes précédés d'un lamadh, ex.

ܐܝܬ ܗܘܐ ܠܝ *j'avais*, ܐܝܬ ܗܘܐ ܠܟܝܢ *vous aviez* (fém.).

271 - Mais si le verbe *avoir* a un régime exprimé, on est libre de laisser le verbe ܗܘܐ invariable, ou de le faire accorder avec ce régime, ex. ܐܝܬ ܗܘܘ ܠܝ ܣܡܡܢ̈ܐ *j'avais des remèdes* ou ܐܝܬ ܗܘܐ ܠܝ.

272 - S'il s'agit de l'imparfait du verbe *être*, le *verbe* ܐܝܬ prend les pronoms suffixes déclinés pluriellement, et le verbe ܗܘܐ se conjugue comme les verbes défectueux à alaph, ex. ܐܝܬܝܢ ܗܘܝܬ ܡܚܝܢܢܐ *j'étais paresseux*. ܐܝܬܝܬܘܢ ܗܘܝܬܘܢ *vous étiez*; ܐܝܬܝܗ̇ ܗܘܝܐ *elle était*.

273 - III Le FUTUR, en dehors de sa forme ordinaire qui est l'aoriste, peut encore s'exprimer par le temps présent, c'est-à-dire par le participe verbal, ex. ܟܬܒܢܐ ܩܘܕ ܐܪܬ *j'écrirai demain*, ou ܐܟܬܒܢ.

274 - Le futur du verbe *avoir* employé sans régime, se rend par le futur du verbe ܗܘܐ (ܒܗܘܐ) avec les pronoms suffixes, comme ci-dessus N° 270, ex. ܒܗܘܐ ܠܝ *j'aurai*, avec un régime, voyez ci-dessus N° 271, ex. ܒܗܘܘ ܠܝ ܒܬ̈ܐ *j'aurai des maisons* ou ܒܗܘܐ ܠܝ.

275 - Quant au futur du verbe *être*, on emploie celui du verbe ܗܘܐ conjugué à toutes les personnes, ex. ܒܗܘܘ ܙܕܝܩ̈ܐ *ils seront justes*.

276 - IV Pour exprimer le PLUS-QUE-PARFAIT de n'importe quel verbe, on adjoint au prétérit de ce verbe, conjugué, le prétérit du verbe ܗܘܐ conjugué aussi, ex. ܐܟܠܝ ܗܘܝܝ *j'avais mangé*; ܐܟܠܘܟ ܗܘܝܟ *tu avais mangé*; ܐܟܠܘܟܘܢ ܗܘܝܟܘܢ *vous aviez mangé*

277 - V Pour exprimer le FUTUR ANTÉRIEUR, on emploie le futur du verbe ܗܘܵܐ conjugué, suivi du prétérit du verbe à conjuguer, ex. ܕܗܘܐ ܕܐܟ݂ܠܝ *j'aurai mangé*; ܬܗܘܐ ܕܐܟ݂ܠܬ *tu auras mangé*; ܬܗܘܘܢ ܕܐܟ݂ܠܬܘܢ *vous aurez mangé*.

II

CHANGEMENT DE SENS ET DE FORMES DANS LES VERBES.

Nous distinguons deux sortes de verbes intransitifs :

278 - 1° Ceux qui sont *parfaitement* ou *essentiellement* intransitifs, c'est-à-dire, qui expriment une action qui se pose tout entière dans le sujet, ex. ܕܡܟ݂ *il a dormi* ܗܠܟ݂ *il a marché*. Ces verbes ne sauraient avoir de vrai *complément* ni direct ni indirect : il est bien entendu que nous ne considérons pas comme complément indirect, le complément *circonstantiel*, v. gr. *j'ai dormi sur ma chaise*. Ils ne sauraient non plus avoir de passif, excepté, bien entendu, quand ils sont employés à une des deux formes augmentées causatives ܦܥܠ et ܐܦܥܠ, ex. ܕܡܟ݂ *il a dormi*, ܐܕܡܟ݂ *il a fait dormir*, ܐܬܬܕܡܟ݂ *il fut fait dormir*.

279 - 2° Ceux qui sont *imparfaitement intransitifs*, c'est-à-dire ceux qui expriment une action qui sort et se termine hors du sujet. Dans les uns, cette action ne peut absolument que se terminer au dehors, ex. ܗܝܡܢ *il a cru*, ܓܚܟ݂ *il s'est moqué*. Ces verbes demandent un complément indirect, avec une des particules copulatives suivantes ܒ . ܠ . ܥܠ . ܥܡ . ܒܝܕ . ܠܘܬ . ܒܝܠ . ܠܘܩܒܠ .(1) dont l'usage et le dictionnaire fixent le choix, ex. ܒܙܚ ܒܗ *il s'est moqué de lui*, ܓܕܦ ܥܠܘܗܝ *il l'a blasphémé*. Ils sont susceptibles de la forme passive après suppression de la particule, ex. ܐܬܓܕܦ *il fut blasphémé*, ܐܬܗܝܡܢ *il fut cru*, ܐܬܒܙܚ *on se moqua de lui*.

---

(1) Les quatre premières sont d'un usage beaucoup plus fréquent.

Dans les autres, l'action exprimée par le verbe peut à la fois se porter au dehors, ou demeurer au dedans, ex. ܓܚܟ *il a ri*, ܡܠܠ *il a parlé* ou bien ܓܚܟ ܥܠܘܗܝ *il a ri de lui*, ܡܠܠ ܥܠܘܗܝ *il a parlé de lui*. Selon l'un ou l'autre cas, on appliquera ce que nous venons de dire des verbes parfaitement intransitifs ou des imparfaitement intransitifs dont l'action ne peut que se terminer au dehors, ex. ܓܚܟ *il a ri*, ܓܚܟ ܥܠܘܗܝ *il a ri de lui*, ܐܬܓܚܟ *il fut ri* (raillé).

280 - Ire **règle :** En dehors des verbes et des formes de verbes dont il a été question au N° 124 et qui sont essentiellement intransitifs, il n'y a pas de règle fixe pour distinguer si telle ou telle forme de verbe a un sens transitif ou intransitif; l'usage et le contexte de la phrase peuvent seuls ici servir de guide, ex. ܐܫܬܥܝ *il a relaté*; mais ܐܫܬܒܝ *il fut emmené*; ܐܬܠܒܒ *il s'est encouragé*, mais ܐܬܩܛܠ *il a été tué*.

281 - IIe **règle :** Mais les verbes intransitifs des formes ܦܥܠ . ܐܦܥܠ . ܦܥܠ . ܫܦܥܠ, ont encore un sens transitif, ex. ܐܪܚܩ *il s'est* ou *il a éloigné*, ܫܘܚܪ *il s'est* ou *il a arrêté*.

282 - IIIe **règle :** Tout verbe intransitif peut être suivi, pour plus d'élégance, des pronoms suffixes précédés d'un lamadh (1), ex. ܐܙܠ ܠܗ *il s'en est allé*, ܙܠ ܠܘܟ *va-t-en*, ܒܐܙܠܝ ܠܗܘܢ *ils s'en iront*.

283 - IVᵉ **règle** : Pour obtenir le passif des formes *réfléchies* à ܐܬ initial et à sens actif, on ajoute à ces verbes un second Taw, ex. ܐܫܬܘܕܝ *il a promis*, ܐܫܬܬܘܕܝ *il fut promis*, ܐܫܬܘܕܥ *il a connu*, ܐܫܬܬܘܕܥ *il fut connu*.

284 - Vᵉ **règle** : La forme dérivée ܦܥܠ des verbes dont la forme simple est *transitive*, a toujours un sens fréquentatif et intensitif, et la forme ܐܦܥܠ un sens doublement transitif, ex. ܦܣܩ *il a coupé*, ܦܣܩ *il a coupé en plusieurs morceaux*, ܐܦܣܩ *il a fait couper*.

285 - VIᵉ **règle** : De même, a aussi un sens intensitif et augmentatif la cinquième forme dérivée, ex. ܚܠܛ *il a mêlé* et ܚܠܛܠܛ *il a mêlé bien et plusieurs fois* (combiner).

286 - Quand un verbe intransitif augmenté est peu ou point usité à la forme simple, cette dernière est remplacée quelquefois par le passif (ܐܬܦܥܠ) et plus souvent par le passif de la 1ᵉ forme augmentée, ex. ܐܬܠܒܒ *il s'est encouragé* (de l'inusité ܠܒܒ) ܐܬܬܟܠ *il s'est confié* ܐܬܬܪܝܡ *il s'est élevé* des peu usités ܪܡ et ܬܟܠ.

III

RÈGLES QUI RÉGISSENT DEUX OU PLUSIEURS VERBES QUI SE SUIVENT.

287 - Deux hypothèses sont possibles :

Ou bien le premier verbe influe sur l'action des verbes suivants (avec ou sans préposition ou conjonction), ex. *je veux que vous fassiez cela* : ou bien il n' y influe pas et exprime la simple constatation du fait exprimé par les verbes suivants, ex. *Je crois qu'il est parti.*

---

(1) Ceci a même lieu, mais moins fréquemment, pour les verbes transitifs sans régime, ex. ܫܡܝܥܐ ܠܝ *j'ai entendu*

288 - PREMIER CAS. *Influence du premier verbe sur l'action des autres.*

1re **règle.** Les verbes suivants ou *dépendants* se mettent à *l'aoriste* précédé d'un dalath, ex. ܦܰܩܕܶܗ ܕܢܶܗܦܽܘܟ ܠܒܰܝܬܶܗ *il lui ordonna de retourner à la maison.*

289 - Remarque 1 : Après le premier verbe à *l'impératif*, on peut très-bien supprimer le dalath devant l'aoriste, et même, dans ce cas, changer l'aoriste en participe verbal, ex. ܫܒܽܘܩ ܢܶܣܒܥܽܘܢ ܛܠܳܝܶܐ *laissez les enfants se rassasier.* ܦܩܽܘܕ ܠܗܽܘܢ ܫܳܩܠܺܝܢ ܓܶܦܰܝܗܽܘܢ *dis leur de prendre leurs ailes.*

290 - La même chose peut avoir lieu après tout autre temps du premier verbe (surtout après la 3e pers.) si ce verbe est un des trois verbes ܡܨܳܐ ܐܶܫܟܰܚ *il a pu*, ܫܰܪܺܝ *il a commencé*, ܫܒܰܩ *il a laissé*, ex. ܠܳܐ ܡܨܶܐ ܐ̱ܢܳܐ ܐܶܬܟܬܶܫ ܥܰܡ ܣܳܗܕܶܐ *je ne puis pas combattre les martyrs*; ܡܶܫܟܰܚ ܦܳܪܶܩ ܠܕܡܶܬܬܟܠܺܝܢ ܒܶܗ *il peut sauver ceux qui se confient en lui.*

291 - Remarque 2 : le ܕ peut être élégamment précédé de ܐܰܝܟܰܢܳܐ, et quelquefois des particules copulatives ܡܶܛܽܠ et ܐܰܝܟ, quand il y a rapport de causalité à effet entre le 2e et le 1e verbe, ex. ܐܶܬܺܝܬ ܐܰܝܟܰܢܳܐ ܕܬܶܗܘܽܘܢ ܡܶܬܒܰܝܐܺܝܢ *je suis venu afin que vous soyez consolés.*

292 - IIe **règle.** Quand l'action des verbes dépendants est faite par le même sujet que celle du premier verbe, il est élégant de mettre ces verbes à *l'infinitif mimmé*; cela est tout-à-fait *nécessaire* quand le premier verbe est impersonnel ou est employé comme tel, ex. ܨܳܒܶܐ ܠܡܶܩܛܠܶܗ *il veut le tuer*; ܫܰܠܺܝܛ ܗ̱ܘ ܠܡܰܐܣܳܝܽܘ *est-il permis de guérir ?*

293 – Remarque. Ces infinitifs mimmés sont nécessairement précédés d'un *dalath*, quand le premier verbe demande la particule ܡܢ, ex. ܠܐ ܫܠܐ ܗܘܐ ܡܢ ܕܡܨܠܝܢܘܬܗ *il ne cessait de prier.*

DEUXIÈME CAS. *Le premier verbe n'influe nullement sur l'action des autres.*

294 – **Règle:** Les verbes subordonnés, dans ce cas, se mettent non à l'aoriste, mais au mode et au temps exigés par le sens de la phrase, avec ܕ comme préfixe, ex. ܚܫܒ ܐܢܐ ܕܐܟܠ *je crois qu'il a mangé.*

295 – Nous faisons observer, d'une manière générale, que dans les phrases comme celles-ci : *ce qui a été fait, fut fait pour...* ou bien, *si je suis malade, je le suis parce que...* comme le premier verbe est déjà exprimé dans la 1re proposition, il peut être omis dans la seconde, ex. ܗܘ ܕܒܝܪܐ ܒܝܡ ܦܝܫܠܗ : ܕܡܫܡܠܝܐ ou bien ܗܘ ܕܒܝܪܐ ܒܝܡ ܦܝܫܠܗ : ܗܘܐ ܦܝܫܠܗ ܕܡܫܡܠܝܐ *ce qui a été fait* (fut fait) *pour accomplir.*

IV

JUSSIF, PROHIBITIF ET COHORTATIF

296 – I Pour commander, on peut, en dehors de la forme ordinaire de l'impératif, employer le verbe ܗܘܐ à la 2e personne du prétérit, suivi du participe présent du verbe à conjuguer, ex. ܗܘܝܬ ܝܕܥ *sache;* ܗܘܝܬܘܢ ܝܕܥܝܢ *sachez* (mas.) ܗܘܝܬܝܢ ܝܕܥܬܢ *sachez,* (fém.).

297 – Remarque. Le commandement à la 1e et à la 3e personne, se rend par l'aoriste conjugué, ex. ܢܩܛܘܠ ܠܝܪܬܐ *tuons l'héritier,* ܢܫܒܚܢ ܣܦܘܬܝ *que mes lèvres louent.*

298 – Ici encore, on peut se servir du prétérit du verbe ܗܘܐ, avec le participe présent du verbe, ex. ܗܘܬ ܝܠܦܐ *qu'elle apprenne;* ܗܘܘ ܡܨܠܝܢ ܒܢܝܢܫܐ *que les hommes prient,* ܗܘܝܢ ܥܒܕܝܢ *faisons.*

299 – II. La particule du *prohibitif* (ܟܘܠܝܢܐ) est ܠܐ suivi de l'aoriste, ex. ܠܐ ܬܨܠܐ *ne prie pas*; ܠܐ ܢܐܙܠ *qu'il ne parte pas.*

300 – REMARQUE. On peut employer encore le verbe ܗܘܐ comme ci-dessus, ex. ܠܐ ܗܘܐ ܪܚܡ ܟܣܦܐ *qu'il n'aime pas l'argent.* ܠܐ ܗܘܝܢ ܥܒܕܝܢ ܗܕܐ *ne faisons pas cela.*

301 – III. Le plus souvent le *cohortatif* suit la règle exposée au N° 297; pourtant il a une particule à lui, employée plus rarement, qui est ܢܐ enclitique, ex. ܐܣܘܪ ܢܐ ܚܨܝܟ *ceins-toi*, ܐܨܘܡ ܢܐ *je jeûnerai*, ܢܐܡܪ ܢܐ ܠܡܠܟܐ *disons au roi.*

V

INTERROGATIF

PREMIER CAS: *L'interrogation est directe* :

302 – Les pronoms interrogatifs, s'il y en a, précèdent logiquement leur verbe, ex. ܡܢ ܐܬܐ *qui est venu?*, ܡܢܐ ܐܝܬ ܠܟ *qu'as-tu ?*.

303 – Pour interroger sans pronoms, on se sert des particules ܐܪܐ ، ܠܡܐ . ܕܠܡܐ . ܟܝ, excepté que cette dernière se met presque toujours après le premier mot de la phrase, ce premier mot serait-il lui même une autre particule interrogative, ex. ܐܪܐ ܠܝܬܝ ܟܝ ܡܫܝܚܝܐ *ne suis-je pas chrétien ?*, ܕܠܡܐ ܐܢܬ ܪܒ ܐܢܬ ܡܢ ܐܒܘܢ ܝܥܩܘܒ *es-tu plus grand que notre père Jacob ?* ܡܢܘ ܟܝ *qui donc?* ܡܢܐ ܟܝ ܥܒܕ *qu'a-t-il fait ?*.

REMARQUE. Les auteurs s'affranchissent souvent de cette règle

et négligent de se servir de particules; c'est au lecteur à deviner par le contexte que la phrase est interrogative.

DEUXIÈME CAS : *L'interrogation est indirecte* :

304 - Les pronoms interrogatifs précèdent toujours leur verbe comme ci-dessus. — Le *Si* interrogatif et dubitatif se rend par les particules passées ou par ܐܶܢ précédées le plus souvent d'un ܕ quand le verbe principal a le sens de *demander*, ex. ܡܫܰܐܠܺܝܢ ܗ̄ܘܰܘ ܕܐܶܢ ܡܶܫܟܚܳܐ ܠܡܰܐܣܳܝܽܘ *ils demandaient si l'on pouvait guérir*, ou bien ܕܰܠܡܳܐ ܐܶܢ ܡܶܫܟܚܳܐ.

VI

NÉGATIF ET RESTRICTIF

305 - I En règle générale, la particule négative (ܡܟܰܦܪܳܢܽܘܬܳܐ) est ܠܳܐ, ex. ܠܳܐ ܥܒܶܕܶܬ ܗܳܕܶܐ *je n'ai pas fait cela*. Dans le cas de deux ou de plusieurs propositions négatives se succédant immédiatement, la deuxième particule peut être ܐܳܦܠܳܐ précédé ou non d'un waw, ex. ܠܳܐ ܟܰܕܒܶܬ ܘܐܳܦܠܳܐ ܝܡܶܝܬ ou bien ܘܠܳܐ ܝܡܶܝܬ *je n'ai ni menti ni juré*.

306 - Le *ni* répété suit toujours cette règle, quand il affecte le sujet du verbe, ex. ܘܠܳܐ ܐܰܒܽܘܟ ܘܠܳܐ ܐܶܡܳܟ ܐܶܬܰܘ *ni ton père ni ta mère ne sont venus*; quand il affecte le régime ou un mot qualifiant d'une manière quelconque le verbe, comme le verbe a déja sa négation (ܠܳܐ) le premier *ni* peut être omis à volonté, ex. ܠܳܐ ܝܳܕܥܢܳܐ ܠܐܰܒܽܘܟ ܘܠܳܐ ܠܐܶܡܳܟ *je ne connais ni ton père ni ta mère* ou bien ܠܳܐ ܝܳܕܥܢܳܐ ܠܳܐ ܠܐܰܒܽܘܟ ܘܠܳܐ ܠܐܶܡܳܟ.

307 - La négation *intensitive* : *ce n'est pas... que*, prend élégamment un ܗܳܘܳܐ après la particule ou bien ܗܽܘ lequel contracté avec ܠܳܐ fait ܠܰܘ, ex. ܠܳܐ ܗܳܘܳܐ ܠܗܳܕܶܐ ܥܒ݂ܶܕܶܬ݂ *ce n'est pas cela que j'ai fait,* ܠܰܘ ܡܶܢ ܕܡܳܐ ܐܶܬ݂ܺܝܠܶܕ݂ܘ *ce n'est pas du sang qu'ils sont nés.*

308 - La locution : *que... ne pas* après les verbes craindre, prendre garde, douter, soupçonner etc. se traduit par ܠܡܳܐ . ܕܰܠܡܳܐ ou ܕܶܦܢ suivis de *l'aoriste*, ex. ܚܙܝ ܕܰܠܡܳܐ ܐܰܚܽܘܟ݂ ܢܺܐܡܰܪ ܠܐ̱ܢܳܫ *aie soin que ton frère ne dise à personne....*

309 - II Les particules restrictives ܬܢܝܢܳܐ *si ce n'est... sinon* se rendent par ܐܶܠܳܐ seul ou suivi d'un ܐܶܢ, ex. ܒܰܐܝܢܳܐ ܡܶܢ ܢܶܩܫܽܘܫ ܐܶܠܳܐ ܕܺܝܠܳܟ݂ *à quelle porte frapperons-nous, si ce n'est à la tienne?* ܘܠܳܐ ܚܙܰܘ ܐܶܠܳܐ ܐܶܢ ܠܝܶܫܽܘܥ *ils n'ont trouvé que Jésus*. La locution *en dehors de* se rend toujours par ܣܛܰܪ ܡܶܢ .

VII

PROPOSITION CONDITIONNELLE ET SA SUBORDONNÉE

310 - I PROPOSITION CONDITIONNELLE : On la rend par les particules ܐܶܢ . ܐܶܢܗܽܘ (suivie presque toujours d'un *dalath*), et ܐܶܠܘ, ex. ܐܶܢ ܐܳܟ݂ܶܠ ܐܢ̱ܬ *si tu manges*; ou bien ܐܶܢܗܽܘ ܕܐܳܟ݂ܶܠ ܐܢ̱ܬ etc.

311 - Les particules suivantes assimilables à *si* demandent toutes un dalath après elles : ܟܽܠ ܐܶܡܰܬ݂ܝ *toutes les fois que...* ܐܰܝܟܳܐ ou ܟܽܠ ܐܰܝܟܳܐ . ܟܳܐ . ܐܰܝܟܳܐ *là où,* ܥܕܰܡܳܐ *tant que...* ܟܰܕ *lorsque... ce qui...*

312 - Le conditionnel négatif *si... ne*, s'exprime par

ܐܶܠܘܠܳܐ avec dalath facultatif, ex. ܐܶܠܘܠܳܐ ܡܳܪܝܳܐ ܨܒ݂ܳܐܘܳܬ݂ ܐܰܘܬܰܪ ܠܰܢ ܫܰܪܺܝܕܳܐ si le Seigneur des Armées ne nous avait laissé un reste, ܐܶܠܘܠܳܐ ܡܳܪܝܳܐ ܕܩܳܡ ܠܰܢ Si le Seigneur ne s'était pas levé pour nous.

313 - II PROPOSITION SUBORDONNÉE : La proposition dépendante de la conditionnelle s'exprime de la manière suivante :

a / Après *si, suivi du présent*, le verbe de la proposition subordonnée se met au temps réclamé par le sens général de la phrase, c'est-à-dire au présent ou à l'aoriste, suivant que la condition est actuellement réalisée, ou ne doit l'être que plus tard, ex. ܐܶܢ ܗܳܕܶܐ ܗܳܘܝܳܐ ܫܰܪܺܝܪܳܐ ܐܰܠܦܳܐ ܕܺܝܢܳܪܺܝܢ ܝܳܗܶܒ݂ܢܳܐ ܠܟ݂ܽܘܢ *si cette chose est vraie je vous donne mille dînars.* ܐܶܢ ܠܡܚܳܪ ܡܳܐܶܬ݂ ܐܰܒ݂ܽܘܟ݂ ܐܶܬ݂ܒܰܢܶܐ ܒܢܰܝ̈ܐ *si ton père meurt demain, je vous adopterai* (237).

314 - Cependant avec la 3^e^ *personne* de l'un ou de l'autre verbe, soit de la conditionnelle, soit de la subordonnée, le verbe de la subordonnée se met quelquefois au *prétérit*, ex. ܐܶܢܗܽܘ ܕܪ̈ܰܚܡܰܝܟ ܠܳܐ ܢܶܬ݂ܟܰܫܦܽܘܢ: ܐܒ݂ܰܕ݂ܢ *si ta miséricorde ne te supplie, nous périrons.*

315 - b / Après *si, suivi de l'imparfait* ou *du plus-que-parfait*, le verbe de la subordonnée se met régulièrement à l'imparfait, ex. ܐܶܠܘ ܥܰܬ݁ܺܝܪ ܗܘܺܝܬ݂: ܝܳܗܶܒ݂ ܗܘܺܝܬ݂ ܠܡܶܣܟ̈ܢܶܐ *si j'étais riche, je ferais des aumônes.*

VIII

OPTATIF ET ADMIRATIF

316 - I L'OPTATIF se rend 1° par les particules suivantes : ܐܺܝܟܽܘܦ (suivi ordinairement de ܕܺܝܢ), et ܠܘܺܝ,

ex. ܐܸܠܘܼܟ ܕܶܝܢ ܐܝܼܫܡܥܝܼܠ ܚܰܝܳܐ ܗܘܳܐ ܩܕܳܡܰܝܟ *plût à Dieu qu'Ismaïl eût vécu !* ܠܘܼܝ ܩܪܝܼܪܳܐ ܗܘܰܝܬ *plût à Dieu que tu fusses froid*; 2° par les locutions ܡܰܢ ܕܶܝܢ ܢܶܬܶܠ (suivi le plus souvent d'un dalath et de l'aoriste) ; ܡܰܢ ܕܶܝܢ ܢܰܗܒ · ܡܰܢܘ ܢܶܬܶܠ ou ܡܰܢ, ex. ܡܰܢ ܕܶܝܢ ܢܶܬܶܠ ܕܐܶܫܟܰܚ ܗܳܕܶܐ *fasse le ciel que j'obtienne cela !* ܡܰܢ ܕܶܝܢ ܢܰܗܒ ܠܝ ܡܰܒܘܥܶܐ ܕܕܶܡܥܶܐ *qui me donnera des fontaines de larmes !* ܡܰܢ ܢܶܬܶܠܟ ܐܰܚܳܐ ܕܝܼܠܝ *fasse le ciel que tu sois mon frère !*

317 - II L'ADMIRATIF s'exprime aussi au moyen de particules qui sont 1° à *l'état isolé* : ܐܘܿ exigeant ordinairement aprés lui un lamadh uni au substantif qui suit, ex. ܐܘܿ ܠܡܫܬܘܼܬܳܐ *oh ! le repas !* Il s'emploie pour marquer aussi bien l'horreur que l'admiration — ܐܝܟܘ qui va ordinairement sans lamadh, et ne s'emploie que pour marquer l'admiration, ex. ܐܝܟܘ ܡܺܝܘܬܳܐ *oh ! le mortel !*

2° à *l'état subordonné*, c. à. d. conjointement à un qualificatif (bon ou mauvais) qu'elles affectent en le relevant : ܡܳܐ et ܟܡܳܐ . Précédées (cette dernière surtout) de ܐܘܿ, elles expriment un sens plus intense, ex. ܡܳܐ ܫܰܦܝܼܪ ܗܶܝ ܡܰܫܟܢܳܟ *combien est beau ton tabernacle !* ܐܘܿ ܟܡܳܐ ܛܥܝܼܬ *combien je me suis trompé !*.

CHAPITRE DEUXIÈME

NOM

ART. 1.

NOM EMPLOYÉ ISOLÉMENT

§ 1

FORMES DU NOM

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

318 – I La langue Araméenne n'a pas de désinences particulières, pour marquer les cas dans les noms; certaines particules préfixes en tiennent lieu, comme nous le verrons à l'art. II.

319 – II Tous les noms Araméens, excepté ceux que nous indiquerons ci-dessous, sont terminés par un alaph paragogique précédé d'un zakaph au singulier et d'un zélam au pluriel, ex. ܡܠܟܐ *roi*, ܡܠܟ̈ܐ *rois*. Cet alaph caractérise le nom, en tant que celui-ci exprime la chose par excellence, l'absolu, l'universel, la totalité, le genre et l'espèce, ex. ܟܠܒܐ ܪܚܡܐ ܗܘ ܕܒܪ ܐܢܫܐ *le chien est l'ami de l'homme*, ܟܠܒܐ ܚܝܐ ܛܒ ܡܢ ܐܪܝܐ ܡܝܬܐ *un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.*

320 – Quand il s'agit de l'individu, du particulier, l'alaph demeure, mais il faut que le sens soit *particularisé* 1° soit par le contexte, ex. (*j'avais un chien et un mouton*) ܘܟܠܒܐ ܡܝܬ ܐܬܡܠ *et le chien est mort hier.* 2° Soit par une particule ou un pronom individualisant, ex.

ܗܰܘ ܟܰܠܒܳܐ *ce chien*, ܟܰܠܒܳܐ ܡܶܕܶܡ *un certain chien*, ܟܰܠܒܳܐ ܚܰܕ ܢܦܶܠ ܓܰܘ ܡܰܝܳܐ *un chien est tombé dans l'eau*. 3° Soit par un affixe jouant le même rôle, ex. ܩܛܺܠܺܝ ܠܟܰܠܒܳܐ ܕܺܝܠܝ *j'ai tué mon chien*.

321 – La valeur de cet alaph final ainsi déterminée, il devient évident que, pour obtenir la racine d'un nom, il faut, après suppression de l'alaph, le ramener à l'état construit, d'après les règles que nous allons bientôt exposer; ainsi la racine du nom *roi* est ܡܰܠܶܟ݂ (à l'état construit) et non pas ܡܰܠܟܳܐ (à l'état emphatique).

Les noms qui n'ont pas cet alaph paragogique, sont d'origine étrangère, et, pour la plupart, des *noms propres* d'hommes, de villes, de montagnes, de pays, d'étoiles, de plantes et de mois, ex. ܦܰܘܠܳܘܣ *Paul* ܒܰܠܬܺܝ *Vénus*.

Tout nom primitif, en Araméen, est ou bilitère ou trilitère; le trilitère peut avoir, et lui seul, des dérivés.

II

FORMES PRIMITIVES

322 – Les noms *bilitères*, c'est-à-dire ceux qui ont deux lettres au radical, ne proviennent pas de verbes, ex. ܦܽܘܡܳܐ *bouche* (50), ܬܰܕܝܳܐ *mamelle*, ܐܺܝܕܳܐ *main* (pour ܝܺܕܳܐ), ܐܰܒ݂ܳܐ *père*, ܐܰܚܳܐ *frère*, ܐܶܫܬܳܐ *fond* (pour ܫܶܬ), ܬܺܐܢܬܳܐ *figuier* (avec noun et taw au radical).

323 – Les noms *trilitères*, ou à trois lettres radicales, proviennent de verbes. Ils ne peuvent affecter, que les trois formes : ܦܶܥܠܳܐ . ܦܰܥܠܳܐ . ܦܽܘܥܠܳܐ, et jamais une forme à 2ᵉ radicale accentuée, cf. N°. 36. Exemples :

1° ܦܽܘܥܠܳܐ : a / V. sains: ܩܽܘܕܫܳܐ *objet saint*. b / Concaves:

ܪܽܘܚܳܐ *esprit.* c / Redoublés : ܚܽܘܒܳܐ *amour.* d / Défectueux : ܓܽܘܪܝܳܐ *petit chien.* e / Hamzés : ܣܽܘܓܐܳܐ (1) *nombreux,* ܐܽܘܪܚܳܐ *chemin.*

2° ܦܰܥܠܳܐ : a / Sains : ܡܰܠܟܳܐ *roi.* b / Concaves : ܨܰܘܡܳܐ *jeûne,* ܟܰܝܠܳܐ *mesure,* ܕܳܪܳܐ *siècle.* c / Redoublés : ܥܰܡܳܐ *peuple.* d / Défectueux : ܚܰܣܝܳܐ *évêque.* e / Hamzés : ܩܰܪܐܳܐ *courge.* ܛܰܡܐܳܐ *sale.* f / Assimilés : ܝܰܠܕܳܐ *enfant.*

3° ܦܶܥܠܳܐ : a / Sains : ܡܶܠܟܳܐ *conseil.* b / Concaves : ܪܺܫܳܐ *tête,* ܕܺܝܢܳܐ *jugement,* ܕܺܐܒܳܐ *loup,* ܪܺܝܚܳܐ *odeur.* c / Redoublés : ܩܶܢܳܐ *nid.* d / Défectueux : ܥܶܛܝܳܐ *rapine.* e / Hamzés : ܟܶܣܐܳܐ *moitié du mois.*

324 – Tous ces noms, quand ils reçoivent le taw du féminin, subissent quelques légers changements d'accents exigés par les règles exposées aux N^os^ 36, 42. L'accent de la première radicale pourra, en certains cas, comme on le verra, ne pas être transposé, ex. ܡܰܠܟܬܳܐ *reine* de ܡܰܠܟܳܐ, et en d'autres cas être transposé, ex. ܚܰܒܪܬܳܐ *amie* de ܚܰܒܪܳܐ. — Pour ce qui regarde en particulier les noms défectueux, leur 2^e^ radicale, pour raison d'euphonie, devra toujours être accentuée, ex. ܚܰܕܽܘܬܳܐ *joie* pour ܚܰܕܘܬܳܐ (comme ܡܰܠܟܬܳܐ), ܦܢܺܝܬܳܐ *contrée* pour ܦܶܢܝܬܳܐ (comme ܚܶܟܡܬܳܐ). – Dans les noms assimilés, la 1^e^ radicale est presque toujours apocopée, ex. ܩܶܦܬܳܐ *application* pour ܝܶܩܦܬܳܐ (de ܝܩܦ).

III

FORMES DÉRIVÉES

Les noms de cette catégorie, comme nous l'avons déja dit, dérivent tous des trilitères, et cela de deux manières :

---

(1) On rencontre quelquefois ce mot et ses semblables, ayant, mais à tort, le zakaph sur la lettre qui précède l'alaph : ܣܽܘܓܳܐܐ . ܛܰܡܳܐܐ (66; 81).

325 – La **première manière** consiste à intercaler dans le nom trilitère, à la place qui lui est assignée par l'usage, soit un *accent long* : zakaph, zélam dur, hibas et ribas, ex. ܣܳܗܕܳܐ *martyr*, ܡܰܠܺܝܟ݂ *promis*, soit un accent qui *redouble* : phatah, zélam ouvert et ribas, ܟܶܢܫܳܐ *foule*; d'où un grand nombre de formes dérivées que nous avons déja pour la plupart mentionnées dans le chapitre du verbe. — L'usage apprendra lesquels des noms de ces nombreuses formes, sont susceptibles du taw du féminin, avec les changements, bien entendu, commandés par le N° 36, ex. ܟܶܢܫܬܳܐ et ܣܳܗܕܬܳܐ .

326 – La **seconde manière** de faire dériver les noms, d'après laquelle se forment également les noms dérivés de verbes quadrilitères, consiste à insérer dans le mot, à une place indiquée par l'usage, une des lettres serviles indiquées au N° 114, ex. ܦܽܘܪܦܣܬܳܐ *agrafe*, ܫܽܘܥܒܳܕܳܐ *assujettissement*. La plupart des formes qui découlent de ce mode de dérivation, ont été mentionnées au chapitre des verbes (participes, nom d'action, de temps et de lieu etc.).

327 – Plusieurs noms dérivés peuvent se former d'après ces deux manières *à la fois*; ainsi dans ܡܫܰܚܘܠܳܐ *flot*, le mim est justifié par la seconde manière, et le vaw par la première manière, car la racine est ܫܚܠ . — Le dictionnaire seul apprendra quels sont les noms à double dérivation.

Les grammairiens Araméens (Bar zou'bi, Barhebrœus etc.), en traitant des formes des noms, confondent entre elles les lettres radicales et les lettres serviles; même le taw du féminin, l'alaph paragogique, le waw et le iodh, simples accents (50 et sqq.), sont comptés par eux comme lettres radicales (Sic !).

328 – Le nom est divisé par les grammairiens Araméens, en *substantif* ܡܫܬܡܗܢܘܬܐ ; *adjectif* ܫܘܡܗܗܐ ; *nom propre* ܫܡܐ ܩܢܘܡܝܐ ; *nom commun* ܫܡܐ ܓܢܣܝܐ. Le nom commun est à son tour, concret ܓܫܡܢܝܐ ; abstrait ܡܣܬܟܠܢܝܐ ; collectif ܟܢܘܫܢܝܐ. Nom concret : ܟܬܒܐ *livre*, nom abstrait : ܡܝܬܪܘܬܐ *vertu*, nom collectif : ܥܡܐ *peuple*.

§ 2

CONTRACTION ou ÉTAT CONSTRUIT DES NOMS

329 – La contraction consiste soit à élider, soit à retrancher une ou plusieurs voyelles ou consonnes à la fin du nom; ainsi ܡܰܠܟܳܐ devient ܡܰܠܶܟ, et ܩܪܝܬܐ *village* ܩܪܝܬ. Cette contraction, comme nous le verrons dans la suite, est employée à trois fins principales :
1° comme simple ornement du style, ex. ܥܣܪܐ ܙܕܝܩܝܢ ܕܚܙܝܬ *les dix justes que j'ai vus.* 2° Pour marquer le rapport du nom avec son complément déterminatif, autrement dit le rapport d'annexion, ex. ܟܬܒ ܛܠܝܐ *le livre de l'enfant.* 3° Pour indéterminer parfois le nom, ex. ܓܒܪ ܐܬܐ *un homme est venu.*

Dans les noms singuliers non terminés par ܬܐ, il n'y a qu'un seul mode de contraction à ces trois fins ; mais pour les autres noms, le mode de contraction *d'annexion* diffère des deux autres.

I

CONTRACTION DES NOMS *SINGULIERS* NON TERMINÉS PAR ܬܐ

330 – I^re **règle :** On contracte les noms dont la *pénultième est accentuée*, en retranchant invariablement l'alaph final et en rendant quiescente la lettre qui le précède, ex. ܫܠܡܐ *paix* ܫܠܡ . ܟܢܪܐ *lyre* ܟܢܪ . ܒܪܝܐ *créé* ܒܪܝ .

Les adjectifs hamzés et défectueux du N° 160 perdent leurs deux alaphs, ex. ܣܓܝܐ *nombreux* ܣܓܝ (pour ܣܓܝܐ). Cette anomalie est expliquée aux Nos 66, 81.

331 – IIe **règle :** Les noms dont la *pénultième est quiescente*, se contractent comme il suit :

1° DANS LES NOMS BILITÈRES, la pénultième prend un zélam, ex. ܫܡܐ *nom* ܫܡ . ܒܪܐ *fils* ܒܪ (5) ; ܐܝܕܐ *main* (pour ܐܝܕܐ, 43) fait ܐܝܕ . ܐܒܐ *père* et ܐܚܐ *frère* ne se contractent pas chez les Occidentaux, mais les Orientaux disent régulièrement ܐܒ . ܐܚ .

2° DANS LES NOMS TRILITÈRES DES DEUX FORMES ܦܥܠܐ et ܦܥܠܐ. – Les noms *sains*, comme aussi les *défectueux*, reçoivent un zélam à la 2e radicale, tandis que la première devient quiescente (42), ex. ܡܠܟܐ *roi* ܡܠܟ . ܡܠܟܐ *conseiel* ܡܠܟ . ܓܒܝܐ *élu* ܓܒܐ (pour ܓܒܝ 54). Ce zélam est remplacé par un phatah, quand la 3e radicale est une gutturale (1), ex. ܦܩܚܐ *fleur* ܦܩܚ (5). – Les noms *concaves* à waw prennent un rewah, et ceux à iodh prennent un zélam dur chez les Orientaux (86), et un hibas chez les Occidentaux (28), ex. ܝܘܡܐ *jour* ܝܘܡ . ܚܝܠܐ *force* ܚܝܠ . ܚܝܠ (2). – Les noms *hamzés* à la 1e radicale, changent le zélam léger en un zélam dur, la 2ᵉ radicale prenant un phatah (43), ex. ܐܶܠܦܳܐ *barque* ܐܶܠܰܦ. Ceux à phatah à la 1ᵉ radicale, le gardent, tout en prenant un phatah à la 2ᵉ radicale, comme ci dessus, ex. ܐܰܪܥܳܐ *terre* ܐܰܪܰܥ. (1) — Les noms *assimilés* suivent la règle même des noms sains, excepté que leur iodh prend invariablement un hibas (146), ex. ܝܺܠܕܳܐ *enfant*, ܝܺܠܶܕ. ܝܰܪܚܳܐ *mois* ܝܺܪܰܚ (5).

---

(1) Et exceptionnellement dans les noms suivants ܙܒܢܐ *temps*, ܟܪܡܐ *vigne*, ܚܩܠܐ *champ*, ܣܟܠܐ *ignare*, ܕܩܢܐ *barbe*, ܫܦܠܐ *vil*, ܕܪܓܐ *degré*, ܕܗܒܐ *or*, ܕܒܫܐ *miel*, ܚܬܢܐ *gendre*, ܫܦܝܪܐ *beau*, ex. ܚܩܠ ܕܡܐ *le champ du sang*.

(2) Chez les Occidentaux ܪܘܚܐ *esprit*, ܓܘܢܐ *couleur*, prennent un phatah : ܪܘܚ . ܓܘܢ .

3ᵉ Dans les noms TRILITÈRES de la forme ܩܘܽܕܫܳܐ. Pour contracter ces espèces de noms, on rend la 1ᵉ radicale quiescente, en prêtant son accent à la 2ᵉ; dans ce cas le ribas du waw devient un rewah chez les Orientaux, ex. ܦܽܘܓܪܳܐ *corps* ܦܓܽܘܪ; et pour ce qui regarde les noms hamzés, comme le hamza ne saurait être quiescent, il garde son accent (43), la 2ᵉ radicale prenant néanmoins un phatah, ex. ܐܽܘܟܪܳܐ *mâle* ܐܽܘܟܰܪ. ܐܽܘܪܟܳܐ *longueur* ܐܽܘܪܰܟ.

4ᵉ Dans les noms DÉRIVÉS de la forme ܩܳܛܠܳܐ, la 1ᵉ radicale garde son accent (33, 1°), la 2ᵉ prenant un zélam, ex. ܣܳܗܕܳܐ *martyr* ܣܳܗܶܕ. ܥܳܗܪܳܐ *veillant* ܥܳܗܶܪ (5). Suivent cette règle les noms défectueux de cette forme, ex. ܕܳܘܝܳܐ *malheureux* ܕܳܘܳܐ (pour ܕܳܘܶܝ 54). Le nom ܥܳܠܡܳܐ *monde* fait ܥܳܠܶܡ et surtout ܥܳܠܰܡ, et ܗܳܪܟܳܐ *ici* fait ܗܳܪܶܟ. ܗܳܪܰܟ et ܗܳܪܶܟ.

332 — IIIᵉ **règle** : On contracte les noms qui ont *deux lettres quiescentes*, c'est-à-dire la pénultième et l'antépénultième, en donnant un phatah à la pénultième (46), ex. ܗܰܝܟܠܳܐ *sanctuaire* ܗܰܝܟܰܠ. ܟܽܘܪܣܝܳܐ *chaise* ܟܽܘܪܣܰܝ.

---

(1) Le mot ܐܰܠܦܳܐ *mille* prend néanmoins un zakaph à l'alaph et un zélam au lamadh : ܐܳܠܶܦ.

— Suivent la même règle : 1° les noms de la forme ܦܥܘܠܬܐ, ex. ܓܠܘܒܝܬܐ *exaction* ܓܠܘܒܝܬ . 2° Les participes passés des formes ܦܥܝܠ et ܦܥܝܠ, ex. ܟܣܝܬܐ (de ܟܣܐ *il a couvert*) ܟܣܝܐ . ܟܬܝܒܬܐ (de ܟܬܒ *il a écrit*) ܟܬܝܒ . 3° Tous les noms des susdites formes dont on a retranché une lettre (68;137), ex. ܡܦܩܬܐ *sortie* ܡܦܩ (pour ܡܢܦܩܬܐ), ܡܣܒܬܐ *réception* ܡܣܒ (pour ܡܢܣܒܬܐ). — Le seul mot grec ܛܘܦܣܐ *type*, dont la contraction est ܛܘܦܣ, avec un zélam, fait exception à cette règle.

333 – IV° **règle :** Tous les autres noms, de formes étrangères aux formes mentionnées dans les règles précédentes, se contractent d'après la première règle (330) c. à. d. que leur dernière lettre devient quiescente, ex. ܩܘܦܪܣܐ *cyprès* ܩܘܦܪܣ . ܥܠܝܡܐ *jeune homme* ܥܠܝܡ .

334-V° **Règle :** Tout *substantif* trilitère à 1° radicale accentuée, reste sans contraction si cette radicale est un waw, ex. ܘܣܛܐ *serf*, ou même si la 3° radicale est un waw ou un iodh, ex. ܨܚܘܐ *beau-temps*. ܪܚܝܐ *moulin*. Exceptions : ܒܪܘܬܐ *cyprès* ܒܪܘ . ܬܢܚܬܐ *gémissement* ܬܢܚ . ܫܠܝܐ *sécurité* ܫܠܝ .

335 – Remarques. 1° Tous les noms grecs employés en Araméen et rentrant dans une des formes précédentes, se contractent d'après les règles propres à ces formes, excepté que ceux terminés par un iodh à zakaph ou à phataḥ ne se contractent pas, ex. ܐܘܣܝܐ *essence.*

2° Les noms terminés par un *noun* précédé d'un zélam ou d'un alaph long, reprennent le plus souvent, avant le noun, le iodh d'origine, ex. ܐܚܪܢܐ *autre* ܐܚܪܝܢ . ܟܐܢܐ *juste* ܟܐܝܢ . ܡܣܟܢܐ *pauvre* ܡܣܟܝܢ . Les Occidentaux mettent dans ce cas un ʻiṣaṣ sur le iodh, ex. ܡܣܟܝܢ . ܐܚܪܝܢ .

3° Les grammairiens Araméens énumèrent plusieurs noms concaves trilitères à waw qui, d'après eux, ne doivent pas se contracter; pour nous, nous avons rencontré, dans les auteurs, la plus grande partie de ces noms employés à l'état contracté, ex. ܡܰܘܬܳܐ *mort* ܡܰܘܬ . Il faut donc suivre encore dans ce cas la règle générale (Sed vide infra N° 347 nota).

4° Il ne faut pas oublier que les noms du N° 71 sont quadrilitères à deux quiescentes, et que par conséquent ils suivent dans leur contraction la règle du N° 332; ainsi ܟܰܟܪܳܐ *talent* fait ܟܰܟܰܪ et non pas ܡܟܰܪ comme ܠܟܰܪ .

336 – Mots isolés qui font exception à l'une ou à l'autre des cinq règles précédentes. – ܡܳܪܝܳܐ *Seigneur* fait ܡܳܪܶܐ régulièrement; il ne se dit à l'état emphatique que de Dieu, et ne se relie jamais à son complément déterminatif par le moyen d'un dalath; ainsi on ne peut pas dire ܡܳܪܝܳܐ ܕܰܫܡܰܝܳܐ *Seigneur du Ciel*; on emploie dans ce cas et pour toutes les autres acceptions de ce nom, le mot ܡܳܪܳܐ, ex. ܡܳܪܳܐ ܕܰܫܡܰܝܳܐ . — Le mot ܠܺܠܝܳܐ *nuit* (mis pour ܠܶܠܝܳܐ comme ܚܶܠܡܳܐ) fait à la contraction d'indétermination ܠܶܠܶܐ, et à la contraction d'annexion ܠܶܠܝ ou ܠܺܠܝ qui ne s'emploie guère que dans la locution ܠܶܠܝ ܘܺܐܝܡܳܡ *nuit et jour*. — Les noms ܡܶܡܠܠܳܐ *parole*, ܡܰܛܠܠܬܳܐ *tente*, font irrégulièrement chez les Orientaux ܡܶܡܰܠܠ . ܡܰܛܰܠܠ . et régulièrement chez les Occidentaux ܡܡܰܠܶܠ . ܡܛܰܠܶܠ . — Le mot ܣܰܓܺܝܐܳܐ *beaucoup* n'a que la contraction d'annexion ܣܰܓܺܝܐܝ, ex. ܣܰܓܺܝܐܝ ܐ̱ܢܳܫܳܐ *plusieurs hommes.*

II

CONTR· DES NOMS *PLURIELS* NON TERMINÉS PAR ܐ̈

A / CONTRACTION D'INDÉTERMINATION ET DE PUR ORNEMENT.

337 – Nous faisons rentrer ici les noms féminins qui, bien que terminés au singulier par un taw, le rejettent néanmoins au pluriel, ex. ܓܰܢܬܳܐ *jardin* ܓܰܢ̈ܶܐ, ainsi que tous les noms soit masculins soit féminins qui ont au pluriel un zélam au taw, ex. ܢܚܬܐ *habit* ܢ̈ܚܬܐ . ܪܘܥܬܐ *écume* ܪ̈ܘܥܬܐ .

338 - Ire **règle:** Pour contracter les noms qui suivent, on retranche l'accent de la dernière lettre et on ajoute à la suite un iodh à hibas (1) suivi d'un noun; ce sont les noms suivants :

a/ Tous les noms, soit adjectifs soit substantifs, terminés au pluriel par un zélam, ex. ܡܰܠܟܶ̈ܐ *rois* ܡܰܠܟ̈ܝܢ . ܢ̈ܚܬܐ *habits* ܢ̈ܚܬܝܢ . ܓܢ̈ܐ *jardins* ܓܢ̈ܝܢ .

b/ Tous les *substantifs* (mais non les adjectifs) terminés au pluriel par un iodh à zakaph précédé d'un phatah, ex. ܛܠܝ̈ܐ *enfants* ܛܠ̈ܝܢ . ܡܫ̈ܬܝܐ *boissons* ܡܫ̈ܬܝܢ .

c/ Tous les noms pluriels qui n'ont pas de singulier, ainsi que les noms qui s'emploient au singulier comme au pluriel (cf. N° 393), ex. ܡܝ̈ܐ *eaux* ܡܝ̈ܢ . ܪ̈ܡܟܐ *chevaux de haras* ܪ̈ܡܟܝܢ . Fait exception le mot ܐܢܳܫܐ qui fait ܐܢܳܫ *un homme* au singulier, et ܐܢܳܫ̈ܝܢ *des hommes* au pluriel.

339 - IIe **règle:** Pour contracter les *adjectifs* (non les substantifs) terminés au pluriel par un iodh à zakaph; au lieu d'un hibas, comme ci- dessus, on met un zélam dur *avant* le iodh, ex. ܕܟ̈ܝܐ *purs* ܕܟܝܢ . ܡܫܡܠ̈ܝܐ *parfaits* ܡܫܡܠܝܢ .

---

(1) Ce iodh provient, parait-il, de l'ancien pluriel chaldéen qu'on formait régulièrement en insérant un iodh à zakaph avant l'alaph; ainsi de ܠܫ̈ܢܐ *langue* on disait ܠܫ̈ܢܝܐ .

B / CONTRACTION D'ANNEXION.

Elle se fait d'après les deux règles suivantes :

340 - Iʳᵉ **règle :** Les noms qui font l'objet de la 1ᵉ règle ci-dessus N° 338, rejettent le noun, mais prennent un phatah avant le iodh, ex. ܒܢܰ̈ܝ . ܓܢܰ̈ܝ . ܦܣܩ̈ܰܝ . ܡܰܠܟ̈ܰܝ . ܕܡܥ̈ܰܝ . ܐ̱ܢܫ̈ܰܝ . ܡܰ̈ܝ . ܡܫܡܫ̈ܰܝ

341 - IIᵉ **règle :** Les noms qui font l'objet de la 2ᵉ règle N° 338, rejettent d'abord le zélam et le noun, prennent un second iodh, sont remis à la forme du singulier et reçoivent finalement un phatah au premier iodh, ex. ܥܒܘܕܰ̈ܝܝ . ܡܕܒܠܰ̈ܝܝ . ܡܫܡܠܰ̈ܝܝ (La forme du singulier est ܥܒܘܕܢܐ . ܡܕܒܠܢܐ . ܡܫܡܠܢܐ).

342 - Nous pensons, d'accord avec les grammairiens modernes, que les noms contractés en ܝܢ ne sont à proprement parler qu'un pluriel du nom singulier, et ce dernier à l'état construit; ainsi ܓܒܪ̈ܝܢ *hommes* n'est qu'un simple pluriel de ܓܒܪܐ . car on dit, dans un sens indéterminé ܐܬܘ ܓܒܪ̈ܝܢ *des hommes sont venus*, de la même manière qu'on dit ܐܬܐ ܓܒܪܐ *un homme est venu*; tandis que ܐܬܘ ܓܒܪ̈ܐ a la plupart des fois le sens déterminé de «*les hommes sont venus*». Ajoutez qu'on emploie *adjectivement* ces noms pluriels terminés en ܝܢ, tout aussi bien qu'on le fait quand ils sont au singulier, à l'état construit; ainsi nous disons ܡܠܟ̈ܐ ܓܢܒܪ̈ܝܢ *les rois sont puissants*, de la même manière que nous disons ܡܠܟܐ ܓܢܒܪܐ *le roi est puissant*; tandis que ܡܠܟ̈ܐ ܓܢܒܪ̈ܐ a presque toujours le sens de «*les rois puissants*».

III

CONTR· DES NOMS *SINGULIERS* TERMINÉS PAR ܢܐ

A / CONTRACTION D'INDÉTERMINATION ET DE PUR ORNEMENT.

343 - Iʳᵉ **règle :** Les noms masculins (excepté les

concaves), dans lesquels le taw est radical et non la marque du féminin, ne se contractent pas au singulier, ex. ܟܣܬܐ *habit.* Exception : ܒܰܝܬܳܐ *maison*, fait à la contraction d'indétermination ܒܰܝܬ, et à la contraction d'annexion ܒܶܝܬ . ܫܰܒ݁ܬܳܐ fait pour les deux modes de contraction ܫܰܒ݁ܶܬ .

344 - IIe **règle** : Les noms terminés au singulier par le taw du féminin mais qui le *rejettent* au pluriel et sont affectés en outre d'un zélam à la lettre qui précède le taw, prennent dans la contraction un zakaph, au lieu du zélam, à cette lettre qui précède le taw, ex. ܡܶܢܬܳܐ *cheveu* plur. ܡ̈ܢܶܐ *cheveux*, contrac. ܡܢܳܬ ; de même ܡܶܠܬܳܐ *parole* ܡ̈ܠܶܐ : ܡܠܳܬ .

345 - IIIe **règle** : Les noms qui conservent le taw du féminin singulier, et ne prennent au pluriel *qu'un zélam à ce taw*, se contractent comme s'ils rejetaient ce taw : ils suivent donc la règle précédente; ainsi ܠܘܛܬܐ *dommage* qui fait au pluriel ܠܘ̈ܛܬܐ , se contracte comme si le taw était éliminé ܠܘ̈ܛܐ ; il fait donc ܠܘܳܛ .

346 - IVe **règle** : Quant aux noms également terminés par un taw, mais qui au pluricil *prennent un zakaph* avant ce taw, ils se contractent par la suppression du taw et de son accent, pourvu que 1° un waw ou un iodh précède immédiatement ce taw. 2° Que le ribas de ce waw ou le hibas de ce iodh, soit essentiel et non accidentel (1).

---

(1) Nous entendons par accent accidentel, celui qui n'existe que pour raison d'euphonie (324). Cet accent est celui des noms trilitères qui proviennent des verbes défectueux; en effet ces noms comparés à ceux qui viennent des verbes sains, ont la dernière radicale quiescente, l'accent léger ayant disparu (36); ainsi si nous comparons ܚܕܘܬܐ *joie* de ܚܕܝ et ܡܰܠܟܬܐ *reine* de ܡܠܟ, nous trouverons le kaph quiescent; donc le waw devrait être lui aussi quiescent (ܚܕܘܬܐ) . Font exception ܕܡܘܬܐ *comparaison* de ܕܡܐ pour ܕܡܘܬܐ . ܦܢܝܬܐ *contrée* de ܦܢܐ pour ܦܢܝܬܐ ; car on dit à la contraction ܕܡܘܬ et ܦܢܝܬ pour ܕܡܘܬܐ et ܦܢܝܬܐ . Tout autre accent est essentiel.

3e Que ce nom soit un substantif et non un adjectif. Ex. ܡܲܠܟܘܼܬ݂ܵܐ : ܡܲܠܟܘܼ royaume. ܬܲܘܕܝܼܬ݂ܵܐ : ܬܲܘܕܝܼ *remerciment.* ܛܲܝܒܘܼܬ݂ܵܐ : ܛܲܝܒܘܼ *lit.* ܡܫܲܥܒܕܵܢܘܼܬ݂ܵܐ : ܡܫܲܥܒܕܵܢܘܼ *mortification.*

347 – Ve **règle:** Mais si une de ces trois conditions fait défaut, on met d'abord le nom au pluriel, puis on en retranche le taw, exemples : a/contre la 1re condition ܬܸܫܒܘܿܚܬ݂ܵܐ *gloire* ܬܸܫܒ̈ܚܵܬ݂ܵܐ et enfin ܬܸܫܒ̈ܚܵܢ . ܐܲܪܡܲܠܬ݂ܵܐ *veuve* ܐܲܪ̈ܡܠܵܬ݂ܵܐ et enfin ܐܲܪ̈ܡܠܵܢ . b/contre la 2e condition ܚܲܕܘܼܬ݂ܵܐ *joie* ܚܲܕ̈ܘܵܬ݂ܵܐ et enfin ܚܲܕ̈ܘܵܢ . ܥܘܼܣܚܝܼܬ݂ܵܐ *médisance* ܥܘܼܣ̈ܚܝܵܬ݂ܵܐ : ܥܘܼܣ̈ܚܵܢ . c/contre la 3e condition ܚܲܝܠܬ݂ܵܢܝܼܬ݂ܵܐ *forte* ܚܲܝܠܬ݂ܵܢܝ̈ܵܬ݂ܵܐ : ܚܲܝܠܬ݂ܵܢܝ̈ܵܢ . ܡܫܲܥܒܕܵܢܝܼܬ݂ܵܐ *hideuse* ܡܫܲܥܒܕܵ̈ܢܝܵܬ݂ܵܐ : ܡܫܲܥܒܕܵ̈ܢܝܵܢ .

EXCEPTIONS. ܟܲܝܠܬ݂ܵܐ *mesure* fait ܟܲܝܠ , et ܦܐܬ݂ܵܐ *visage* ܦܐܬ . ܫܢܲܬ݂ܵܐ *année* fait ܫܢܝܼܢ . ܝܲܡܬ݂ܵܐ *lac* ܝܲܡܝܼܢ . ܙܲܪܬ݂ܵܐ *empan* ܙܲܪܝܼܢ . ܩܪܝܼܬ݂ܵܐ *village* ܩܘܼܪܝܵܐ . ܒܪܲܬ݂ܵܐ *fille* et ܚܵܬ݂ܵܐ *sœur* ne se contractent pas.

Nota : La contraction d'indétermination, au masculin et au féminin, n'est pas très employée; c'est l'usage seul qui indique quels sont les noms à taw ou sans taw qu'on peut contracter.

B / CONTRACTION D'ANNEXION DE CES MÊMES NOMS.

348 – Ire **règle :** Tout nom terminé à la contraction d'indétermination par un zakaph, change ce zakaph en un phatah et prend un taw final, à la contraction d'annexion; ainsi ܫܵܥܬ݂ܵܐ *heure* fait ܫܲܥܬ݂ . ܫܢܵܐ *année* ܫܢܲܬ݂ . ܬܸܫܒ̈ܚܵܢ *gloire* ܬܸܫܒ̈ܚܲܬ݂ . ܟܲܝܠܵܢ : ܟܲܝܠܲܬ݂ . ܡܫܲܥܒܕܵ̈ܢܝܵܢ : ܡܫܲܥܒܕܵ̈ܢܝܲܬ݂ . ܩܘܼܪܝܵܐ *village* fait ܩܘܼܪܝܲܬ݂ .

349 – IIe **règle :** Tout nom terminé à la contraction d'indétermination par un waw ou par un iodh, se contracte en prenant simplement un *taw* après ce waw et ce iodh, ex. ܐܘܪܝܬ : ܐܘܪܝ . ܡܠܟܘܬ : ܡܠܟܘ .

Le mot ܐܚܪܢܐ *autre* qui suit pour la contraction d'indétermination la règle générale (346) ܐܚܪ̈ܢܝܢ et surtout ܐܚܪ̈ܢܢ, n'a pas de contraction d'annexion.

IV

CONTRACTION D'INDÉTERMINATION ET D'ANNEXION DES NOMS *PLURIELS* TERMINÉS PAR ܬܐ

350 – Viennent ici tous les noms, masculins ou féminins, qui n'ont pas de taw au singulier, mais qui en prennent un au pluriel, ex. ܪܥܝܐ *berger* ܪ̈ܥܘܬܐ . ܐܪܥܐ *terre* ܐܪ̈ܥܬܐ .

351 – Ire **règle :** A la contraction d'indétermination, le taw et l'alaph se changent en un *noun* quiescent, ex. ܫܬ̈ܦܢ . ܓܥ̈ܩܪܢ . ܣܘ̈ܣܘܢ . ܢܝ̈ܪܘܢ . ܐܘܪ̈ܚܢ . ܪ̈ܥܘܢ . ܐܪ̈ܥܢ

352 – IIe **règle :** A la contraction d'annexion, ce noun est remplacé par un taw, ex. ܐܘܪ̈ܚܬ . ܪ̈ܥܘܬ . ܐܪ̈ܥܬ . ܓܥ̈ܩܪܬ . ܣܘ̈ܣܘܬ . ܢܝ̈ܪܘܬ etc.

353 – Remarques. a / Tout *substantif* singulier sans taw qui a deux pluriels, l'un régulier sans taw et l'autre irrégulier avec un taw, se contracte le plus souvent d'après le pluriel régulier seulement; ainsi ܝܘܡܐ *jour* qui a deux pluriels ܝܘ̈ܡܐ et ܝܘ̈ܡܬܐ, fait à la contraction ܝܘ̈ܡܝܢ . ܝܘ̈ܡܝ . ܝܘ̈ܡܝܟܘܢ et non pas ܝܘ̈ܡܬ . ܝܘ̈ܡܢ . Mais on peut contracter les *adjectifs*, d'ailleurs très-rares, qui ont deux pluriels, d'après les règles de l'un et de l'autre pluriel; ainsi ܘܚܘܪ̈ܬܐ

petite (plur. ܙܥܘܪ̈ܝܬܐ et ܙܥܘܪ̈ܬܐ) fait à la contraction ܙܥܘܪ̈ܐ, ou ܙܥܘܪ̈ܢ . ܙܥܘܪ̈ܬ, ou ܙܥܘܪ̈ܝܬ, etc.

b / Les adjectifs féminins suivants, en prenant la désinence de la contraction d'annexion, affectent le sens d'adverbes : ܪܒܬܐ *grande* ܪ̈ܒܬ *beaucoup*; ܐܚܪܝܬܐ *dernière* ܐܚܪܝܬ *finalement*; ܩܕܡܝܬܐ *première* ܩܕܡܝܬ *premièrement*; ܚܝܬܐ *vivante* ܚܝܝܬ *en vie.*

c / Les noms suivants ne s'emploient qu'à l'état construit d'annexion, unis à un autre nom avec lequel ils forment un complexe inséparable. Ils ont tous les formes ܡܦܥܠ et ܡܦܥܠ et la plupart le sens d'adverbes de temps et de lieu : ܡܗܦܟ ܥܝܢܐ *instant;* ܡܗܠܟܬ ܫܥܬܐ *espace d'une heure* etc. ܡܣܡܟ ܢܦܫ *aliment qui soutient le corps exténué n'ayant plus qu'un souffle de vie;* ܡܫܕܝܬ ܟܐܦܐ *espace d'un jet de pierre;* ܡܩܪܝܬ ܬܪܢܓܠܐ *moment du chant du coq;* ܡܦܩ ܫܢܬܐ *fin de l'année;* ܡܚܙܝܬ ܥܝܢܐ *espace qu'embrasse l'œil;* ܡܦܝܣܬ ܠܒܐ *consolation;* ܡܬܟܠܬ ܪܘܚܐ *confiance;* ܡܛܝܬ ܐܝܕܐ *secours;* ܡܣܒ ܒܐܦ̈ܐ *hypocrisie* ܡܦܩ ܒܪܘܚܐ *excuse, introduction.*

354 – Les noms suivants sont contractés d'après la contraction d'indétermination et d'annexion, au singulier et au pluriel.

Contr. d'ann. plur.	Contr. d'ind, plur.	Contr. d'ann. sing.	Contr. d'ind. sing.	
ܐܒ̈ܗܝ	ܐܒܗ̈ܝܢ	ܐܒ	ܐܒ	ܐܒܐ
ܒܢ̈ܝ	ܒܢܝܢ	ܒܪ	ܒܪ	ܒܪܐ
ܒܢ̈ܬ	ܒܢ̈ܢ	ܒܪܬ	ܒܪܐ	ܒܪܬܐ
ܫܡ̈ܗܝ	ܫܡܗ̈ܢ	ܫܡ	ܫܡ	ܫܡܐ

Contr. d'ann. plur.	Contr. d'ind. plur.	Contr. d'ann. sing.	Contr. d'ind. sing.	
ܡܫܬܟܚܢܘܬ	ܡܫܬܟܚܢܘܢ	ܡܫܬܟܚܢܘܬ	ܡܫܬܟܚܢܘ	ܡܫܬܟܚܢܘܬܐ
ܚܣܝܬ	ܚܣܝܢ	«	«	ܚܣܝܐ
ܓܒܪܝ	ܓܒܪܝܢ	ܓܒܪ	ܓܒܪ	ܓܒܪܐ
ܢܩܫܝ	ܢܩܫܝܢ	ܢܩܫ	ܢܩܫ	ܢܩܫܐ

SUPPLÉMENT

APHÉRÈSE DE LA DERNIÈRE LETTRE DU NOM PROPRE GREC EMPLOYÉ AU VOCATIF (ܩܪܝܢܐ)

355 - Les Occidentaux suivent les règles mêmes du vocatif grec; ainsi de ܬܐܘܦܝܠܘܣ ils disent ܬܐܘܦܝܠܐ *ô Théophile*; mais les Orientaux mettent à tort un phatah à la dernière lettre ܬܐܘܦܝܠܐ ; fait exception pourtant chez ces derniers ܛܝܡܬܐܘܣ car ils disent régulièrement ܛܝܡܬܐܐ.

Dans les noms terminés en ܐܣ, on se contente, chez les uns et les autres, de retrancher simplement le ܣ, ex. ܐܩܘܝܠܐܣ *Aquilas* ܐܩܘܝܠܐ.

§ 3

DIMINUTIF ܙܘܥܪܐ.

356 - I^re^ **règle :** On forme le diminutif dans les noms *masculins*, en retranchant l'alaph paragogique et en ajoutant le suffixe ܘܣܐ ou ܘܢܐ, ex. ܐܚܘܣܐ ou ܐܚܘܢܐ *petit frère*; ܟܠܒܘܣܐ ou ܟܠܒܘܢܐ *petit chien* de ܐܚܐ et de ܟܠܒܐ. — On peut ajouter, mais dans le langage familier seulement, les deux suffixes à la fois, comme aussi le même répété, ex. ܐܚܘܣܘܢܐ ou ܐܚܘܢܘܢܐ; mais jamais ܐܚܘܣܘܣܐ avec deux ܘܣܐ.

357 - IIe **règle** : Dans les noms *féminins*, après avoir retranché l'alaph paragogique, on ajoute le suffixe féminin ܘܢܝܬܐ, ex. ܒܪܬܘܢܝܬܐ *petite fille* de ܒܪܬܐ — Ici encore on peut répéter ce suffixe, qui devient ܘܢܝܬܘܢܝܬܐ, ex. ܒܪܬܘܢܝܬܘܢܝܬܐ .

EXCEPTIONS A LA 1re RÈGLE : ܠܥܡܐ *appât* fait ܠܥܡܘܢܝܐ . ܙܓܐ *clochette* ܙܓܘܓܝܬܐ . ܠܓܐ *grasseyeur* ܠܓܠܓܘܓܐ . ܕܩܢܐ *menton* (inusité) ܕܩܢܘܩܢܐ .

REMARQUE. En règle générale, les substantifs terminés en ܘܢܐ ne sont pas susceptibles des terminaisons du diminutif, ex. ܕܪܟܡܘܢܐ *drachme*, ܦܪܨܘܢܐ *pépin*.

§ 4

GENRE (ܓܢܣܐ)

I DANS LES SUBSTANTIFS

Les noms, comme les verbes, sont susceptibles de trois genres : le masculin ܕܟܪܢܝܐ, le féminin ܢܩܒܬܢܝܐ et le genre commun ܓܘܢܝܐ .

Le genre des noms se reconnaît en Araméen à la signification ou à la terminaison.

358 - I Sont *féminins* d'après la *signification* :

a / Tous les noms propres de femmes, ex. ܡܪܝܡ *Marie*.

b / Tous les noms communs qui désignent des femelles, ex. ܥܙܐ *chèvre*, ܐܬܢܐ *ânesse*.

c / Les noms de provinces, de villes, ex. ܡܨܪܝܢ *Egypte*, ܢܨܝܒܝܢ *Nisibe*.

d / Les noms des lettres de l'alphabet, ex. ܐܠܦ *Alaph*.

c / Les noms des points cardinaux, ex. ܬܝܡܢܐ *sud*, ܝܡܝܢܐ *la droite*.

f / Les noms des parties doubles du corps, ex. ܥܰܝܢܳܐ *œil*; excepté les suivants qui sont masculins : ܬܶܕܝܳܐ *mamelle*, ܕܪܳܥܳܐ *bras*, ܓܶܦܳܐ *aile*, ܢܺܝܒܳܐ *dent canine*, ܢܶܫܓܳܠܳܐ *coude*.

359 – II Sont *féminins* d'après la *terminaison* :

a / Les substantifs indéclinables terminés par un iodh, ex. ܥܰܟܽܘܒܺܝ *araignée*.

b / Tous les noms, très nombreux, qui sont terminés par un taw servile, c. a. d. ne faisant pas partie du radical du verbe, ex. ܚܙܳܬܳܐ *vue*, ܦܪܳܚܬܳܐ *vol*, ܬܶܫܒܽܘܚܬܳܐ *gloire* (de ܚܙܳܐ . ܦܪܰܚ . ܫܰܒܰܚ) . Le nom serait au contraire masculin, si le taw était radical, ex. ܒܰܝܬܳܐ *maison*, ܢܰܚܬܳܐ *habit*, ܦܚܰܬܳܐ *gouffre* (de ܒܳܬ . ܢܚܶܬ . ܦܚܰܬ).

Font *exception* les cinq noms suivants : ܪܽܘܥܬܳܐ *écume*, ܥܽܘܣܬܳܐ *scorie*, ܫܶܬܳܐ *cep*, ܓܶܬܳܐ *injustice*, ܦܶܬܳܐ *terre cuite* (de ܫܬܰܬ · ܓܢܰܬ . ܦܬܰܬ . et ܦܬܰܬ (1)). Remarquons aussi que le mot ܚܶܡܬܳܐ *colère* est du féminin, parce qu'il est mis pour ܝܚܶܡܬܳܐ (provenant du verbe assimilé primitif ܝܚܰܡ ; comme ܕܶܥܬܳܐ de ܝܕܰܥ ; il ne provient donc pas de ܐܶܬܚܰܡܰܡ).

360 – III *Sont masculins* : a / En règle générale, tous les noms non compris dans les règles précédentes, ex. ܚܡܳܪܳܐ *âne*, ܟܬܳܒܳܐ *livre*, ܕܶܩܠܰܬ *Tigre*.

b / Les noms, en très petit nombre, terminés en taw et se rapportant à des êtres mâles, ex. ܚܰܒܪܽܘܬܳܐ *ami*, ܩܰܪܺܝܒܽܘܬܳܐ *parent*.

c / Tous les noms, de plantes surtout, qui ne sont pas terminés par un alaph, ex. ܡܪܡܘܢܐ *grenadier sauvage*. Fait exception ܨܠܦܐ *càprier*.

---

(1) En réalité ܥܽܘܣܬܳܐ et ܪܽܘܥܬܳܐ proviennent des verbes primitifs défectueux ܥܣܳܐ et ܪܥܳܐ ; et ܫܶܬܳܐ . ܓܶܬܳܐ . ܦܶܬܳܐ sont mis pour ܫܶܬܬܳܐ comme ܓܶܢܬܳܐ . ܓܶܬܬܳܐ . ܦܶܬܬܳܐ comme ܦܶܬܳܐ .

361 – IV *Sont des deux genres:* La plupart des noms collectifs désignant des animaux; et même quelques noms relevant des règles précédentes. Il serait inutile de dresser une liste complète des noms des deux genres; nous nous contentons d'énumérer dans la liste suivante les noms rigoureusement féminins qui sont en dehors des deux règles des Nos 358, 359.

ܐܓܢܐ	coupe	ܐܕܪܐ	darire	ܐܘܪܚܐ	chemin
ܐܟܣܪܐ	compagnie	ܐܟܣܕܪܐ	cloitre	ܐܟܣܢܝܐ	expatriation
ܐܠܥܐ	côte	ܐܠܦܐ	barque	ܐܡܝܠܐ	tapis
ܐܢܦܘܪܐ	liturgie	ܐܢܣܠܐ	boutonnière	ܐܣܛܠܐ	habit
ܐܣܦܘܓܐ	éponge	ܐܣܦܝܩܐ	épieu	ܐܣܦܝܪܐ	sphère
ܐܦܥܐ	hyène	ܐܪܥܐ	terre (1)	ܐܟܘܡܐ	curcuma
ܐܦܟܬܐ	indigestion	ܐܦܐ	(2) face	ܒܛܝܢܐ	graines de vesces
ܒܘܪܝܐ	natte	ܒܢܕܐ	drapeau	ܓܗܢܐ	géhenne
ܓܘܡܐ	pilier	ܓܘܕܐ	outre	ܓܘܕܐ	troupe; mur
ܓܘܢܝܐ	coin	ܫܥܐ	instant	ܫܝܘܠ	enfer
ܘܝܠܐ	voile	ܙܦܬܐ	poix	ܙܪܬܐ	(3) empan
ܚܟܐ	palais de la bouche	ܚܩܠܐ	champ	ܨܦܪܐ	oiseau
ܛܝܡܐ	prix	ܛܝܛܝܒܘܣ	mésange	ܟܐܦܐ	pierre
ܟܘܝܠܐ	arche	ܟܒܕܐ	foie	ܟܘܪܬܐ	ruche
ܟܘܪܐ	district	ܟܝܡܐ	pléiades	ܟܦܐ	pelle; gerbe
ܟܟܪܐ	talent (poids)	ܟܪܣܐ	ventre	ܡܐܢܐ	ustensile
ܡܐܐ	cent	ܡܓܢܐ	bouclier	ܡܘܒܠܐ	charge

---

(1) Narsai l'a-t-il employé au masculin, voir Narsai opp. vol. I, p. 225.

(2) En réalité c'est une partie double.

(3) Dans ce mot le taw doit être considéré comme servile, le verbe primitif est ܙܪ, la preuve en est que le taw est doux.

ܦܝܠܐ	écuelle	ܩܦܘܦܐ	hibou	ܒܥܘܬܐ	cantique à Marie
ܢܡܠܐ	fourmi	ܢܥܡܐ	autruche	ܢܦܫܐ	âme (1)
ܝܡܢܐ	bois de la meule	ܣܘܪܒܝܐ	javelot	ܣܦܬܐ	extrémité d'une terrasse.
ܣܐܬܐ	mesure	ܣܟܝܢܐ	couteau	ܣܒܥܐ	espèce d'oiseau
ܣܟܪܐ	bouclier.	ܣܟܘܠܘ	belette	ܣܦܣܪܐ	yatagan
ܥܛܟܐ	grappe	ܥܢܢܐ	nuée	ܥܢܐ	brebis
ܥܢܒܐ	raisin	ܥܢܦܐ	tige	ܥܦܪܐ	huppe; crinière
ܚܘܪܒܐ	désert	ܥܪܦܠܐ	brouillard	ܟܟܐ	dent molaire
ܦܕܢܐ	deux bœufs attelés.	ܦܠܦܠܐ	poivre	ܩܠܐ	antienne
ܦܓܪܐ	pagode	ܨܦܪܐ	moineau	ܩܕܪܐ	marmite
ܩܠܡܐ	pou	ܣܗܪܐ	muscade ; styrax	ܣܢܕܝܠ	crochet
ܪܚܝܐ	moulin	ܪܘܡܚܐ	lance	ܪܡܟܐ	troupeau de juments
ܕܘܡܚܐ	mauve	ܪܘܩܥܐ	pièce d'étoffe	ܫܠܕܐ	cadavre
ܐܕܘܫܐ	émeute	ܬܒܝܠ	terre habitée.		

Nous n'avons pas cherché à relater dans ce tableau, tous les noms féminins dérivés en dernière analyse de la contraction d'indétermination des noms féminins singuliers, (344 et sqq.), car le nom qui est du féminin avant la contraction, ne cesse pas de l'être après, ex ܫܥܬܐ *heure* ܫܥܐ, et enfin ܫܥܐ : ܫܥܐ . ܫܪܬܐ *nombril* ܫܪܐ et enfin ܫܪܐ : ܫܪܐ . ܩܠܡܬܐ *insecte* ܩܠܡܐ : ܩܠܡܐ (2).

Les noms *épicènes* c'est-à-dire qui servent à la fois à désigner le mâle et la femelle, comme ܩܘܦܐ *hibou*, sont suivis du mot ܕܟܪܐ s'ils sont mâles, et alors le nom est masculin, et du mot ܢܩܒܐ s'ils sont femelles, et le nom devient féminin, suivant la règle (358).

II

DANS LES ADJECTIFS

362 – Règle générale : On forme le féminin dans les adjectifs, même pris substantivement, en les contractant et y ajoutant un taw à zakaph, ex. ܡܣܰܢܝܳܐ *odieux* ܡܣܰܢܝܬܳܐ *odieuse.* ܪܰܒܳܐ *grand* ܪܰܒܬܳܐ . ܪܽܘܚܳܢܳܝܳܐ *spirituel* ܪܽܘܚܳܢܳܝܬܳܐ *spirituelle.* ܬܰܪܥܳܐ *portier* ܬܰܪܥܝܬܳܐ (5). ܡܫܰܒܚܳܐ *glorifié* ܡܫܰܒܚܬܳܐ . ܪܳܚܡܳܐ *ami* ܪܳܚܡܬܳܐ . Le iodh apocopé des noms défectueux trilitères reparaît ici, comme nous l'avons fait remarquer (54), ex. ܦܰܐܝܳܐ *gracieux* ܦܰܐܝܬܳܐ . ܕܰܟܝܳܐ *pur* ܕܰܟܝܬܳܐ . ܛܥܝܳܐ *perdu* ܛܥܝܬܳܐ ; ainsi que l'alaph des noms hamzés, ex. ܗܰܢܝܐܳܐ *délicieux* ܗܰܢܝܐܬܳܐ et non pas ܗܰܢܝܬܳܐ .

---

(1) Quelques auteurs l'ont employé au masculin.

(2) Cet alaph final des noms fém. sing. contractés, était dans l'origine (N° 6) un taw adouci.

363 – REMARQUES. A / Les adjectifs substantifs en noun, prennent un iodh à hibas avant le taw (iodh provenant sans doute d'un ancien adjectif relatif), ex. ܡܰܠܦܳܢܳܐ *professeur* ܡܰܠܦܳܢܝܬܳܐ, ܡܪܰܚܡܳܢܳܐ *miséricordieux* ܡܪܰܚܡܳܢܝܬܳܐ. B / Les adjectifs trilitères sains de la forme ܦܰܥܠܳܐ , en devenant féminins, ne perdent pas leur accent, comme dans la contraction : la première radicale prend donc un phatah et les deux autres restent quiescentes, ex. ܛܰܦܫܳܐ *corrompu* ܛܰܦܫܬܳܐ . ܟܰܠܒܳܐ *chien* ܟܰܠܒܬܳܐ . Font exception les noms suivants qui suivent la règle générale : ܥܠܰܝܡܳܐ *jeune homme* ܥܠܰܝܡܬܳܐ . ܚܒܰܪܳܐ *ami* ܚܒܰܪܬܳܐ . ܚܕܰܬܳܐ *nouveau* ܚܕܰܬܬܳܐ . ܥܣܰܩܳܐ *ardu* ܥܣܰܩܬܳܐ .

EXCEPTIONS : ܐܚܪܺܢܳܐ *autre* ܐܚܪܺܬܳܐ (le noun disparaît). ܟܽܘܕܢܳܐ *mulet* ܟܽܘܕܰܢܝܬܳܐ . ܣܽܘܣܝܳܐ *cheval* ܣܽܘܣܝܬܳܐ . ܚܡܳܐ *beau-père* ܚܡܳܬܳܐ . ܐܰܪܝܳܐ *lion* ܐܰܪܝܽܘܬܳܐ . -- Les noms dont le masculin et le féminin diffèrent radicalement sont les suivants : ܥܰܒܕܳܐ *serf* ܐܰܡܬܳܐ *serve*; ܐܰܒܳܐ *père* ܐܶܡܳܐ *mère*; ܓܰܒܪܳܐ *homme* ܐܰܢ݇ܬܬܳܐ *femme*; ܬܰܝܫܳܐ *bouc* ܥܶܙܳܐ *chèvre*; ܕܶܟܪܳܐ *bélier* ܢܶܩܝܳܐ *brebis*.

III

DANS LES NOMS GRECS

364 – Sont féminins :

1° Tous les noms terminés par un phataḥ chez les Occidentaux, ex. ܩܰܬܶܕܪܰܐ *chaire*.

2° Tous les noms terminés par un iodh à zaḳaph chez les Orientaux et à phataḥ chez les Occidentaux, ex. ܐܘܼܣܝܼܵܐ ܐܽܘܣܺܝܰܐ *essence*.

3° Tous les noms terminés par un zélam dur chez les Orientaux et par un ḥibaṣ chez les Occidentaux, ex. ܕܝܼܵܬܹܐܩܹܐ ܕܺܝܰܬܺܝܩܺܝ *testament*.

4° Les noms terminés par le suffixe ܣܝܣ ou ܝܢ, ex. ܩܰܬܰܐܪܶܣܝܣ *anathème*, ܣܝܪܝܢ *sirène*.

REMARQUE. La plupart des autres noms grecs sont du masculin; ceux qui sont d'un usage fréquent et du genre féminin sont mentionnés dans notre liste des noms féminins (361).

§ 5

ADJECTIF RELATIF (ܢܣܝܒܘܬܐ).

L'adjectif relatif est celui qui indique les rapports d'origine, de pays, de famille, de métier, de secte etc.

365 – L'adjectif relatif peut affecter trois terminaisons : ܳܝܳܐ . ܳܢܳܝܳܐ . ܘܳܝܳܐ qui s'ajoutent à la fin des mots, d'après les règles suivantes, après suppression de l'alaph final et accentuation de la lettre précédente par un zakaph :

366 – LE IODH s'ajoute à tout nom, surtout aux noms propres d'hommes et aux ethniques de villes, de provinces, ex. ܡܫܝܚܐ *Christ* ܡܫܝܚܝܐ *chrétien*, ܡܘܨܠ *Mossoul* ܡܘܨܠܝܐ *Mossouliotte* (1). Seulement un adjectif, terminé ainsi par un iodh, ne saurait être employé substantivement, excepté dans le cas où il vient d'un nom propre; ainsi on ne peut pas dire ܪ̈ܘܚܝܐ dans le sens de *les spirituels* de ܪܘܚܐ *esprit*.

367 – LE NOUN-IODH peut s'ajouter de même à tout nom, avec cette différence 1° que cette forme *d'adjectif* ne s'emploie presque jamais pour les noms propres d'hommes et pour les ethniques; ainsi on ne peut pas dire ܡܫܝܚܢܝܐ . ܐܪܒܠܢܝܐ . 2° que l'adjectif ainsi formé peut s'employer substantivement, ex. ܪ̈ܘܚܢܝܐ *les spirituels* ou simplement *spirituels*. — Cette forme d'adjectif s'emploie généralement dans les noms terminés par un taw et dans les noms bilitères, ex. ܬܘܕܝܬܢܝܐ *religieux* de ܬܘܕܝܬܐ, et ܙܢܢܝܐ *différent* de ܙܢܐ .

368 – LE NOUN s'ajoute seulement aux noms suivants: ܪܘܚܢܝܐ *esprit*, ܦܓܪܢܝܐ *corps*, ܢܘܪܢܝܐ *feu*, ܢܘܗܪܢܝܐ *lumière*, ܫܡܝܢܝܐ *ciel*, ܓܘܫܡܢܝܐ *corps*, ܐܪܥܢܝܐ *terre*, ܛܘܒܢܐ *béatitude*, ܟܪܣܢܝܐ *ventre*, ܥܕܬܢܝܐ *église*, ܣܦܬܢܝܐ *lèvre*. Ces noms avec le noun de l'adjectif, ont le plus souvent un sens substantif, ex. ܪ̈ܘܚܢܝܐ *les spirituels*. Les huit premiers peuvent aussi être employés comme adjectifs, ex. ܥܘܬܪܐ ܪܘܚܢܝܐ *richesse spirituelle*.

---

(1) Cependant on dit ܡܨܪܝܐ *Égyptien*, ܐܝܣܪܝܠܝܐ *Israélite*, ܐܘܪܗܝܐ *d'Édesse*, ܕܪܡܣܘܩܝܐ ou ܕܪܡܣܘܩܢܝܐ *de Damas*, ܩܦܘܕܩܝܐ *de Cappadoce*, ܢܨܝܒܢܝܐ *de Nisibe*, ܒܝܬܢܗܪܝܐ *Mésopotamien*, ܓܙܪܬܝܐ *de Djéziré*, ܡܪܘܙܝܐ *de Merw*, ܡܢܝܟܝܐ *Manichéen*, ܒܒܠܝܐ *Babylonien*. ܐܪܒܠܝܐ *d'Arbelles*. de ܡܨܪܝܢ . ܐܝܣܪܝܠ . ܐܘܪܗܝ . ܕܪܡܣܘܩ . ܩܦܘܕܩܝܐ . ܢܨܝܒܝܢ . ܒܝܬ ܢܗܪܝܢ . ܓܙܪܬܐ ou ܓܙܪܬܐ . ܡܪܘ . ܡܢܝ . ܒܒܠ . ܐܪܒܝܠ .

369 – REMARQUES. a/ Il y a en Araméen une autre particule ܒܝܬ, qui précédée d'un dalath, donne au nom propre (surtout d'homme) qui la suit, le sens d'un collectif, ex. ܕܒܝܬ ܐܦܠܛܘܢ *les Platoniciens*, ܕܒܝܬ ܡܪܝ ܐܦܪܝܡ *les élèves, les compagnons* ou *les partisans de Sᵗ Ephrem*.

b/ Aux différentes formes du participe présent, du participe nominal, du participe passé et de l'adjectif qualificatif, on ne peut ajouter aucune des particules relatives précédentes; ainsi on ne peut pas rendre adjectif relatif les noms suivants: ܨܝܕܐ *pêcheur*, ܚܝܛܐ *tailleur*, ܣܗܕܐ *martyr*, ܡܥܒܕܢܐ *auteur*, ܟܬܝܒܐ *écrit*, ܟܬܘܒܐ *écrivain*, ܚܣܝܐ *pur*, ܫܦܝܪܐ *beau*.

370 – EXCEPTIONS. L'adjectif relatif des noms suivants: ܐܒܐ *père*, ܐܡܐ *mère*, ܐܡܬܐ *servante*, ܚܡܐ *beau-père*, ܙܘܝܬܐ *angle*, ܐܪܡ *Aram*, ܫܡܐ *nom*, ܐܢܬܬܐ *femme*, ܡܕܝܢܬܐ *ville*, ܚܢܘܬܐ *boutique*, ܓܠܘܬܐ FAIT : ܐܒܗܝܐ *paternel*, ܐܡܗܝܐ *maternel*, ܐܡܗܝܐ *de servante*, ܚܡܗܝܐ *de beau-père*, ܙܘܝܝܐ *angulaire*. ܐܪܡܝܐ *Araméen* et ܐܪܡܝܐ *païen* ou *Araméen*, ܫܡܗܝܐ *nominal*, ܢܫܝܐ ou ܐܢܬܬܢܝܐ *féminin*, ܡܕܝܢܝܐ *citadin*, ܚܢܘܝܐ *boutiquier*, ܓܠܘܝܐ *migrant*.

371 – Notons en passant, à titre de curiosité, la dérivation tout-à-fait étrange des noms suivants : ܓܙܐ *trésor*, ܡܘܣܝܩܝ *musique*, ܩܝܬܪܐ *guitare*, ܩܝܛܘܢܐ *chambre*, ܓܢܬܐ et ܦܪܕܝܣܐ *jardin*, ܪܝܚܐ *odeur*,

ܩܪܺܝܬܳܐ *village*, ܣܦܺܝܢܬܳܐ *navire.* CAR ON DIT : ܓܶܙܒܪܳܐ etc. *trésorier*, ܡܘܼܣܝܼܩܳܪܳܐ *musicien*, ܩܺܝܬܳܪܘܿܕܳܐ *joueur de guitare*, ܩܺܝܛܘܿܢܺܝܬܳܐ *valet de chambre*, ܓܰܢܳܢܳܐ et ܦܰܪܕܺܝܣܳܢܳܐ *jardinier*, ܒܰܣܡܳܢܳܐ *odoriférant*, ܩܘܼܪܳܝܳܐ *villageois*, ܡܰܠܳܚܳܐ *pilote*.. (1)

Les Araméens forment quelquefois des adjectifs relatifs, même avec des pronoms et des particules, ex. ܡܢܳܝܳܐ . ܐܰܝܟܢܳܝܳܐ . ܐܰܝܟܳܢܳܝܳܐ . ܐܶܡܬܳܢܳܝܳܐ . de ܡܢܳܐ . ܐܰܝܟܢܳܐ . ܐܰܝܟܳܐ . ܐܶܡܬܰܝ .

§ 6

NOMS COLLECTIFS (ܫܡܳܗ̈ܐ ܟܢܘܼܫܳܝ̈ܐ)

Ils sont de deux sortes : *noms de pluralité* ܫܡܳܗ̈ܐ) ܕܣܰܓܺܝܐܘܼܬܳܐ) et *noms semblables aux noms de pluralité* (ܡܕܰܡܝܳܢ̈ܐ ܠܣܰܓܺܝܐܘܼܬܳܐ).

372 – I Les premiers sont ceux dont la signification même, au singulier, renferme l'idée de collection, ex. ܥܰܡܳܐ *peuple*, ܚܰܝܠܳܐ *armée.* – Les mots de ce genre n'ont pas de nom d'unité; on exprime ordinairement ce dernier, en faisant précéder le nom de ܚܰܕ, ex. ܚܰܕ ܡܶܢ ܥܰܡܳܐ *un homme du peuple.*

373 – II Les seconds sont ceux dont la forme plurielle est indispensable pour exprimer l'idée de collection; tels sont les noms de *fruits* et *d'arbres.* – Le nom d'unité se forme, dans ce cas, comme en arabe, par l'addition d'un taw à la fin du collectif ou pluriel, ex. ܥܶܢܒܶ̈ܐ *raisin*

---

(1) Nous n'avons pas tenu compte, dans cette liste, des noms grecs ou Araméens qui, tout en ayant une dérivation irrégulière, en ont une autre régulière, comme ܐܶܣܛܘܿܢܺܝܬܳܐ ou ܐܶܣܛܘܿܢܳܝܳܐ *stylite* de ܐܶܣܛܘܿܢܳܐ .— D'ailleurs tous ces noms à forme irrégulière ne sont pas de vrais adjectifs; car leur adjectif relatif suit en tout les règles exposées précédemment , ex. ܡܺܝܬܪ̈ܐ ܩܺܝܬܳܪܘܿܢܳܝܳܬܳܐ *cordes de violon.*

ܥܶܢܒܬܳܐ *un grain de raisin;* ܬܹ̈ܐܢܹܐ *figues* ܬܹܐܢܬܳܐ *une figue;* ܕܶܩܠܹ̈ܐ *palmiers* ܕܶܩܠܬܳܐ *un palmier;* ܒܶܨܠܹ̈ܐ *oignons* ܒܶܨܠܬܳܐ *un oignon.* – Mais pour un grand nombre des noms de ce genre, on ne leur connaît pas jusqu'à présent de nom d'unité, ex. ܦܶܠܦܠܹ̈ܐ *poivre;* nom d'unité ??.

374 – III Nons devons ajouter à ces deux collectifs, les noms que nous pourrions appeler ܡܕܰܡܝܳܢ̈ ܚܕܳܝܘܬ݂ܳܐ *semblables aux noms* d'UNITÉ; ce sont des noms collectifs singuliers qui se forment par l'addition du suffixe ܘܬ݂ܳܐ ; tout, comme en français on dit la *gentilité* pour l'ensemble des gentils, ex. ܢܒܺܝܘܬ݂ܳܐ *les prophètes,* ܫܠܺܝܚܘܬ݂ܳܐ *les apôtres,* ܬܰܠܡܺܝܕܘܬ݂ܳܐ *les disciples* (1); de ܢܒܺܝܳܐ . ܫܠܺܝܚܳܐ . ܬܰܠܡܺܝܕܳܐ . – Dans les noms de nombre, ܘܬ݂ܳܐ perd son waw : on ajoute donc seulement un taw au masculin, ex. ܬܪܶܥܣܰܪܬ݂ܳܐ *les douze* (apôtres etc.), ܥܣܰܪܬ݂ܳܐ *une dizaine* (de chapelet etc.).

§ 7

NOMBRE

Il y a en Araméen trois nombres : le singulier ܚܕܳܢܳܝܳܐ. le duel, le pluriel ܣܘܓܐܳܢܳܝܳܐ.

I

DUEL

375 – On formait jadis le duel, suivant toute vraisemblance, en ajoutant au nom un iodh précédé d'un zélam, et suivi d'un noun, ex. ܡܰܠܟܰܝܢ *deux rois.* Cette forme s'est perdue à travers les âges, et aucune trace n'en est restée ; quatre mots seulement semblent avoir échappé à l'oubli : ܬܪܶܝܢ et ܬܰܪܬܶܝܢ *deux*, ܡܳܐܬܶܝܢ *deux-cents*, ܡܨܪܶܝܢ *les deux Egyptes* (l'inférieure et la supérieure). Une phrase encore des Saintes Ecritures (Reg. IV,1) semble indiquer un duel ܘܣܳܐܬܶܝܢ ܣܥܳܪ̈ܝܢ ܒܣܶܠܥܳܐ *et deux mesures d'orge pour une drachme*; mais les copistes, ne l'ayant pas comprise, ont changé le duel ܣܳܐܬܶܝܢ *deux mesures* en ܣܳܐ̈ܬܺܝܢ *des mesures*.

---

(1) Ces noms collectifs peuvent donc se confondre avec les noms d'action terminés également en ܘܬ݂ܳܐ. Le sens de la phrase aidera à distinguer les uns des autres.

376 – Aujourd'hui pour exprimer le duel, on met ܬܪܶܝܢ devant le nom masculin, ex. ܬܪܶܝܢ ܓܰܒܪ̈ܶܐ *deux hommes*, et ܬܰܪܬܶܝܢ devant le nom féminin, ܬܰܪܬܶܝܢ ܢܶܫ̈ܶܐ *deux femmes*.

II

PLURIEL

Pour plus de clarté et de précision, nous ferons des noms Araméens trois catégories : 1° les noms sains (i. e. terminés ni par un iodh ni par un taw). 2° les noms terminés par ܝܳܐ . 3° les noms terminés par ܬܳܐ .

I°

PLURIEL DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS SAINS

377 – **Règle générale** : On forme le pluriel de ces noms, en marquant la dernière lettre d'un zélam dur, ex. ܡܰܠܟܳܐ *roi* ܡܰܠܟ̈ܶܐ *rois*; ܫܰܦܺܝܪܳܐ *beau* ܫܰܦܺܝܪ̈ܶܐ *beaux*.

378 – Remarque. Les noms non terminés par alaph, n'ont pas la forme plurielle; quelquefois on les marque des deux points caractéristiques du pluriel, mais sans aucun autre changement, ܛܘܥܝ̈ܢ *erreurs* de ܛܘܥܝܢ . Seuls les noms des lettres de l'alphabet, bien que non terminés par alaph, suivent la règle générale, ex. ܝܘ̈ܕܐ *des iodhs*, ܛܝ̈ܬܐ *des têths*.

379 – Exceptions. Les *adjectifs* qualificatifs, pris même substantivement, n'admettent aucune exception. Nous donnons ci-après la liste des *substantifs* qui n'ont pas de pluriel régulier ; il serait oiseux de mentionner ceux qui, ayant un pluriel régulier, en ont encore un autre irrégulier. Qu'il nous suffise de faire remarquer, 1° que la plupart des noms féminins sans la lettre taw ; 2° que plusieurs des noms des deux genres; 3° qu'un grand nombre des noms masculins, peuvent, outre le pluriel régulier, en former un autre avec un taw et quelquefois avec un noun, ex. ܚܩܠܐ *champ* ܚܩ̈ܠܐ ou ܚܩܠ̈ܬܐ . ܝܘܡܐ *jour* ܝܘ̈ܡܐ ou ܝܘܡ̈ܬܐ . ܚܡܪܐ *vin* ܚܡ̈ܪܐ ou ܚܡܪ̈ܢܐ .

ܐܐܪ	vent	ܐܐ̈ܪܘܗ	ܙܢܐ	manière	ܙܢ̈ܝܐ
ܐܒܐ	père	ܐܒ̈ܗܐ	ܚܡܐ	beau-père	ܚܡ̈ܘܗ
ܐܒܐ : ܐܒܗ̈ܬܐ	patriarches		ܟܒܕܐ	foie	ܟܒ̈ܕܬܐ
ܐܘܪܚܐ	chemin	ܐܘܪ̈ܚܬܐ	ܟܪܣܐ	ventre	ܟܪ̈ܣܬܐ
ܐܝܕܐ	main factice (1)	ܐܝ̈ܕܝܬܐ	ܡܪܐ	Seigneur	ܡܪ̈ܘܬܐ
ܐܕܢܐ	manche; anse (1)	ܐܕܢ̈ܬܐ	ܢܦܫܐ	âme	ܢܦ̈ܫܬܐ
ܐܡܐ	mère	ܐܡܗ̈ܬܐ	ܣܘܒܝܢܐ	javelot	ܣܘܒܝ̈ܢܬܐ
ܐܚܪܢܐ	autre	ܐܚܪ̈ܢܐ	ܣܡܐ	remède	ܣܡ̈ܡܢܐ
ܐܣܛܕܝܐ	stade	ܐܣܛܕ̈ܘܬܐ	ܫܩܐ	jambe	ܫܩ̈ܬܐ
ܐܪܥܐ	terre	ܐܪ̈ܥܬܐ	ܥܝܢܐ	source (1)	ܥܝ̈ܢܬܐ
ܒܪܐ	fils	ܒܢ̈ܝܐ	ܥܪܣܐ	lit	ܥܪ̈ܣܬܐ
ܒܪܢܫܐ	homme	ܒ̈ܢܝܢܫܐ	ܫܡܐ	nom	ܫܡ̈ܗܬܐ ou ܫܡ̈ܗܐ
ܚܒܠܐ	corde	ܚܒ̈ܠܘܬܐ	ܬܕܝܐ	mamelle	ܬܕ̈ܝܐ
ܡܐܢܐ	ustensile	ܡܐ̈ܢܘܬܐ			

---

(1) En ce sens seulement.

2°

PLURIEL DES ADJECTIFS ET DES SUBSTANTIFS TERMINÉS PAR ܝܵܐ

380 – A / **Règle** COMMUNE A CERTAINS *adjectifs et substantifs* : Prennent un zélam seulement, suivant la règle précédente, les adjectifs, substantifs et noms d'action dont la lettre qui précède le iodh est accentuée, ex. ܓܘܼܕܵܦܝܵܐ *blâme* ܓܘܼܕܵܦܝܹ̈ܐ . ܕܲܝܪܵܝܵܐ *moine* ܕܲܝܪܵܝܹ̈ܐ . ܪܘܼܚܵܢܵܝܵܐ *spirituel* ܪܘܼܚܵܢܵܝܹ̈ܐ . Fait exception ܦܵܬܝܵܐ *trépied d'une marmite* ܦܵܬܘܵܬܵܐ .

381 – B / **Règles** PROPRES AUX *ADJECTIFS* QUI NE RENTRENT PAS DANS LA RÈGLE PRÉCÉDENTE :

1° Tout adjectif défectueux de la forme ܦܲܥܠܵܐ renvoie l'accent de sa première radicale à la seconde (36) ex. ܕܲܟܝܵܐ *pur* ܕܲܟܝܹ̈ܐ . ܫܲܦܝܵܐ *serein* ܫܲܦܝܹ̈ܐ .

2° Dans tout adjectif défectueux de la forme dérivée ܦܘܼܥܠܵܐ, ainsi que dans tout participe passé quadrilitère commençant par un mim, la lettre qui précède le iodh prend simplement un phatah (33,1°), ex. ܛܲܥܝܵܐ *égaré* ܛܲܥܝܹ̈ܐ . ܡܫܲܡܠܝܵܐ *complet* ܡܫܲܡܠܝܹ̈ܐ . ܡܣܲܠܝܵܐ *détesté* ܡܣܲܠܝܹ̈ܐ .

382 – C / **Règles** DU PLURIEL POUR LES *substantifs* QUI NE RENTRENT PAS DANS LA RÈGLE 380 :

1° Tout substantif défectueux de la forme ܦܲܥܠܵܐ, a un pluriel régulier, d'après la règle des adjectifs de cette même forme, ex. ܓܲܕܝܵܐ *bouc* ܓܲܕܝܹ̈ܐ . ܛܲܒܝܵܐ *daim* ܛܲܒܝܹ̈ܐ .

Font EXCEPTION ܐܲܪܝܵܐ *lion* ܐܲܪܝܘܵܬܵܐ . ܩܲܪܝܵܐ *froid* ܩܲܪ̈ܝܵܐ . ܡܲܚܛܝܵܐ *grosse aiguille* ܡܲܚܛܝܹ̈ܐ .

2° Tout substantif défectueux de la forme ܦܵܥܠܵܐ, a pareillement un pluriel régulier formé d'après la règle des adjectifs de la même forme, ex. ܡܵܪܝܵܐ *Seigneur*, ܡܵܪ̈ܝܹܐ. ܪܵܕܝܵܐ *ruisseau* ܪ̈ܵܕܝܹܐ. Exception: ܐܵܣܝܵܐ *médecin* ܐܵܣܘܵܬܵܐ. En dehors de ce pluriel régulier, la plupart de ces noms ont un autre pluriel terminé en ܘܵܬܵܐ, ex. ܫܵܩܝܵܐ *échanson* ܫܵܩ̈ܝܹܐ et ܫܵܩܘܵܬܵܐ. ܡܵܪܝܵܐ *seigneur* ܡܵܪ̈ܝܹܐ et ܡܵܪܘܵܬܵܐ.

3° Les substantifs et les noms d'action de la forme ܦܸܥܠܵܐ font leur pluriel en changeant le zakaph du iodh en un zélam, ex. ܐܸܠܝܵܐ *deuil* ܐܸܠ̈ܝܹܐ. ܐܸܣܝܵܐ *guérison* ܐܸܣ̈ܝܹܐ. Exception: ܚܶܘܝܵܐ *serpent* ܚܶܘܘܵܬܵܐ.

4° Tout substantif trilitère de la forme ܦܘܼܥܠܵܐ, et tout quadrilitère dont la 1e radicale est mue par un hibas ou un rewah, changent le iodh de ܝܵܐ en un second waw suivi de ܬܵܐ; et alors il faut accentuer la lettre qui précède (15,30), ex. ܐܘܼܪܝܵܐ *crèche* ܐܘܼܪܘܵܬܵܐ. ܟܘܼܪܣܝܵܐ *siège* ܟܘܼܪܣܘܵܬܵܐ. Exception: ܚܘܼܫܟܵܐ *obscurité* ܚܘܼܫ̈ܟܹܐ.

5° Tout substantif qui ne rentre dans aucune de ces règles, suit la règle générale des noms sains (378), ex. ܡܸܚܙܝܵܐ *spectacle* ܡܸܚ̈ܙܝܹܐ. ܛܠܘܼܡܝܵܐ *injustice* ܛܠܘܼܡ̈ܝܹܐ. Exceptions: ܡܲܩܫܝܵܐ *champ de concombres* ܡܲܩܫܝܘܵܬܵܐ. ܡܲܕܪܝܵܐ *van* ܡܲܕܪܝܘܵܬܵܐ. ܡܲܥܠܝܵܐ *fourchette* ܡܲܥܠܝܘܵܬܵܐ. ܒܸܣܕܝܵܐ *oreiller* ܒܸܣܕܘܵܬܵܐ.

Nota. ܠܸܠܝܵܐ *nuit* est mis pour ܠܝܼܠܝܵܐ, et fait ܠܸܠܘܵܬܵܐ et quelquefois ܠܸܠ̈ܝܹܐ.

3°

PLURIEL DES ADJECTIFS ET DES SUBSTANTIFS TERMINÉS PAR ܬܳܐ

383 - A / PLURIEL DES ADJECTIFS :

1° Tout adjectif trilitère féminin, retourne à son état primitif du masculin singulier, ex. ܢܰܟܦܬܳܐ *pure* ܢܰܟܦ̈ܳܬܳܐ (de ܢܰܟܦܳܐ) . ܛܳܒܬܳܐ *bonne* ܛܳܒ̈ܳܬܳܐ (de ܛܳܒܳܐ) . Exception : ܐ̱ܚܪܺܬܳܐ *autre* (pour ܐ̱ܚܪܺܢܬܳܐ) ܐ̱ܚܪ̈ܳܢܝܳܬܳܐ ou ܐ̱ܚܪ̈ܳܢܳܬܳܐ .

2° Tous les autres adjectifs prennent simplement un zaḳaph avant le taw, ex. ܫܰܪܺܝܪܬܳܐ *vraie* ܫܰܪܺܝܪ̈ܳܬܳܐ . ܓܢܺܝܒܬܳܐ *volée* ܓܢܺܝܒ̈ܳܬܳܐ . ܪܽܘܚܳܢܳܝܬܳܐ *spirituelle* ܪܽܘܚܳܢ̈ܳܝܳܬܳܐ . ܪܽܘܚܳܢܺܝܬܳܐ (même sens) ܪܽܘܚܳܢܝ̈ܳܬܳܐ .

384 - Remarque. Les adjectifs suivants des formes ܦܳܥܽܘܠ̈ܳܐ et ܦܳܥܽܘܠ̈ܬܳܐ peuvent encore prendre un iodh avant le taw : ܥܳܒܽܘܪܬܳܐ *passagère*, ܐܽܘܡܳܢܬܳܐ *adroite*, ܐܳܟܽܘܠܬܳܐ *gourmande*, ܡܳܪܽܘܕܬܳܐ *rebelle*, ex. ܥܳܒܽܘܪ̈ܝܳܬܳܐ . Peuvent prendre également ce iodh, les noms employés au diminutif avec un taw, ex. ܐܶܡܪܽܘܣܬܳܐ *agnelle* ܐܶܡܪܽܘܣ̈ܝܳܬܳܐ .

B / PLURIEL DES SUBSTANTIFS :

385 - **Premier cas.** La dernière lettre est accentuée.

a / L'accent est un zakaph ou un zélam :

Si le nom est un nom *abstrait* et qu'il ait un des sens du verbe d'où il vient, son taw se meut simplement par un zélam, ex. ܚܙܳܬܳܐ *vue* ܚܙ̈ܳܬܶܐ ; mais si ce nom est *concret*, ou même est un nom abstrait, mais qui a un sens différent du verbe dont il provient, il prend un waw mû par un zaḳaph, avant le taw, ex. ܒܗܡܬܐ *pouce* ܒܗܡܘܬܐ. Suit la même règle tout nom bilitère à dernière accentuée d'un zaḳaph, ex. ܫܬܐ *essence* ܫܬܐ. et dans ce cas, la lettre faible que le taw avait fait éliminer, reparaît, ex. ܚܬܐ (pour ܐܚܢܬܐ) *sœur* ܐܚܘܬܐ. Exceptions : ܐܬܐ *signe* ܐܬܘܬܐ. ܐܫܬܐ *fièvre* ܐܫܬܘܬܐ.

b / L'accent est un hiḅaṣ ou un ribaṣ :

Si le mot est *trilitère*, la 1ᵉ radicale, laquelle est quiescente, prend un zélam, et la lettre précédant le taw se meut par un zaḳaph (N° 383, 2°, ex. ܕܡܘܬܐ *ressemblance* ܕܡܘܬܐ. ܦܢܝܬܐ *contrée* ܦܢܝܬܐ. Exceptions : ܩܪܝܬܐ *aillage* ܩܘܪܝܐ. ܫܒܝܬܐ *rameau* ܫܒܝܬܐ. ܫܘܝܬܐ *corde pour mesurer* ܫܘܝܬܐ. ܦܪܘܬܐ *pelisse* ܦܪܘܬܐ. — Mais si le mot est quadrilitère ou dérivé, le iodh et le waw, comme il a été dit, rejettent leur accent et prennent un zaḳaph, ex. ܛܝܒܘܬܐ *grâce* ܛܝܒܘܬܐ. ܬܘܕܝܬܐ *remercîment* ܬܘܕܝܬܐ. EXCEPTIONS : ܢܒܝܘܬܐ *prophétie* ܢܒܝܘܬܐ. ܦܪܝܘܬܐ *hamac* ܦܪܝܘܬܐ.

c / L'ACCENT EST UN REWAḤ :

Si le mot est *trilitère*, le waw et la lettre qui le précède prennent un zaḳaph (383 2°), ex. ܨܠܘܬܐ *prière* ܨܠܘܬܐ ; EXCEPTION : ܡܚܘܬܐ *coup* ܡܚܘܬܐ. Mais si le mot est *quadrilitère* ou *dérivé*, le taw est affecté d'un zélam, sans aucun autre changement, ex. ܐܓܘܬܐ *rigole* ܐܓܘܬܐ.

386 – **Deuxième cas :** la dernière lettre est quiescente.

a / La pénultième a un rewaḥ :

Si le nom est *trilitère*, son rewaḥ se change en un phataḥ (15,30), ex. ܥܘܠܠܬܐ *grapillon* ܥܰܠܠܳܬ̈ܐ ; mais s'il est *quadrilitère* ou *dérivé* le waw avec son accent disparaît, ex. ܬܕܡܘܪܬܐ *miracle* ܬܶܕܡܪ̈ܳܬܐ (1). Exception : ܩܘܠܬܐ *jarre* ܩܘܠܠܳܬ̈ܐ .

b / La pénultième a un ḥibaṣ :

Si le mot est *trilitère* soit hamzé, soit sain, soit redoublé, il prend un zakaph à la lettre qui précède le taw, ex. ܐܝܠܢܬܐ *arbre*, ܐܝܠܳܢ̈ܳܬܐ ; exceptions : ܚܨܝܪܬܐ *natte* ܚܨܝܪ̈ܐ ܒܝܥܬܐ (dans le sens de) *œuf* ܒܝܥ̈ܐ (vide infrà). Et si le mot est *quadrilitère* ou *dérivé* ou concave trilitère, il prend un iodh à zakaph avant le taw, ex. ܟܝܣܬܐ *sac* ܟܝܣܝ̈ܳܬܐ. ܟܘܬܝܢܬܐ *chemise* ܟܘܬܝܢܝ̈ܳܬܐ . Exceptions : ܘܝܛܬܐ *tourbillon* ܘܝܛ̈ܳܬܐ . ܒܣܝܪܬܐ *fruit non mûr* ܒܣܝܪ̈ܐ (vide infrà).

c / La pénultième a un ribaṣ ou un zakaph :

Si le mot est *trilitère* la lettre qni précède le taw prend un zakaph, ex. ܥܪܘܒܬܐ *vendredi* ܥܪܘܒ̈ܳܬܐ (2). Exceptions : ܥܩܘܒܬܐ *tarse* ܥܩܘܒܝ̈ܳܬܐ ; ܙܩܘܛܬܐ *aiguillon* ܙܩܘܛܝ̈ܳܬܐ . ܕܘܟܬܐ *lieu* ܕܘܟܝ̈ܳܬܐ . ܣܘܣܬܐ *jument* ܣܘܣܝ̈ܳܬܐ . ܓܡܘܪܬܐ *charbon ardent* ܓܡܘܪ̈ܐ . ܦܪܘܕܬܐ *grain* ܦܪܘܕ̈ܐ

---

(1) Certains copistes orientaux écrivent quelques-uns des mots de cette catégorie avec un ribaṣ, ex. ܐܣܟܘܦܬܐ *seuil* pour ܐܣܟܘܦܬܐ ; mais ils se trompent ; car si tel était l'accent au singulier, on devrait dire au pluriel ܐܣܟܘܦ̈ܳܬܐ , puisque le ribaṣ est un accent long qui ne disparait pas (33); l'arabe d'ailleurs vient souvent à l'appui de ce que nous disons ; on dit : أُسْكُفَّة et non أسكوفة . Chaque fois donc que dans un mot le waw disparait au pluriel, il faut en conclure que son accent était au singulier un rewaḥ et non un ribaṣ.

(2) Pour les mots redoublés de cette classe voir les exceptions.

ܟܘܼܡܕܵܬܼܵܐ *dent molaire* ܟܘܼܡܕܹ̈ܐ et ܟܘܼܡܕܵܬܼ̈ܵܐ (1); mais si le mot est *quadrilitère* ou *dérivé*, on intercale un iodh à zakaph avant le taw, ex. ܫܲܒܼܘܼܛܬܵܐ *baguette* ܫܲܒܼܘܼܛܝܵܬܼ̈ܵܐ. Exceptions : ܡܫܲܚܘܼܡܬܵܐ : ܡܫܲܚܘܼܡܝܵܬܼܵܐ . ܟܢܘܼܫܬܵܐ *foule* ܟܢܘܼܫܝܵܬܼ̈ܵܐ . ܦܵܪܬܵܐ *son* ܦܹܪ̈ܐ (cf. infrà). ܓܘܼܠܬܵܐ *sac* ܓܘܼܠܝܵܬܼ̈ܵܐ.

d | La pénultième a un phatah :

Si le mot est *trilitère*, il prend simplement un zakaph avant le taw, ex. ܢܫܵܒܼܬܵܐ *zéphir* ܢܫܲܒ̈ܵܬܵܐ . Exceptions : ܐܲܟܬܵܐ *rancune* ܐܲܟ̈ܵܬܵܐ . ܦܲܬܬܵܐ *page* ܦܲܬ̈ܵܬܵܐ . ܣܲܦܬܵܐ *lèvre* ܣܲܦ̈ܘܵܬܼܵܐ. ܪܲܐܬܵܐ *poumon* ܪ̈ܐܘܵܬܼܵܐ . ܣܲܐܬܵܐ *mesure* ܣܐ̈ܬܵܐ . ܦܲܘܬܵܐ *vol* ܦܲܘ̈ܵܬܵܐ . ܝܲܨܦܬܵܐ *soin* ܝܲܨ̈ܦܵܬܵܐ . mais s'il est *quadrilitère*, la pénultième perd son accent (36), ex. ܙܘܼܩܦܬܵܐ *boutonnière* ܙܘܼܩܦܝܵܬܼ̈ܵܐ . ܝܼܕܲܥܬܵܐ *connaissance* ܝܼܕ̈ܲܥܬܵܐ . Exceptions : ܥܲܪܦܸܠܬܵܐ *brouillard* ܥܲܪܦܸ̈ܠܝܵܬܼܵܐ . ܫܸܢܬܵܐ *palais de la bouche* ܫܸܢ̈ܵܬܵܐ .

337 - Remarques. a / Si le mot est trilitère et que sa 1e radicale soit quiescente, la 2e radicale prête son accent à la 1e, ex. ܥܲܠܠܬܵܐ *récolte* ܥܲܠ̈ܠܵܬܵܐ . ܝܲܒܠܬܵܐ *rivière* ܝܲܒ̈ܠܵܬܵܐ. Exceptions : ܕܒܼܸܠܬܵܐ *galette de figues sèches*, ܕܒܼܠ̈ܐ (cf. infrà). ܢܫܵܡܬܵܐ *haleine* ܢܸܫܡ̈ܵܬܵܐ . ܝܸܢܟܬܵܐ *sanglot* ܝܸܢܟ̈ܵܬܵܐ (pour ܢܫܵܡ̈ܵܬܵܐ et ܝܢܵܟ̈ܵܬܵܐ). Mais si la première lettre de ces mots est un mim servile, le taw disparaît avec son accent et la lettre qui le précède prend un zélam, ex. ܡܥܲܪܬܵܐ *grotte* ܡܥܲܪ̈ܐ .

b / Si le taw des mots trilitères des formes ܦܸܥܠܵܐ . ܦܸܥܠܬܵܐ . ܦܥܘܼܠܬܵܐ . ܦܥܵܠܬܵܐ est dur ou radical, il est toujours affecté d'un zélam, sans éprouver aucun autre changement; ex. ܢܰܚܬܳܐ *habit* ܢܰܚ̈ܬܶܐ . EXCEPTIONS : ܒܰܝܬܳܐ *maison* ܒ̈ܳܬܶܐ . ܓܶܦܬܳܐ *cep* ܓܽܘܦ̈ܢܶܐ . ܓܰܢܬܳܐ *terre ensemencée* ܓܰܢ̈ܢܶܐ . ܠܒܶܢܬܳܐ *brique* ܠܶܒ̈ܢܶܐ . ܓܒܶܬܳܐ *fromage* ܓܽܘܒ̈ܢܶܐ (1).

---

(1) ܡܚܘܼܕܬܵܐ *fouet* et ܡܫܘܼܚܬܵܐ *âge* sont mis pour ܡܚܘܼܕܬܵܐ et ܡܫܘܼܚܬܵܐ.

338 - Troisième cas : *La dernière et l'avant-dernière lettre sont quiescentes :*

La dernière lettre prend un zakaph, ex. ܦܶܠܐܬܳܐ *parabole* ܦܶܠܐ̈ܬܳܐ . ܡܰܘܡܬܳܐ *serment* ܡܰܘ̈ܡܳܬܳܐ .

APPENDICE I

389 - I Il y a quelques noms, surtout des deuxième et troisième cas, qui forment leur pluriel par le rejet du taw; cela a lieu généralement pour les noms trilitères redoublés; mais nous pensons que ce pluriel n'est que le pluriel de la *contraction d'indétermination*. Ainsi ܒܽܛܡܬܳܐ *térébinthe* doit faire certainement ܒܽܛ̈ܡܳܬܳܐ, et le pluriel ܒܽܛ̈ܡܶܐ est le pluriel de la contraction d'indétermination ܒܽܛܡܳܐ ; de la même manière ܓܒܶܬܳܐ doit faire ܓܒ̈ܳܬܳܐ et le pluriel ܓܒ̈ܶܐ n'est que le pluriel d'indétermination ܓܒܳܐ (2). On pourrait donc, selon nous, former le pluriel de tous ces noms suivant les règles précédentes; malgré cela et pour plus d'utilité pratique, nous allons dresser une liste à peu près complète des noms qui rejettent *nécessairement* le taw au pluriel, c'est-à-dire qui n'ont pas d'autre pluriel; d'autres beaucoup plus nombreux le rejettent à *volonté*, c. à. d. peuvent suivre la règle générale.

---

(1) Ce noun qui paraît ici au pluriel, faisait anciennement partie du radical; ainsi ܓܒܶܬܳܐ est mis pour ܓܒܶܢܬܳܐ etc.

(1) Pour étayer notre opinion, il nous suffit de faire remarquer qu'il est impossible d'expliquer autrement l'apocope de ce taw qui déroge à toutes les lois de la philologie syriaque. Pour les substantifs qui prennent un iodh avant le taw comme ܬܰܚܽܘܡ̈ܣܳܬܳܐ, il est permis de dire qu'ils pouvaient avoir ce iodh même au singulier (ܬܰܚܽܘܡܣܺܝܬܳܐ), comme l'attestent, pour bien des cas, les manuscrits que nous avons eus sous les yeux, contrairement aux données des dictionnaires d'aujourd'hui. Mais pour ce retranchement du taw, nous ne trouvons aucune autre explication plausible. D'ailleurs la lecture de quelques auteurs nous a démontré que plusieurs mots de cette catégorie (où l'on croyait le retranchement du taw nécessaire), pouvaient suivre en tout la règle générale qui n'oblige qu'à mettre un zakaph avant le taw.

ܐܡܬܐ mètre	ܐܫܝܬܐ muraille	ܒܛܡܬܐ térébinthe
ܒܝܥܬܐ œuf	ܓܙܬܐ toison	ܟܘܠܬܐ habit
ܓܫܬܐ tact	ܓܢܬܐ jardin	ܕܒܠܬܐ galette de figues
ܘܪܕܬܐ fleur	ܘܙܬܐ oie	ܙܐܬܐ et ܡܙܬܐ poil
ܚܫܬܐ herbe sèche	ܒܘܫܬܐ pagode	ܬܠܬܐ fourreau
ܛܘܦܬܐ goutte	ܟܣܬܐ ventouse	ܦܬܬܐ plateau
ܟܢܬܐ assiette	ܣܥܬܐ et ܣܥܪܬܐ poil	ܣܢܬܐ épieu
ܣܥܪܬܐ grain d'orge	ܣܟܬܐ folie	ܦܝܣܬܐ et ܦܣܬܐ lot
ܦܪܬܐ son	ܩܣܬܐ et ܩܣܝܬܐ encrier	ܩܪܩܬܐ ricin
ܫܘܫܠܬܐ ver solitaire	ܫܘܫܢܬܐ lis	ܥܠܬܐ sang coagulé
ܫܦܬܐ isthme du nez	ܫܪܬܐ nombril	ܪܘܠܥܬܐ insecte
ܦܚܬܐ lacet	ܦܠܬܐ pan	ܩܫܘܬܐ concombre

390 – II Nous ajouterons ici les mots isolés qui forment le pluriel d'une manière tout-à-fait irrégulière. ܒܪܬܐ *fille* ܒܢܬܐ . ܫܢܬܐ *année* ܫܢܝܐ . ܐܡܬܐ *servante* ܐܡܗܬܐ . ܐܘܡܬܐ *peuplade* ܐܘܡܘܬܐ . ܟܪܓܬܐ *capitation* ܟܪܓܝܬܐ . ܡܘܕܥܬܐ *ami* ܡܘܕܥܐ .

391 – III Quelques noms sont inusités au pluriel, tels sont :

1° les noms de vertu et de vice, ex. ܪܡܘܬܐ *orgueil.*

2° les noms de métaux, considérés comme tels, ex. ܦܪܙܠܐ *fer.*

3° la plupart des noms collectifs de plantes qui n'ont pas de nom d'unité, ex. ܬܽܘܡܳܐ *ail.*

4° ܐܰܢ̱ܬܬܳܐ *femme.* ܩܽܘܫܬܳܐ *vérité.* ܕܝܽܘܬܳܐ *encre.* ܫܰܚܘܬܳܐ *beauté du visage.* ܣܽܘܠܳܐ *raisiné.* ܫܽܘܡܳܐ *graisse.* ܫܰܥܘܬܳܐ *cire.* ܢܽܘܪܬܳܐ *fleur.*

392 – IV Par contre, il y a des noms inusités au singulier, tels sont(1):

ܐܶܓܽܘܪ̈ܶܐ	angle	ܐܰܦ̈ܶܐ	visage	ܐܶܢ̈ܕܶܐ	assaisonnement
ܒܽܘܥܒܽܘܥܝܳܬܳܐ	bulle d'eau	ܒܽܘܠܳܦܝܳܬܳܐ	chaton	ܒܬܽܘܠ̈ܶܐ	virginité
ܒܪ̈ܝܳܬܳܐ	rues	ܓܰܢܒܪܽܘܳܬܳܐ	hauts-faits	ܕܽܘܩܳܢ̈ܶܐ	patisserie
ܚܰܝ̈ܶܐ	vie	ܚܕ̈ܕܶܐ	les uns et les autres	ܚܽܘܪ̈ܳܐ	liberté
ܚܽܡܳܡܝܳܬܳܐ	fort de la chaleur	ܠܽܘܒܳܩ̈ܶܐ	mets	ܣܛܪܢܓܐ	jeu d'échecs
ܡܰܓܶܢܝܳܬܳܐ	asile; grotte	ܡܰܪ̈ܩܝܳܬܳܐ	baie	ܡܰܫܪ̈ܝܶܐ	étape
ܡܰܝ̈ܳܐ	eau	ܡܶܕܥܰܪ̈ܝܳܬܳܐ	richesse	ܢܶܫ̈ܶܐ	femmes
ܫܽܘܩܳܢܝܳܬܳܐ	rues	ܩܰܪܩܦܳܬܳܐ	culot		

393 – V Enfin il y a des noms qui s'écrivent de la même manière et ont les mêmes accents, tant au pluriel qu'au singulier, ex. ܒܰܪ̈ܢܳܫܳܐ *homme* ou *hommes.* ܫܡܰܝܳܐ *ciel* ou *cieux* ܒܥܺܝܪ̈ܳܐ *bête* ou *bêtes.* ܪ̈ܰܚܫܳܐ *reptile.* ܪ̈ܰܟܫܳܐ *bête* ou *bêtes de monture*; et quelquefois ܥ̈ܳܢܳܐ *brebis.* ܓ̈ܡܰܠܳܐ et ܦ̈ܪܰܚܬܳܐ *oiseau.*

394 – VI Nous avons vu que plusieurs noms masculins au singulier, avaient un pluriel féminin, et vice versâ : pour reconnaître leur genre, il faut s'en rapporter au singulier et jamais au pluriel.

---

(1) Nous n'avons pas mentionné les noms de plantes et de fruits, ex. ܛܠܽܘܦ̈ܚܶܐ *lentilles,* ܦܠܦ̈ܠܶܐ *poivre* (cf. N° 373), ni les participes nominaux et passés, lesquels employés au féminin pluriel et pris substantivement, ont une acception quelquefois différente des verbes dont ils viennent, ex. ܦܛܠ̈ܳܬܳܐ *paroles oiseuses* de ܦܛܰܠ *il a bavardé.*

395 – VII Plusieurs noms non terminés en taw ont deux pluriels, l'un régulier et l'autre irrégulier (ce dernier formé par l'addition finale d'un iodh, d'un noun ou d'un taw); ainsi ܐܝܕܐ *main* fait ܐܝ̈ܕܐ et ܐܝ̈ܕܝܐ . ܒܣܡܐ *encens* ܒܣ̈ܡܐ et ܒܣ̈ܡܝܢܐ . ܝܘܡܐ *jour* ܝܘ̈ܡܐ et ܝܘ̈ܡܬܐ . Or plusieurs grammairiens considèrent le premier pluriel comme le pluriel du *petit nombre* (جمع القلّة), qui s'emploie pour désigner des objets qui s'étendent de 1 à 10, et le second comme le pluriel du *grand nombre* (جمع الكثرة). En pratique, on ne tient guère compte de cette règle.

APPENDICE II

396 - Les noms grecs qui ont une forme araméenne, suivent les règles du pluriel araméen. Une difficulté se présente donc pour les noms suivants :

1° Tout nom grec terminé en ܝܣ , reste invariable, ex. ܐܦܘܦܣܝܣ *sentence* ܐܦܘܦ̈ܣܝܣ .

2° Tout nom terminé en ܘܣ , rejette le semkath, et son waw prend régulièrement un ribas chez les Occidentaux, et irrégulièrement un rewah chez les Orientaux, ex. ܣܘܢܗܕܘܣ *synode* ܣܘܢܗ̈ܕܘ . ܣܘܢܗ̈ܕܘ .

3° Tout nom terminé en ܘܢ , rejette cette terminaison et prend à sa place un alaph précédé d'un zakaph chez les Orientaux, et d'un phatah chez les Occidentaux, ex. ܐܘܢܓܠܝܘܢ *Evangile* ܐܘܢܓ̈ܠܝܐ ܐܘܢܓ̈ܠܝܐ . Exception : ܩܦܠܐܘܢ *chapitre* ܩܦ̈ܠܐܐ .

4° Tout nom terminé par un iodh à zakaph chez les Orientaux, et à phataḥ, chez les Occidentaux, prend un semkath à la place de l'alaph, ex. ܐܘܣܝܐ *essence* ܐܘܣܝܣ.

5° Tout nom terminé chez les Occidentaux par un alaph précédé d'un phataḥ, prend le plus souvent un ܛ avant l'alaph, ex. ܕܘܓܡܐ *dogme* ܕܘܓܡܛܐ.

Remarque. Les Syriens Occidentaux, plus proches des hellènes, transcrivent, en règle générale, plus correctement les mots grecs que les Syriens Orientaux; sauf toutefois le cas du zélam dur que les Occidentaux changent très souvent en un ḥibaṣ, ex. ܕܝܬܝܩܐ ܕܝܐܬܝܩܝ *testament*.

§ 8

NOMS COMPOSÉS (ܫܡܗ̈ܐ ܡܪܟܒ̈ܐ)

L'Araméen est plus riche en noms composés que toutes les autres langues sémitiques. Ces noms sont de deux espèces : 1° noms composés d'une *particule substantive* et d'un nom, 2° noms composés de *deux noms*.

I

NOMS COMPOSÉS D'UNE PARTICULE SUBSTANTIVE ET D'UN NOM.

397 – Les particules substantives qui entrent dans la composition des noms sont les suivantes : ܒܪ *fils; maître.* ܒܪܬ *fille; maîtresse.* ܪܒ *grand.* ܒܥܠ *mari; homme.* ܡܪܐ *maître.* ܪܫ *tête; général.* ܥܠܝܬ *le haut.* ܒܝܬ *lieu.* Exemples : ܒܪ ܐܢܫܐ *homme.* ܒܪܬ ܩܠܐ *parole.* ܪܒ ܚܝܠܐ *général.* ܒܥܠ ܕܒܒܐ *adversaire.* ܡܪܐ ܚܘܒܐ *créancier.* ܪܫ ܓܐܪܐ *baliste.* ܥܠܝܬ ܒܝܬܐ *toit.* ܒܝܬ ܕܪܫܐ *école.* — Le pluriel de ces noms composés se forme d'après les règles suivantes :

398 – I^re^ **règle :** Dans tout nom se composant des particules suivantes : ܥܡܝܬ ، ܒܪ ، ܪܒ ، ܒܪܬ ، ܒܪܐ , les *deux* éléments du composé prennent la forme du pluriel qui leur convient, sauf que le premier a toujours le pluriel de la contraction d'annexion, ex. ܒ̈ܢܬ ܩ̈ܠܐ *paroles.* ܪ̈ܒܝ ܚܝ̈ܠܐ *généraux.*

399 – II^e^ **règle :** Dans les noms composés de la particule ܒܝܬ , le *dernier* membre prend seulement la forme du pluriel, ex. ܒܝܬ ܕܪܫܐ *école* ܒܝܬ ܕܪ̈ܫܐ .

400 – III^e^ **règle :** Dans les noms composés de toutes les autres particules substantives, c'est la particule seule qui prend la forme du pluriel, ex. ܒܥܠ ܕܪܐ *antagoniste* ܒ̈ܥܠܝ ܕܪܐ . Exception : ܒܥܠܕܒܒܐ *ennemi* ܒܥܠܕܒ̈ܒܐ .

401 – Remarque. De tous ces noms composés, on peut former un nom abstrait, par l'addition du suffixe ܘܬܐ au second membre (248), ex. ܪܒܒܝܬܘܬܐ *intendance* (1). –Pour ces noms abstraits, c'est toujours le second membre qui prend la forme du pluriel, ex. ܪܒܒܝ̈ܬܘܬܐ .

II

NOMS COMPOSÉS DE DEUX NOMS

402 – Le premier nom est le plus souvent un participe présent, ex. ܐܟܠܩܪ̈ܨܐ *calomniateur*, ou bien un infinitif mimmé, ex. ܡܬܒܥܕܝܢܐ *punition*, ou encore un nom d'action, ex. ܡܘܕܥ ܛܝܒܘܬܐ *remerciement*; et très rarement un substantif ordinaire, ex. ܣܘܣܝ ܓܒܪ̈ܐ *centaure.* — Dans le cas du participe présent, c'est toujours lui qui prend la forme du pluriel, ex. ܐܟ̈ܠܝ ܩܪ̈ܨܐ, et dans le cas de l'infinitif mimmé ou du nom d'action, c'est toujours le second membre du complexe qui prend cette forme (1), ex. ܡܘܬܒ ܦܬܟ̈ܪܘܬܐ.

---

(1) Narsai pourtant a attaché, dans le mot ܪܒ ܟܘܡܪܘܬܐ *souverain pontificat*, le suffixe ܘܬܐ au premier membre et a dit ܪܒܘܬ ܟܘܡܪܐ . Narsai *opp. vol.* II, p. 23.

403 – Théorie des noms composés. De cette étude des noms composés, on peut inférer que dans certains noms composés, mais ceux surtout composés d'une particule substantive et d'un nom, la fusion des éléments a été assez intime pour que le mot donnât naissance, à son tour, à des dérivés, substantifs abstraits pour la plupart, qui affectent tous la terminaison ܘܬܐ; comme on l'a vu encore par les exemples qui ont précédé, cette terminaison ne s'attache pas au terme qui indique l'action ou l'état, ou qui devrait la recevoir si les deux éléments avaient conservé leur existence distincte; elle s'ajoute purement et simplement au complexe indissoluble qu'ils forment.

ART. II

NOM EMPLOYÉ DANS LA PHRASE

Le nom peut être, dans la phrase, ou sujet, ou complément, ou attribut, ou annexé.

§ 1

NOM SUJET (NOMINATIF ܦܢܝ ܠܒܘܕܬܐ)

404 – Il peut se mettre indifféremment avant ou après le verbe ou l'adjectif (2); mais dans tous les cas, ce verbe et cet adjectif doivent s'accorder avec lui en genre et en nombre, ex. ܙܘܼܠܝܼ ܚܵܬܝܼ *ma sœur est partie* ou ܚܵܬܝܼ ܙܘܼܠܝܼ.

---

(1) On dit cependant ܬܘܟ̈ܣ ܕܝ̈ܢܐ *punitions* pour ܬܘܟܣܕܝ̈ܢܐ employé aussi.

(2) Excepté, bien entendu, lorsqu'il y a amphibologie.

405 – Remarques. 1° Si le sujet vient après le verbe ou l'adjectif, on peut toujours mettre ce verbe et cet adjectif au masculin, le sujet serait-il même du féminin, à condition toutefois qu'ils soient séparés du sujet par un mot quelconque, ex. ܦܓܸܥ ܒܝܼ ܚܕܒܪܬܐ *une fille m'a rencontré* ou ܦܓܝܼܥܵܐ. – On peut, dans ce cas, mettre le verbe ou l'adjectif au mas. sing. quoique le sujet soit au pluriel, ex. ܣܕܝܼܪ ܒܗ ܟܘܼܟܒܹ̈ܐ *des étoiles sont rangées en lui* ou ܣܕܝܼܪܝܼܢ.

2° Si le sujet est un collectif singulier désignant un être raisonnable *réellement* ou *figurativement*, on peut toujours mettre le verbe ou l'adjectif au pluriel masculin, bien que le sujet soit du singulier et même du féminin, ex. ܟܠܵܗ̇ ܟܢܘܼܫܬܵܐ ܩܲܕܝܼܫܝܼܢ *toute la multitude est sainte*, ou ܩܲܕܝܼܫܬܵܐ. ܥܲܡܵܐ ܐܵܟܠܝܼܢ *le peuple mange.* ܦܲܪܲ̈ܚܬܵܐ ܠܵܐ ܙܵܪܥܝܼܢ ܘܠܵܐ ܥܵܙܠܝܼܢ *les oiseaux ne sèment ni ne filent.*

3° Par contre, si le nom a une forme plurielle, et qu'il ne désigne qu'un objet singulier, on peut mettre le verbe et l'adjectif au singulier, ex, ܐܸܬܦܠܸܓ ܬܪ̈ܥܐ ܐܦܕܢܐ ܕܗܲܝܟܠܵܐ *le voile du temple se déchira.*

4° S'il y a plusieurs sujets dans la phrase, et qu'ils soient tous mis après le verbe, on peut faire accorder celui-ci en genre et en nombre, soit avec le premier sujet seulement, soit avec le plus noble, ex. ܣܘܼܪܬܵܐ ܕܢܲܟ̈ܦܹܐ ܡܸܬܚܙܝܵܐ ܗܘܵܬ ܡܵܪܵܐ ܘܥܲܒܕܲܘ̈ܗܝ *le maître et ses serviteurs avaient la figure de gens chastes* (1).

---

(1) Ceci a même souvent lieu dans le cas où le verbe *suit* les sujets, ex. ܦܘܼܪܥܵܢܘܼܬܵܐ ܘܡܘܼܡܵܬܵܐ ܐܲܣܢܝܘܼܗ ܠܚܛܝܼܬܵܐ *la punition et les menaces lui ont fait haïr le péché*; mais nous n'oserions le conseiller comme une règle à suivre.

5° On peut considérer, en Araméen, le nom joint par la particule ܥܰܡ *avec*, comme s'il était joint par la particule conjonctive «ܘ» , et mettre par conséquent le verbe qui suit au pluriel, ex. ܢܰܦܫܳܐ ܥܰܡ ܦܰܓܪܳܐ ܡܒܰܥܝܳܢܳܟ ܡܳܪܝܳܐ *l'âme te supplie avec le corps, Seigneur !*

406 - Nom employé a la forme vocative. La particule ordinaire du vocatif est ܐܘܿ ; mais le plus souvent on l'emploie sans particule ; pour le renforcer on se sert des compellatives ܐܘܿܝ . ܗܳܐ et quelquefois de ܡܳܢ , ex. ܐܘܿܝ ܐܰܠܳܗܳܐ ܡܪܰܚܡܳܢܳܐ O *miséricordieux Seigneur !*

407 - Le mot en apostrophe est le plus souvent à l'état emphatique; cependant si ce mot est un adjectif, il peut être contracté et précédé d'un dalath, ex. ܐܘܿ ܕܡܫܰܒܗܪܳܐ ܒܛܳܥܝܘܬܳܐ *O toi* (âme) *qui t'enorgueillis de l'erreur.* -- Ce dalath disparaît quelquefois en poésie, ou quand on veut donner plus d'énergie à la phrase, ex. ܐܘܿ ܣܓܺܝܕ ܘܡܝܰܩܰܪ *O adorable et honorable !*

§ 2

NOM COMPLÉMENT (ܫܶܡ ܡܫܰܡܠܝܳܢܳܐ)

I

COMPLÉMENT DIRECT (ACCUSATIF)

408 - Le complément direct n'a pas, comme en d'autres langues, un accusatif qui le distingue du sujet; la plupart des fois, il vient dans la phrase sans aucune particule distinctive, pouvant précéder ou suivre indifféremment le verbe, ex. ܘܚܰܘܒܰܝ̈ܢ ܕܡܰܦܫܝܳܢ ܣܰܚܦܝ̈ܢ ܥܰܡܡ̈ܶܐ *les péchés énervent les nations*. Très souvent pourtant, il se trouve précédé d'un lamadh, *obligatoire* dans les cas suivants :

1° Avec tout verbe qui marque mouvement et changement, ex. ܐܙܠܘ ܠܫܘܩܐ *ils sont allés au bazar*. ܐܫܬܚܠܦ ܠܒܝܫܘܬܐ *il s'est changé en mal*. ܢܗܘܐ ܠܚܘܒܠܢܐ *il sera à ruine*.

2° Avec le temps présent ou le participe verbal, ex. ܫܡܥ ܐܢܐ ܠܡܣܟܢܐ *j'exauce les pauvres*.

3° Avec le participe passé actif (236), suivi des pronoms isolés explétifs, ex. ܡܪܝܐ ܕܒܝܪ ܗܘ ܠܥܠܡܐ *le Seigneur gouverne le monde*; mais s'il n'y a pas dans la phrase de pronoms isolés, la position du lamadh devient facultative, ex. ܡܪܝܐ ܕܒܝܪ ܠܥܠܡܐ ou ܥܠܡܐ (1).

4° Devant le pronom suffixe servant de complément et précédant le verbe, ex. ܠܟ ܪܚܡܬܟ *c'est toi que j'ai aimé*.

409 - Le lamadh ne se met, dans aucun cas, devant un complément indéterminé, ex. ܙܒܢܘ ܠܢ ܠܚܡܐ *achetez-nous du pain*; en exceptant, toutefois, le cas, ci-dessus mentionné, de verbes indiquant mouvement ou changement.

410 - Remarques. 1° En dehors de ces règles, on peut indifféremment mettre ou ne pas mettre le lamadh. 2° On ne peut pas, logiquement parlant, faire précéder le verbe de son complément, en cas d'amphibologie.

II

COMPLÉMENT INDIRECT.

411 - DATIF. La particule du datif est le *lamadh*; or l'annexion de ce lamadh est obligatoire, dans le cas où dans la phrase il n'y a qu'un seul complément et que ce complément est indirect, ex. ܐܶܡܰܪ ܡܳܪܝܳܐ ܠܡܳܪܝ *le Seigneur dit à mon Seigneur.* ܗܰܒܘ ܠܡܶܣܟܺܢ̈ܶܐ *donnez aux pauvres.*

---

(1) Mais ordinairement les deux participes, présent et passé, n'exigent pas le lamadh quand ils sont annexés (228), ex. ܫܒܝܚ ܦܪܘܩ ܥܠܡܐ *Le Sauveur des mondes est glorieux*.

412 – Le lamadh se met également, mais non obligatoirement, devant le complément indirect, quand, outre ce dernier, le verbe a encore un complément direct, ex. ܗܳܢܳܐ ܡܰܠܶܦ ܠܗܶܕܝ̈ܽܘܛܶܐ ܡܘܼܠܦܳܢܳܐ ܕܫܪܳܪܳܐ *celui-ci enseigne aux ignorants la doctrine de la vérité.* – Mais ce lamadh disparaît ordinairement devant le complément indirect, et à plus forte raison devant le complément direct, si l'un et l'autre sont un pronom suffixe, quand même le verbe marquerait mouvement, ex. ܐܶܦܪܥܺܝܢܽܘܢ ܢܶܕܪ̈ܰܝ *je le payerai mes vœux.* De la même manière on dit avec les verbes intransitifs ܡܳܢܳܐ ܗܘܳܟ *que t'est-il donc arrivé?* ܡܛܳܝܰܢܝ ܪܘܼܓܙܳܐ *la colère m'est arrivée.* – Cependant avec le verbe *changer* et les verbes qui ont le même sens, le second complément prend nécessairement le lamadh, ex. ܫܰܚܠܶܦܬܳܟ ܠܒܺܝܫܬܳܐ *je t'ai changé en mal.*

413 – Après les verbes *dire*, *donner*, on peut, à la place de ce lamadh, mettre devant le complément, surtout si ce complément est un pronom, les particules ܠܘܳܬ . ܥܰܡ ex. ܗܳܟܰܢ ܐܶܡܰܪ ܦܳܪܘܿܩ ܥܳܠܡ̈ܶܐ ܠܘܳܬ ܬܰܠܡܺܝ̈ܕܰܘܗܝ *ainsi parla le sauveur des mondes à ses disciples.* ܒܰܝܶܐܢܶܗ ܒܥܶܠܬܳܐ ܕܫܽܘܒܩܳܢܳܐ ܕܚܰܛ̈ܗܶܐ ܕܝܰܗ̱ܒ ܠܘܳܬܶܗ *il l'encouragea par le motif de la rémission des péchés qu'il lui octroya.*

414 – ABLATIF. Les particules les plus employées sont ܒ ، ܡܶܢ ، ܡܶܛܽܠ . ܠ ; l'usage seul apprend laquelle de ces quatre particules il faut mettre après chaque verbe, ex. ܟܬܳܒܳܐ ܕܣܺܝܡ ܠܦܺܝܠܳܣܘܿܦܳܐ *livre composé par le philosophe.* ܣܘܼܣܝܳܬܰܢ ܗܘܳܬ ܡܶܢ ܚܡܳܪܳܐ *notre jument a* été volée par les voleurs. ܡܶܢܳܟ ܡܳܪܝ ܢܶܬܒܰܪܰܟ nous serons bénis par vous, Seigneur.

§ 3

NOM ATTRIBUT

415 – L'attribut s'appelle ܬܽܘܢܳܝܳܐ *énonciatif*, et son sujet ܡܫܰܪܝܳܢܳܐ *inchoatif*. Or il y a trois manières de faire accorder l'énonciatif avec l'inchoatif; il peut s'accorder:

1° sans *aucune particule*; mais l'inchoatif doit se mettre alors à l'état construit (1), ex. ܡܶܣܟܺܝܢ ܙܰܒܢܳܐ *le temps est gueux*. ܗܳܢܳܐ ܪܳܚܡܝ *celui-ci est mon ami*. ܩܰܕܺܝܫ ܐܰܢ̱ܬ *tu es saint*.

2° Au moyen des *pronoms disjonctifs* suivants, qui doivent être placés après l'adjectif (2): ܗܽܘ (mas. sing.), ܗ̄ܝ (fém. sing.), ܐܶܢܽܘܢ (mas. plur.), ܐܶܢܶܝܢ (fém. plur.); et alors si l'énonciatif est un adjectif, le plus ordinairement il se contracte, ex. ܡܶܣܟܺܝܢ ܗܽܘ ܙܰܒܢܳܐ *le temps est gueux* ܬܪ̈ܺܝܨܺܝܢ ܐܶܢܽܘܢ ܕܺܝܢܰܝ̈ܟ *tes jugements sont équitables*. ܛܳܒܳܐ ܗ̄ܝ ܛܰܝܒܽܘܬܳܟ *ta grâce est bonne*.

3° A l'aide de la particule ܐܺܝܬ déclinée comme ci-dessus (263), avec les pronoms suffixes, ex. ܙܰܒܢܳܐ ܡܶܣܟܺܢܳܐ ܐܺܝܬܰܘܗ̱ܝ *le temps est gueux*. ܢܰܦܫܳܐ ܐܺܝܬܶܝܗ̇ ܡܡܰܠܠܳܢܺܝܬܳܐ *l'âme est raisonnable*.

416 – Remarques. 1° On peut toujours mettre, comme on le voit par les exemples précédents, l'inchoatif après l'énonciatif; ce qui ne pourrait pourtant se faire, si la phrase offrait amphibologie. 2° Pour le genre et le nombre de l'énonciatif, voir ci-dessus § 1.

---

(1) En poésie, l'énonciatif peut ne pas se mettre à l'état construit, si le mètre du vers l'exige, ex. ܩܰܕܺܝܫ ܐ̱ܢܳܐ *je suis saint*.

(2) On ne les place guère avant l'adjectif que pour le corroborer.

§ 4

NOM ANNEXÉ OU COMPLÉMENT DU NOM.

I

ANNEXION PARFAITE.

417 - Le complément du nom, qu'on nomme encore complément d'annexion (ܗܳܘ ܕܒܶܗ ܡܶܬܠܰܒܰܟ), s'entend de tout substantif qui en détermine un autre, en indiquant soit le possesseur d'une chose, ou la chose possédée; soit la matière dont une chose est faite, ou la forme de la matière; soit le rapport de cause à effet, ou d'effet à cause; soit l'objet ou le temps d'une action etc. Le substantif déterminé par ce complément s'appelle *annexé* (ܗܳܘ ܕܡܶܬܠܰܒܰܟ), et le rapport existant entre les deux s'appelle ܡܶܬܠܰܒܟܳܢܽܘܬܳܐ .

Il y a en Araméen deux manières d'exprimer le rapport d'annexion :

418 - Iʳᵉ **Manière:** Laisser le premier nom à l'état emphatique et faire précéder le second d'un dalath, ex. ܟܬܳܒܳܐ ܕܰܐܠܳܗܳܐ *le livre de Dieu,* ܥܶܙܩܬܳܐ ܕܕܰܗܒܳܐ *bague en or.*

419 - IIᵉ **Manière:** Contracter le premier nom selon le mode d'annexion, conséquemment omettre le dalath devant le second, ex. ܟܬܳܒ ܐܰܠܳܗܳܐ . ܬܰܪܥ ܪ̈ܰܚܡܶܐ *la porte de la miséricorde.*

420 - Remarques. 1° A la première manière, on peut séparer les deux termes d'annexion, ex. ܡܠܶܟ ܕܐܝܬܘܗ

ܐܬܦܝܣ ܒܒܥܘܬܢ: ܕܡܨܥܝܢܐ ܕܓܒܝܬ ܡܢܢ *agrée notre supplication par l'entremise du protecteur que tu as choisi parmi nous.* ܟܠܗܝܢ ܡܝܬܝܢ ܒܪܓܥܐ ܒܥܝܪ̈ܐ ܕܐܪܥ ܡܨܪܝܢ *tous les animaux de l'Egypte périrent à l'instant.* — Il est même élégant de les séparer par l'adjectif, s'il y a lieu, ex. ܡܠܟܐ ܪܒܐ ܕܬܫܒܘܚܬܐ *le grand roi de la gloire.* — On peut aussi, par hyperbate, mettre le nom complément le premier, ex, ܕܒܪܗ ܐܚܝܢ ܐܢܚܢܢ *nous sommes les frères de son fils.* ܕܫܡܥܘܢ ܗܘܬ ܣܦܝܢܬܐ *la barque était de Simon.*

2° Si l'annexé peut avoir deux contractions, l'une d'indétermination et l'autre d'annexion, et qu'il soit employé dans la phrase à la contraction d'indétermination, le dalath se met nécessairement devant le nomcomplément, ex. ܛܝܒܘܬܗ ܕܡܪܝܐ *la grâce du Seigneur*. Mais si l'annexé est employé à la contraction d'annexion, le dalath s'omet toujours, ex. ܛܝܒܘܬ ܡܪܝܐ . On retranche également le dalath devant les noms *sains singuliers*, qui ont une forme de contraction commune aux deux modes ex. ܡܠܟ ܡܠܟ̈ܐ *le roi des rois*, et jamais ܡܠܟ ܕܡܠܟ̈ܐ . Cependant on dit : ܣܘܟܠ ܕܪܘܚ ou ܪܘܚ *le sens spirituel*, et ܟܘܪܣܐ ܕܡܫܝܚܐ *le trône du Christ.*

3° L'annexion tient élégamment lieu d'adjectif, ex. ܓܒܪܐ ܕܬܕܡܘܪܬܐ *homme de merveille*, pour ܓܒܪܐ ܬܡܝܗܐ . ܓܢܒܪ̈ܐ ܕܫܡܗܐ *géants de renommée*, pour ܓܢܒܪ̈ܐ ܡܫܡܗ̈ܐ .

II

ANNEXION IMPARFAITE.

421 – Le rapport d'annexion dont nous avons traité jusqu'ici et dont l'antécédent est un substantif, est appelé *annexion parfaite* ܡܬܠܘܝܢܘܬܐ ܫܡܠܝܬܐ, ou *annexion logique* ܡܬܠܘܝܢܘܬܐ ܗܘܢܢܝܬܐ. Nous appelons *annexion imparfaite* ou *grammaticale* ܡܬܠܘܝܢܘܬܐ ܒܨܝܪܬ ܨܠܡܝܬܐ, le rapport d'annexion dont l'antécédent est un adjectif qualificatif, un participe passé ou enfin un participe présent annexé, employés comme qualificatif.

422 – **Règle :** Ces deux participes et cet adjectif doivent toujours se contracter par mode d'annexion, et suivre leur antécédent en genre et en nombre, ex. ܓܒܪܐ ܪܡ ܩܘܡܬܐ *homme haut de taille.* ܐܢܬܬܐ ܪܡܬ ܩܘܡܬܐ *femme haute de taille.* ܒܢܝܐ ܪܡܝ ܩܘܡܬܐ *enfants hauts de taille.* ܒܪܐ ܩܛܝܠ ܐܒܐ *enfant dont le père est assassiné.* ܐܬܐ ܝܘܣܦ ܟܪܝܗ ܐܡܐ *Joseph, dont la mère est malade, est venu.*

423 – Remarques. 1° Au lieu du participe annexé, on peut toujours employer le participe nominal mais à l'état emphatique seulement et suivi d'un dalath, ex. ܩܛܘܠܐ ܕܐܢܫܐ *assassin d'hommes*; on ne pourrait donc pas le contracter et dire ܩܛܘܠ ܐܢܫܐ. Cependant les deux participes nominaux suivants se contractent : ܡܘܠܕܢܐ *géniteur* ܟܪܘܙܐ *prédicateur*, ex. ܟܪܘܙ ܫܪܪܐ. ܡܘܠܕ ܒܢܝܐ (1).

2° L'adjectif s'annexe en Araméen non seulement aux substantifs, mais encore à des particules suivies d'un substantif, ex. ܡܪܝܡ ܒܬܘܠܬܐ ܒܟܠܙܒܢ *Marie toujours Vierge.* ܓܒܪܐ ܕܪܚܝܩܝܢ ܡܢ ܐܠܗܐ *hommes éloignés de Dieu.* ܢܫܐ ܕܥܠܝܢ ܡܢ ܥܠܡܐ *femmes supérieures au monde.*

---

(1) On dit encore quelquefois ܐܫܘܕ ܕܡܐ *qui verse le sang* pour ܐܫܕ ܕܡܐ.

SUPPLÉMENT

SYNTAXE DES APPOSITIFS

Les appositifs sont au nombre de quatre en Araméen: le *corroboratif* ܫܘܪܪܐ, le *conjonctif* ܠܘܝܬܐ, le *spécificatif* ܦܘܪܫܢܐ, et l'adjectif ܫܘܡܗܐ (1).

CORROBORATIF

424 - VERBE. On corrobore le verbe de deux manières: 1° en le faisant précéder ou suivre de son infinitif mimmé, ex. ܡܦܪܚ ܦܪܚ *il vola.* ܡܪܕܐ ܪܕܝܢܝ ܡܪܝܐ *le Seigneur me châtia.* Cette manière de corroborer le verbe n'est souvent employée que comme ornement de style. -2° En le répétant purement et simplement, ex. ܥܪܘܗ ܥܪܘܗ ܥܕܡܐ ܠܫܬܐܣܝܗ *démolissez-la jusque dans ses fondements.* Si le verbe est suivi d'un adjectif, on le corrobore en le faisant précéder ou suivre de son nom d'action, ex. ܪܓܙ ܪܘܓܙܐ ܪܒܐ *il s'est grandement fâché.* ܡܝܬ ܡܘܬܐ ܒܝܫܐ *il mourut d'une mort misérable.*

NOM. Le nom se corrobore de plusieurs manières, selon le rôle qu'il joue:

425 - A / On corrobore le nom **sujet** de deux manières : 1° en le faisant précéder des pronoms isolés, ex. ܗܘ ܡܠܟܐ ܐܡܪ ܗܕܐ *le roi lui-même dit cela.* 2° En le faisant suivre des mots ܩܢܘܡܐ . ܝܬܐ . ܢܦܫܐ (avec le préfixe bêth) que l'on fait accorder en genre et en nombre avec le nom, ex. ܡܠܟܐ ܒܢܦܫܗ ܐܬܐ *le roi lui-même vint*(1).

---

(1) Le terme permutatif (البدَل) des arabes, que Barhébrœus appelle ܣܘܟܠܐ, est si rarement employé dans notre langue, qu'il ne mérite pas de faire l'objet d'un paragraphe spécial.

426 - B / On corrobore le nom **complément** d'une seule manière, c'est-à-dire en le faisant précéder d'un lamadh, avec addition au verbe des pronoms suffixes, qui s'accordent en genre et en nombre avec le nom, ex. ܫܒܘܩܝܗܝ ܠܥܒܕܟ *exempte ton servitenr.* ܠܐ ܬܥܠܝܗܝ ܠܥܒܕܟ *ne fais pas entrer ton serviteur* (de ܫܒܘܩ ܥܒܕܟ et ܠܐ ܬܥܠ ܥܒܕܟ). — Dans le cas des verbes régissant le nom par le moyen d'une particule, on donne les pronoms suffixes à la particule, et on répète cette dernière devant le nom, ex. ܒܙܚܘ ܒܗ ܒܝܫܘܥ *ils se moquèrent de Jésus.* ܢܦܩܘ ܡܢܗ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ *ils sortirent de la ville.* ܐܡܪ ܠܗ ܠܐܒܝ *dis à mon père.*

427 - REMARQUES. a / On peut, pour renforcer le corroboratif, répéter la particule, mais en ayant soin de les séparer l'une de l'autre par ܓܝܪ ex. ܐܡܪ ܠܗ ܓܝܪ ܠܗ ܠܐܒܝ . b / Avec la particule ܡܢ on peut mettre un dalath devant le nom, ex. ܢܦܩܘ ܡܢܗ ܕܡܕܝܢܬܐ ou ܡܢܗ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ .

428 - C/ On corrobore le nom **annexé** de deux manières : 1° en joignant le pronom suffixe au premier nom, et en mettant un dalath devant le second, ex. ܡܪܗ ܕܡܕܝܢܬܐ *le maître de la ville.* ܫܘܒܗܪܗܘܢ ܕܥܘܠܐ *l'orgueil des pervers.* 2° En séparant les deux noms par la particule ܕܺܝܠ affectée du pronom suffixe, le second nom prenant le préfixe ܕ, ex. ܟܬܳܒܳܐ ܕܺܝܠܶܗ ܕܡܰܠܦܳܢܳܐ *le livre du professeur.*

---

(1) Avec le mot ܩܢܘܡܐ le bêth se retranche quelquefois.

429 – On peut, ici aussi, renforcer le corroboratif, en répétant la particule ܕܺܝܠ, et en les séparant l'une de l'autre par ܟܶܕ, ex. ܥܒܳܕܰܘܗ̱ܝ ܕܺܝܠܶܗ ܟܶܕ ܕܺܝܠܶܗ ܕܰܡܫܺܝܚܳܐ ou ܥܒܳܕܰܘܗ̱ܝ ܕܡܫܺܝܚܳܐ. ܟܬܳܒܳܐ ܕܺܝܠܶܗ ܟܶܕ ܕܺܝܠܶܗ ܕܡܰܠܦܳܢܳܐ ou ܟܬܳܒܶܗ.

CONJONCTIF.

La particule du conjonctif est un : ܘ. Le premier mot de la phrase conjonctive s'appelle ܡܥܰܛܦܳܢܳܐ, et le second ܥܛܘܿܦܳܐ.

430 – I En dehors de ce que nous avons dit jusqu'ici, nous n'avons à faire sur cette matière que les remarques suivantes :

1° Dans une énumération, surtout elliptique, on peut se dispenser de mettre la copule waw, devant chacun des noms, ex. : ܗܰܕܺܝܪ ܪܰܒ ܚܰܝܠܳܐ : ܡܳܪܝ ܝܘܚܰܢܳܢ : ܒܰܣܺܝܡ ܒܫܡܳܗ : ܢܨܺܝܚ ܒܢܒܺܝ̈ܶܐ : ܫܒܺܝܚ ܒܫܠܺܝ̈ܚܶܐ *majestueux est le général St Jean, doux de nom, illustre parmi les prophètes, célèbre parmi les apôtres.*

2° De même, dans la phrase conjonctive comprenant deux verbes de suite, le second verbe reste ordinairement sans copule, quand le premier indique le temps où s'accomplit l'action du second, ex. ܢܒܺܝ̈ܶܐ ܩܰܕܶܡܘ ܡܰܠܶܠܘܟ *les prophètes t'ont décrit précédemment.* — Le second verbe ne prend pas non plus la copule, quand il n'est qu'un permutatif du premier, ex. ܐܶܙܰܠܶܬ ܡܰܠܠܶܬ ܥܰܡܶܗ *je suis allé chez lui et lui ai parlé.*

431 -II Quant aux particules, non conjonctives, comme ܠ ، ܕ ، ܒ, etc. employées simultanément avec le waw, leur emploi dans la phrase conjonctive se règle comme il suit :

I° Si le second mot de la phrase conjonctive est un *nom*, la particule qui *suit* toujours le waw, est facultative, ex. ܗܘܝ ܥܝܪܐ ܒܦܓܪܐ ܘܒܪܘܚܐ *sois attentif en corps et en esprit*, ou ܒܦܓܪܐ ܘܪܘܚܐ .

2° Mais si le second mot est un *pronom*, cette particule devient obligatoire, ex. ܫܘܒܚܐ ܠܗ ܘܠܐܝܢܐ ܕܫܠܚܗ *gloire à lui et à celui qui l'a envoyé*; on ne peut donc pas dire ܘܐܝܢܐ ܕܫܠܚܗ .

3° Si la particule est ܠܐ, elle se répete devant le second mot, quand celui-ci est un nom ou un pronom, ex. ܠܐ ܬܐܡܐ ܠܐ ܒܫܡܝܐ ܘܠܐ ܒܐܪܥܐ *ne jure ni par le ciel ni par la terre*, et jamais ܠܐ ܒܫܡܝܐ ܘܒܐܪܥܐ; mais elle est facultative, quand ce mot est un verbe, ex. ܠܐ ܬܫܬܘܩ ܘܠܐ ܬܫܠܐ *ne te tais pas et ne te tranquillise pas*, ou ܠܐ ܬܫܬܘܩ ܘܬܫܠܐ .

SPÉCIFICATIF (التمييز) .

Le spécificatif est un terme employé pour restreindre et déterminer le sens d'un mot.

432 - 1° Le terme spécificatif qui indique le poids, la mesure, la superficie, la matière, est ordinairement sans particule, tant au singulier qu'au pluriel, ex. ܫܬܐ ܟܘܪܝܢ ܩܡܚܐ *six mesures de farine*, ܦܘܡܗ ܦܬܝܚ ܙܪܬܐ *sa bouche est ouverte à la mesure d'un empan.* ܡܠܝ ܠܗܢܐ ܡܐܢܐ ܡܝܐ *remplis ce vase d'eau.*

433 - 2° Dans les phrases exprimant une qualité de l'esprit ou du cœur, comme la *science*, la *force* etc. le terme spécificatif prend généralement un bêth, ex. ܗܳܢܳܐ ܚܰܝܺܠ ܗܽܘ ܡܶܢܳܟ ܒܡܰܡܠܠܽܘܬܳܐ *celui-ci est plus fort que toi en éloquence.*

ADJECTIF

434 - I Pour **l'accord** de l'adjectif avec le substantif, voir ci-dessus N° 404 et sqq.

435 - II Pour l'adjectif **attribut**, voir encore ci-dessus N° 415 et sqq.

436 - III PLACE DE L'ADJECTIF. L'adjectif se met généralement *après* le nom, ex. ܓܰܒܪܳܐ ܓܢܳܒܳܪܳܐ *homme fort.* ܬܰܘܕܝܳܬܳܐ ܪܽܘܚܳܢܳܝܳܬܳܐ *des actions de grâces spirituelles.* Cependant les adjectifs suivants et autres semblables se mettent quelquefois *avant* le nom : ܩܰܕܡܳܝܳܐ *premier.* ܐܚܪܳܝܳܐ *dernier.* ܐܚܪܺܢܳܐ *autre.* ܙܥܽܘܪܳܐ *petit.* ܪܰܒܳܐ *grand.* ܛܽܘܒܬܳܢܳܐ *bienheureux.* ܚܰܝܠܬܳܢܳܐ *fort.* ܩܰܕܺܝܫܳܐ *saint*, ex. ܫܽܘܒܚܳܐ ܠܳܟ ܚܰܝܠܬܳܢܳܐ ܐܰܠܳܗܳܐ *gloire à toi Dieu tout-puissant.*

437 - IV L'adjectif dans les propositions tenant lieu de QUALIFICATIF (نعت) (1), s'exprime de trois manières :

1° On peut le contracter et le faire précéder d'un dalath, ex. ܐܺܝܠܳܢܳܐ ܕܢܨܺܝܒ ܪܳܡܳܐ ܗܽܘ *l'arbre qui est planté est haut.*

2° On peut le laisser simplement à l'état emphatique, ex. ܐܺܝܠܳܢܳܐ ܢܨܺܝܒܳܐ ܪܳܡܳܐ ܗܽܘ.

---

(1) Ce qualificatif est, en Araméen, l'adjectif de la phrase incidente relative; ainsi dans la phrase suivante : *l'arbre, qui est planté, est haut* (ou simplement : l'arbre planté est haut), la proposition : *qui est planté*, est une proposition qualificative tandis que *l'arbre est haut*, est une proposition *énonciative* dont les règles sont données ci-dessus N° 415 et sqq.

3° On peut le faire précéder de la particule ܐܝܬ, déclinée comme ci-dessus (263) et précédée d'un dalath, ex. ܐܝܠܝܢ ܕܐܝܬܝܗܘܢ ܚܝ̈ܝܢ ܕܡܚܐ ܗܘ.

438 – V L'adjectif appelé ܙܘܐ (حال), qui indique la manière dont une action s'est faite, l'état, la situation de l'agent ou du patient, et qui répond à la question : *comment?* : a / peut se contracter en se faisant précéder de la particule ܟܕ, ex. ܢܦܩܬ ܡܢ ܓܘܗ ܟܕ ܡܨܒܬ ܙܝܢܬܐ ܒܟܠܗܘܢ ܫܘܦܪ̈ܐ *tu en es sorti étant orné de toutes les beautés*; b / peut se contracter en se faisant précéder aussi de la particule ܘ, ex. ܗܦܟ ܡܢ ܩܪܒܐ ܘܪܡܐ ܩܫܬܗ *il revint du combat en tenant haut son arc.*

439 – Remarques. 1° Dans ce dernier cas, l'adjectif se met presque sans exception avant le verbe; difficilement donc on pourrait dire : ܘܪܡܐ ܩܫܬܗ ܗܦܟ ܡܢ ܩܪܒܐ.

2° Quand, au lieu d'adjectif, c'est une particule qui tient lieu de qualificatif, la plupart des fois on fait précéder cette particule d'un dalath, ex. ܗܢܐ ܐܝܬܘܗܝ ܡܥܕܪܢܝ ܘܦܠܚܐ ܕܥܡܝ *celui-ci est mon aide et l'ouvrier qui est avec moi.* ܡܘܬܐ ܗܘ ܚܫܐ ܕܡܛܠ ܐܠܗܐ ܒܣܝܡ *la mort qui est soufferte pour Dieu est douce.*

ADJECTIF COMPARATIF ܝܬܝܪܘܬܐ

A/COMPARATIF DE SUPÉRIORITÉ.

440 – **Règle :** Pour former le comparatif, on contracte l'adjectif et on met la particule ܡܢ devant le nom qui sert de terme de comparaison, ex. ܚܟܡܬܐ ܛܒܐ ܗܝ ܡܢ ܥܘܬܪܐ *la sagesse est meilleure que la richesse.* ܚܘܪ̈ܝܢ ܫܢ̈ܘܗܝ ܡܢ ܬܠܓܐ *ses dents sont plus blanches que la neige.* Et si l'adjectif est remplacé par un verbe, on se contente de mettre ܡܢ, ex. ܐܚܒܬܟ ܡܢ ܢܦܫܝ *je t'ai aimé plus que moi-même.*

441 - Remarques. 1° Pour donner plus de clarté à la phrase, il est permis de mettre avant la particule ܡܢ les adverbes ܝܬܝܪܐܝܬ ou ܛܒ, ex. ܝܘܡܝ ܛܝܒܘܬܗ ܝܬܝܪܐܝܬ ܡܢ ܢܒܠܬܐ(1). 2° Comme toutes les propositions comparatives se composent d'un énonciatif et d'un inchoatif, il y a lieu de leur appliquer les règles du N° 415, la troisième exceptée.

B / COMPARATIF D'INFÉRIORITÉ.

442 - Pour former ce comparatif, on suit la même règle que ci-dessus N° 440, sauf que l'adjectif prend avant lui la particule ܒܨܝܪܐܝܬ ex. ܦܛܪܘܣ ܒܨܝܪܐܝܬ ܚܟܝܡ ܡܢܟ *Pierre est moins sage que toi.* — On peut remplacer cet adjectif par son substantif abstrait précédé d'un bêth, ex. ܦܛܪܘܣ ܒܨܝܪܐܝܬ ܒܚܟܡܬܐ ܡܢܟ .

ADJECTIF SUPERLATIF

A / SUPERLATIF RELATIF.

443 - Il y a quatre manières de rendre le superlatif relatif; on peut:

1° ou laisser l'adjectif à l'état emphatique, en donnant le préfixe ܠ au substantif, ex. ܪܒܐ ܠܢܒܝ̈ܐ *le plus grand des prophètes*; et au pluriel ܪܘܪ̈ܒܐ ܠܢܒܝ̈ܐ *les plus grands des prophètes.*

2° ou laisser également l'adjectif à l'état emphatique, mais en donnant le préfixe ܒ au substantif, ex. ܪܒܐ ܒܢܒܝ̈ܐ, ܪܘܪ̈ܒܐ ܒܢܒܝ̈ܐ .

---

(1) Et rarement la particule ܐܘ, ex. ܝܘܣܦ ܨܒܐ ܕܢܩܘܐ ܒܒܝܬ ܐܣܝܪ̈ܐ ܐܘ ܕܢܫܠܡ ܡܪܗ *Joseph aima rester dans la prison plûtot que trahir son Seigneur.*

3° ou joindre les pronoms suffixes à l'adjectif, en mettant un ܕ préfixe au substantif, ex. ܪܒܗܘܢ ܕܢܒܝܐ . ܪܘܪܒܗܘܢ ܕܢܒܝܐ .

4° ou enfin contracter l'adjectif, en mettant la préposition ܡܢ devant le substantif, ex. ܪܒ ܡܢ ܢܒܝܐ . ܪܘܪܒܝܢ ܡܢ ܢܒܝܐ .

444 – S'il y a dans la phrase un énonciatif et un inchoatif, on appliquera les règles du N° 415, ex. ܐܫܥܝܐ ܪܒ ܒܢܒܝܐ *Isaïe est le plus grand des prophètes*, ou ܪܒ ܗܘ ou ܪܒܐ ܐܝܬܘܗܝ . Mais quand on emploie la 4^{eme} manière ci-dessus de rendre le superlatif, on ne peut faire usage des règles 2° et 3°; on ne pourrait donc pas dire ܪܘܪܒܝܢ ܐܝܬܝܗܘܢ ܡܢ ܢܒܝܐ (cf. N° 441).

B / SUPERLATIF ABSOLU.

445 – On exprime le superlatif absolu, en contractant l'adjectif et en mettant après lui un ܟܠ précédé de ܡܢ ou de ܒ , ex. ܢܟܦܘܬܐ ܡܝܬܪܘܬܐ ܗܝ ܡܝܬܪܬܐ ܡܢ ܟܠ *la chasteté est une très grande vertu*. ܠܪܒܘܬܟ ܪܡܬܐ ܡܢ ܟܠ *à votre très haute grandeur* . – Ce superlatif s'exprime encore très souvent par le positif précédé des adverbes ܛܒ ou ܣܓܝ , ou des deux à la fois, si l'on veut donner plus de force à la phrase, ex. ܘܛܒ ܡܕܟܝܐ ܗܘܐ ܡܡܠܠܗ *et son style était très pur*. ܘܣܓܝ ܥܡܝܩܝܢ ܡܚܫܒܬܟ *et vos pensées sont très profondes*.

CHAPITRE TROISIÈME

PRONOM

ART. I

PRONOM EMPLOYÉ ISOLÉMENT

Le pronom ܚܠܦ ܫܡܐ ou ܣܘܡܟܐ (Barhebrœus) est ou personnel, ou démonstratif, ou interrogatif, ou relatif, ou enfin indéfini.

§ 1

PRONOMS PERSONNELS

446 – On les distingue en pronoms *isolés* ܚܠܦ ܫܡܗܐ ܡܦܪܫܐ, qui, en tant que séparés, ne s'emploient jamais que comme nominatifs sujets; et en pronoms *suffixes* ܚܠܦ ܫܡܗܐ ܡܬܢܩܦܐ qui, 1° ajoutés aux *substantifs*, représentent le génitif du pronom et tiennent ainsi lieu de pronoms possessifs, ex. ܡܠܟܟ *ton roi* (*= le roi de toi*), et 2° joints aux *verbes*, représentent le pronom accusatif, ex. ܩܛܠܟ *il t'a tué*, et 3° joints aux *particules*, désignent les autres cas et expriment différents rapports avec ces pronoms, selon le sens des particules, ex. ܒܟ *par toi*, ܠܟ *à toi*, ܥܡܟ *avec toi*.

I

PRONOMS PERSONNELS ISOLÉS

447 - NATURE :

Sing.	Plur.
ܐܶܢܳܐ (1) je, moi	ܚܢܰܢ (2) nous
ܐܰܢ݇ܬ (3) tu, toi	ܐܰܢ݇ܬܽܘܢ (3) vous
ܐܰܢ݇ܬܝ (4) tu, toi (fém.)	ܐܰܢ݇ܬܶܝܢ vous (fém.)
ܗܽܘ il, lui	ܗܶܢܽܘܢ ils, eux
ܗܺܝ elle	ܗܶܢܶܝܢ elles

448 - Le *hé* des pronoms ܗܽܘ . ܗܺܝ ne se prononce pas, A / lorsque ces pronoms tiennent la place du verbe *être* et qu'ils viennent après l'attribut, ex. ܥܰܝܢܳܐ ܟܪܺܝܗܬܳܐ ܗ̱ܝ *l'œil est faible*. B / Dans les phrases à sens intensitif comme celles-ci : *c'est lui qui... c'est elle qui...* ex. ܗܽܘ ܗ̱ܘ *c'est lui qui*; ܗܺܝ ܗ̱ܝ *c'est elle qui*.

449 - Les pronoms ܗܶܢܽܘܢ، ܗܶܢܶܝܢ deviennent ܐ̱ܢܽܘܢ، ܐ̱ܢܶܝܢ lorsqu'ils sont placés *après* l'attribut ou bien lorsqu'ils sont compléments directs, ex. ܩܰܛܠܶܬ ܐ̱ܢܽܘܢ *je les ai tués*, ܡܥܰܒܕܺܝܢ ܐ̱ܢܽܘܢ *ils sont appliqués*; et lorsqu'ils sont employés dans des phrases à sens intensitif, ex. ܗܶܢܽܘܢ ܐ̱ܢܽܘܢ ܕܩܰܛܠܘ *ce sont eux qui ont tué* (5).

450 - Les pronoms ܚܢܰܢ ܐܰܢ݇ܬܽܘܢ et ܐ̱ܢܬ perdent, le premier, la prononciation de son ḥêth, et les autres celle de leur alaph, dans le cas où ils sont précédés d'un nom *contracté*, ex. ܚܦܝܛܝܢ ܚܢܢ *nous sommes appliqués*; mais si le nom qui précède n'est pas contracté, c. a. d. a un sens corroboratif, ces deux lettres se lisent, ex. ܚܦܝܛܐ ܚܢܢ .

---

(1) Le zélam de l'alaph est léger, mais les Orientaux le prononcent, à tort, avec redoublement du noun.

(2) Primitivement ܐܶܢܰܚܢܰܢ ou ܐܶܢܰܚܢ.

(3) Le noun ne se prononce jamais.

(4) Le iodh de ce pronom ne se prononce plus aujourd'hui.

(5) Maroutha de Miparkaṭ a même dit ܗܶܢܽܘܢ ܐ̱ܢܽܘܢ ܓܶܝܪ ܗܶܢܽܘܢ.

Le pronom ܗܘ quand il est *répété*, devient ܗܘܝܘ et non pas ܗܘ ܗܘ .

451 – DÉCLINAISON. Si le nom qui est décliné avec ces pronoms n'est pas à l'état contracté, ces derniers ne subissent pas de changement, mais s'il est contracté, ce qui arrive le plus souvent, ils subissent les changements indiqués ci-dessus, comme cela ressort clairement des exemples suivants :

ܚܦܝܛ ܐܢܐ	(1) je suis studieux	ܚܦܝܛܝܢ ܚܢܢ	(2) nous sommes studieux
ܚܦܝܛ ܐܢܬ	(3) tu es sudieux	ܚܦܝܛܝܢ ܐܢܬܘܢ	(4) vous êtes studieux
ܚܦܝܛܐ ܐܢܬܝ	(5) tu es studieuse	ܚܦܝܛܢ ܐܢܬܝܢ	(6) vous êtes studieuses.
ܚܦܝܛ ܗܘ	(7) il est studieux	ܚܦܝܛܝܢ ܐܢܘܢ	(8) ils sont studieux.
ܚܦܝܛܐ ܗܝ	(8) elle est studieuse	ܚܦܝܛܢ ܐܢܝܢ	(8) elles sont studieuses.

ܚܝܠܬܢ ܐܢܐ	je suis fort	ܚܝܠܬܢܝܢ ܚܢܢ	nous sommes forts
ܚܝܠܬܢ ܐܢܬ	tu es fort	ܚܝܠܬܢܝܢ ܐܢܬܘܢ	vous êtes forts
ܚܝܠܬܢܝܬܐ ܐܢܬܝ	tu es forte	ܚܝܠܬܢܝܬܢ ܐܢܬܝܢ	vous êtes fortes

---

(1) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܢܐ .

(2) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܝܢܢ .

(3) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܬ .

(4) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܝܬܘܢ en rejetant trois lettres.

(5) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܬܝ .

(6) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܬܝܢ en rejetant trois lettres.

(7) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܘ .

(8) Avec ces pronoms on ne peut jamais unir et écrire autrement.

ܚܰܝܠܬܳܢ ܗ̱ܘ̣ il est fort	ܚܰܝܠܬܳܢܺܝܢ ܐܶܢܽܘܢ ils sont forts
ܚܰܝܠܬܳܢܳܐ ܗ̱ܝ̣ elle est forte	ܚܰܝܠܬܳܢܝܳܢ ܐܶܢܶܝܢ elles sont fortes.

452 - On voit par là que tous les pronoms peuvent s'unir au nom, hormis ceux de la 3ᵉ pers. du féminin et celui du masculin pluriel (cf. N° 224). Il est à remarquer pourtant que si le mot qui précède le pronom ܗ̱ܝ̣ n'a que deux lettres, à dernière non redoublée, celle-ci prend toujours un phataḥ, chez les *Orientaux*, alors même qu'elle exigerait un zélam ou un zaḳaph, ex. ܡܳܢܳܐ ܗ̱ܝ̣ *qu'est-ce ?* ܗܳܕܶܐ ܗ̱ܝ̣ *c'est-celle-ci*; mais on dit ܪܰܒܳܐ ܗ̱ܝ̣ *elle est grande*, parce que le bêth est redoublé, et ܗܳܪܟܳܐ ܗ̱ܝ̣ *elle est ici*, parce que le mot a plus de deux lettres. Pour ce qui regarde les *Occidentaux* et le pronom ܗ̱ܘ̣, voir le N° 30.

II

PRONOMS PERSONNELS SUFFIXES

453 - NATURE :

Sing.	Plur.
ܝ (1) mon, me	ܢ notre, nous
ܟ ton, te	ܟܽܘܢ votre, vous
ܟܝ (1) ton, te (fém.)	ܟܶܝܢ votre, vous (fém.)
ܗ son, le	ܗܽܘܢ leur, les
ܗ̇ son, la	ܗܶܝܢ leur, les (fém.)

Ces pronoms peuvent s'unir aux noms, aux particules et aux verbes transitifs.

---

(1) Ce iodh, qui se prononce même dans le Syriaque vulgaire actuel, ne se prononce plus maintenant dans le Syriaque littéral; malgré des recherches consciencieuses, on n'a pu encore fixer l'époque précise à laquelle il a commencé d'être négligé.

I°

PRONOMS SUFFIXES UNIS AUX *NOMS*

454 – Cette union se fait de deux manières, l'une principalement pour le *singulier*, par l'addition pure et simple du pronom au nom, et l'autre, pour le *pluriel*, par l'intercalation d'un iodh entre le nom et le pronom (1). – Ce iodh qui est celui de la contraction d'annexion des noms pluriels (cf. N° 338), s'ajoute à tous les noms qui prennent un iodh dans la contraction d'annexion, et ne s'ajoute pas aux autres. De ce principe découlent les deux règles pratiques suivantes :

455 – Ire **règle :** Tous les noms *singuliers* terminés par un zakaph, ex. ܡܰܠܟܳܐ *roi*, ܢܰܩܝܳܐ *pur*, tous les noms *pluriels à taw* terminés encore par un zakaph, ex. ܡܰܠܟ̈ܳܬܳܐ *reines*, ܡܳܪ̈ܰܘܳܬܳܐ *seigneurs*, et enfin tous les noms collectifs qui s'écrivent au pluriel comme au singulier, ex. ܥ̈ܳܢܳܐ s'unissent les pronoms à la manière usitée pour le singulier.

456 – IIe **règle :** L'union du pronom se fait au contraire selon la 2e manière, c'est-à-dire à la manière du pluriel, 1° dans tous les noms pluriels terminés par un *zélam*, ex. ܡܰܠܟ̈ܶܐ, 2° dans tous les noms, pluriels encore, terminés par un *iodh*, ex. ܢܰܩܝ̈ܶܐ *purs*.

Comme le pronom suffixe entraîne pour la *dernière lettre* du nom un changement d'accent, voici les règles à suivre en cette circonstance :

457 – A / DANS LE CAS OU L'ADDITION DU PRONOM EST FAITE A LA *MANIÈRE DU SINGULIER* :

a / Avec les pronoms ܗܶܝܢ، ܗܽܘܢ، ܟܶܝܢ، ܟܽܘܢ، ܢ, la dernière lettre du nom devient quiescente, ex. ܟܬܳܒܟܽܘܢ *votre livre*.

---

(1) Pour l'origine de ce iodh, voir N° 338 (note).

b/Avec les pronoms ܟ · ܗ̇ , elle prend un zakaph, ex. ܟܬܳܒܳܟ *ton livre.*

c/Avec les pronoms ܟܝ · ܗ elle prend un zélam (86 6°), ex. ܟܬܳܒܶܗ *son livre.*

d/Enfin avec le pronom ܢ, elle est affectée d'un phataḥ, ex. ܟܬܳܒܰܢ *notre livre.*

458 - B/DANS LE CAS OU L'ADDITION DU PRONOM SE FAIT A LA *MANIÈRE DU PLURIEL*:

a/Avec le pronom ܗ̇ de la 3ᵉ pers. fém. sing. la dernière lettre du nom prend un zélam, ex. ܟܬܳܒܶܝ̈ܗ̇ *ses livres.*

b/Avec le pronom ܗ de la 3ᵉ pers. mas. sing. le iodh intercalé se change en waw, et le pronom est suivi lui-même d'un nouveau iodh, ex. ܟܬܳܒܰܘ̈ܗܝ *ses livres* (1).

c/Dans les autres cas, la dernière lettre prend un phataḥ, ex. ܟܬܳܒܰܝ̈ܟܽܘܢ *vos livres.*

EXEMPLES (A LA MANIÈRE DU SINGULIER)

	pronoms	
mon roi ܡܰܠܟܝ	ܝ	ܡܳܪ̈ܰܘܳܬܝ mes seigneurs
notre roi ܡܰܠܟܰܢ	ܢ	ܡܳܪ̈ܰܘܳܬܰܢ nos seigneurs
ton roi ܡܰܠܟܳܟ	ܟ	ܡܳܪ̈ܰܘܳܬܳܟ tes seigneurs
votre roi ܡܰܠܟܟܽܘܢ	ܟܽܘܢ	ܡܳܪ̈ܰܘܳܬܟܽܘܢ vos seigneurs
ton roi ܡܰܠܟܶܟܝ (fém.)	ܟܝ	ܡܳܪ̈ܰܘܳܬܶܟܝ tes seigneurs (fém.)
votre roi ܡܰܠܟܟܶܝܢ (fém.)	ܟܶܝܢ	ܡܳܪ̈ܰܘܳܬܟܶܝܢ vos seigneurs (fém.)

---

(1) Ce iodh n'a été changé, parait-il, en un waw, que pour aider à distinguer les noms avec suffixes des verbes avec suffixes; car ces derniers, comme il sera dit prochainement, ont en certains cas, comme les premiers, un iodh intercalé avant le pronom, d'où, sans le changement du iodh en waw dans le noms susdits, naitrait une confusion inévitable, à l'époque précédant l'apparitio des accents-voyelles, ex. ܟܬܒ̈ܘܗܝ *ses livres*, et ܟܬܒ̈ܘܗܝ *elles l'ont écrites.*

	Pronoms	
son roi ܡܰܠܟܶܗ	ܗ	ܡܳܪ̈ܰܘܗܝ ses seigneurs
leur roi ܡܰܠܟܗܽܘܢ	ܗܽܘܢ	ܡܳܪ̈ܰܝܗܽܘܢ leurs seigneurs
son roi ܡܰܠܟܳܗ̇ (fém.)	ܗ̇	ܡܳܪ̈ܶܝܗ̇ ses seigneurs (fém.)
leur roi ܡܰܠܟܗܶܝܢ (fém.)	ܗܶܝܢ	ܡܳܪ̈ܰܝܗܶܝܢ leurs seigneurs (fém.)

EXEMPLES (A LA MANIÈRE DU PLURIEL)

	Pronoms	
mes rois ܡܰܠܟ̈ܰܝ	ܝ	ܕܺܝ̈ܠܰܝ mes manières
nos rois ܡܰܠܟ̈ܰܢ	ܢ	ܕܺܝ̈ܠܰܢ nos manières
tes rois ܡܰܠܟ̈ܳܟ	ܳܟ	ܕܺܝ̈ܠܳܟ tes manières
vos rois ܡܰܠܟ̈ܰܝܟܽܘܢ	ܟܽܘܢ	ܕܺܝ̈ܠܰܝܟܽܘܢ vos manières
tes rois ܡܰܠܟ̈ܰܝܟܝ (fém.)	ܟܝ	ܕܺܝ̈ܠܰܝܟܝ tes manières (fém.)
vos rois ܡܰܠܟ̈ܰܝܟܶܝܢ (fém.)	ܟܶܝܢ	ܕܺܝ̈ܠܰܝܟܶܝܢ vos manières (fém.)
ses rois ܡܰܠܟ̈ܰܘܗܝ	ܘܗܝ	ܕܺܝ̈ܠܰܘܗܝ ses manières
leurs rois ܡܰܠܟ̈ܰܝܗܽܘܢ	ܗܽܘܢ	ܕܺܝ̈ܠܰܝܗܽܘܢ leurs manières
ses rois ܡܰܠܟ̈ܶܝܗ̇ (fém.)	ܗ̇	ܕܺܝ̈ܠܶܝܗ̇ ses manières (fém.)
leurs rois ܡܰܠܟ̈ܰܝܗܶܝܢ (fém.)	ܗܶܝܢ	ܕܺܝ̈ܠܰܝܗܶܝܢ leurs manières (fém.)

459 – Dans les noms Araméens (même grecs) non terminés par *alaph*, le pronom s'ajoute à la manière du singulier, à la particule ܕܺܝܠ (1) séparée, dont on fait suivre le nom, ce dernier restant toujours invariable, ex. ܛܽܘܥܝܳܢ ܕܺܝܠܝ *mon erreur*, ܛܽܘܥܝܳܢ ܕܺܝܠܟܽܘܢ *votre erreur*, ܛܽܘܥܝܳܢ ܕܺܝܠܶܗ *son erreur* (2). Il n'y a d'exception que pour le mot ܕܺܝܰܬ̈ܺܩܺܐ *testament*, considéré, à tort, par les meilleurs écrivains, comme un nom pluriel (à cause du zélam final), car on a pu dire ܕܺܝܰܬ̈ܺܩܰܘܗܝ (barbarisme).

---

(1) Composé du ܕ d'annexion qui se prononçait ܕܺܝ et du ܠ de possession.

(2) Cette particule ܕܺܝܠ peut être employée de cette manière avec tout nom Araméen, même terminé par alaph, ex. ܡܰܠܟܳܐ ܕܺܝܠܰܢ *notre roi*, ܡܳܪ̈ܰܘܳܬܳܐ ܕܺܝܠܟܽܘܢ *vos seigneurs*; mais il est contraire au génie de la langue Syriaque de l'employer fréquemment, comme l'a fait l'auteur de la version Héracléenne.

460 – Les noms ܐܰܚܳܐ *frère*, ܐܰܒ݂ܳܐ *père*, ܚܰܡܳܐ *beau-père*, prennent, lorsqu'ils sont déclinés à la manière du singulier, un waw avant le pronom, ex. ܐܰܒ݂ܽܘܟ݂ *ton père*, ܐܰܚܽܘܢ *notre frère*; et si ce pronom est le pronom ܗ de la 3ᵉ pers. *mas.* sing. ils prennent encore un iodh *après* le ܗ, ex. ܐܰܚܽܘܗ̱ܝ *son frère.* — Remarquons cependant que ces noms déclinés avec le pronom ܝ de la 1ᵉ pers. sing. ne prennent pas de waw, ex. ܚܰܡܝ *mon beau-père:* mais ܐܰܒ݂ܳܐ et ܐܰܚܳܐ changent en ce cas le phataḥ de leur première lettre en un zaḳaph, ex. ܐܳܒ݂ܝ *mon père.*

461 – Le nom ܐ̱ܢܳܫܳܐ *homme*, ne s'adjoint les pronoms suffixes qu'à la manière du pluriel, contrairement à la règle N° 455, ex. ܐ̱ܢܳܫܰܝ̈ . Le mot ܫܡܰܝܳܐ employé pour marquer le singulier (le ciel), ce qui est rare, se les adjoint à la manière du singulier, ex. ܫܡܰܝܝ; et employé avec un sens pluriel (les cieux), ce qui est ordinaire, il se les annexe à la manière du pluriel, ex. ܫܡܰܝ̈ܝ .

462 – Le mot pluriel ܩܽܘܪ̈ܝܳܐ *villages*, s'adjoint aux pronoms à la manière du singulier ou à celle du pluriel, au choix, ex. ܩܽܘܪ̈ܝܳܟ݂ ou ܩܽܘܪ̈ܝܰܝܟ݂ *tes villages.*

463 – Avec les pronoms, tous les adjectifs défectueux terminés par un iodh, peuvent prendre, employés au pluriel, deux iodhs; *et* alors ils subissent tous les changements indiqués au N° 341, ex. ܕܰܟ݂ܝ̈ܰܝ ou ܕܰܟ݂ܝ̈ܝܰܝ *mes purs.* ܪ̈ܰܘܪܒܰܝܗܽܘܢ ou ܪ̈ܰܘܪܒܝܰܝܗܽܘܢ *leurs grands.* Il en est de même des substantifs pluriels ܡ̈ܰܝܳܐ *eaux*, ܚ̈ܰܝܶܐ *vie, ex.* ܡ̈ܰܝܗܽܘܢ ou ܡ̈ܰܝܝܰܗܽܘܢ *leurs eaux.*

SUPPLÉMENT

NOMS QUI CHANGENT D'ACCENTS AVEC QUELQUES PRONOMS

464 – Il y a des noms qui déclinés avec les *cinq* pronoms suivants : ܗܶܝܢ . ܗܽܘܢ . ܟ݂ܶܝܢ . ܟ݂ܽܘܢ . ܝ et à *la manière du singulier*, éprouvent à leur avant-dernière lettre quelque changement d'accent. Avant de dire quels accents ils comportent, nous divisons, pour plus de clarté et de précision, les noms Araméens en trois catégories : 1° noms terminés par ܝܳܐ, 2° noms terminés par ܬܳܐ, 3° noms sains.

465 - 1° LES NOMS TERMINÉS PAR IODH et qui ont une lettre quiescente avant ce iodh, comme ܛܰܠܝܳܐ *enfant*, ܛܠܽܘܡܝܳܐ *injustice*, ܟܽܘܪܣܝܳܐ *chaise*, ܡܶܫܬܝܳܐ *boisson*, prennent, avec ces cinq pronoms, un hibas à ce iodh :

ܛܰܠܝܺܝ (1) mon enfant	ܛܰܠܝܶܟܽܘܢ votre enfant
ܛܰܠܝܶܟܶܝܢ votre enfant (fém.)	ܛܰܠܝܗܽܘܢ leur enfant
ܛܰܠܝܗܶܝܢ leur enfant (fém.)	

Remarque. Avec le pronom ܝ et *deux* quiescentes avant le iodh, la seconde quiescente prend un phatah, ex. ܡܶܫܬܰܝ *ma boisson*, ܟܽܘܪܣܰܝ *ma chaise*.

Les autres noms terminés par iodh qui ne rentrent pas dans ce que nous venons de dire, comme ܠܽܘܡܳܝܳܐ *blâme* etc; suivent en tout le règle 457.

466 - 2° QUANT AUX NOMS TERMINÉS PAR TAW (2), tous les bilitères à première accentuée et à deuxième quiescente, comme ܓܰܢܬܳܐ *jardin*, ܫܳܥܬܳܐ *heure*, ܣܺܝܡܬܳܐ *trésor*, ܓܽܘܒܬܳܐ *puits*, ܒܶܙܬܳܐ *vol*; ainsi que tous les trilitères à deuxième et à troisième quiescentes, comme ܚܽܘܪܒܬܳܐ *désert*, ܦܶܠܐܬܳܐ *parabole*, ܡܚܽܘܠܬܳܐ *blessure*, ܚܕܽܘܬܳܐ *joie*, prennent, avec les cinq pronoms précités, l'accent de la contraction d'annexion, c'est-à-dire que la lettre quiescente qui précède le taw prend un phatah (46, 348) :

---

(1) Les Orientaux d'aujourd'hui, à tort, ne prononcent aucun de ces iodhs : ܛܰܠܝܺܝ . ܨܰܗܝܺܝ *ma soif*, ܦܺܪܝܺܝ (Pronon. ܛܰܠ . ܨܰܗ . ܦܺܪ) ; quoique quelques-uns de leurs savants s'efforcent de revenir à l'ancienne prononciation.

(2) Il s'agit ici du taw servile marquant le féminin.

ܓܢܬܝ	mon jardin	ܡܘܠܚܬܝ	ma blessure
ܓܢܬܟܘܢ	votre jardin	ܡܘܠܚܬܟܘܢ	votre blessure
ܓܢܬܟܝܢ	votre jardin (fém.)	ܡܘܠܚܬܟܝܢ	votre blessure (fém.)
ܓܢܬܗܘܢ	leur jardin	ܡܘܠܚܬܗܘܢ	leur blessure
ܓܢܬܗܝܢ	leur jardin (fém.)	ܡܘܠܚܬܗܝܢ	leur blessure (fém.)

Les autres noms terminés par taw, comme ܡܬܪܣܝܢܘܬܐ *nourriture*, ܬܐܪܬܐ *conscience*, ܝܕܥܬܐ *connaissance*, ܐܡܬܐ *mère*, suivent la règle N° 457; ceux qui ont au milieu une lettre qui ne se prononce pas, comme ܣܦܝܢܬܐ *barque*, peuvent ou bien prendre l'accent de la contraction d'annexion ou suivre la règle générale, ex. ܣܦܝܢܬܟܘܢ ou ܣܦܝܢܬܟܘܢ *votre barque*.

467 – 3° Tous les noms SAINS relevant des règles N^os^ 331, 4°; 332, prennent, avec le pronom, l'accent de la contraction d'annexion, c'est-à-dire que les mots de la forme ܦܳܥܠܳܐ prennent un zélam, ex. ܪܳܚܡܝ *mon ami*, ܪܳܚܡܟܽܘܢ *votre ami*, et ceux des autres formes (332), un phataḥ, ex. ܗܰܝܟܠܟܽܘܢ *votre sanctuaire*, ܡܰܕܥܝ *ma raison*.

468 – Avec le pronom ܝ, les noms bilitères dont la première est quiescente ou à zélam léger, comme ܫܡܐ *nom*, ܠܒܐ *cœur*, ܡܢ *de*, prennent un zélam *dur* à cette première (86, 30), ex. ܠܶܒܝ *mon cœur*, ܡܶܢܝ *de moi*. Il en est de même, des noms défectueux trilitères de la forme ܦܶܥܠܳܐ, ex. ܪܶܢܝ *ma pensée* (de ܪܶܢܝܳܐ).

469 – La lettre qui précède le taw des cinq noms suivants: ܚܪܬܐ *fin*, ܐܡܬܐ *mètre; servante*, ܚܡܬܐ *colère*, ܝܨܦܬܐ *application*, ܩܫܬܐ *arc*, peut prendre ou ne pas prendre le phataḥ, ex. ܚܪܬܗܘܢ ou ܚܰܪܬܗܘܢ *leur fin*.

470 – Les noms hamzés de la forme ܦܳܥܠܳܐ suivent la règle générale (457), ex. ܣܳܢܐܝ *mon ennemi* et non pas ܣܳܢܝܝ ; exceptionnellement, il en est de même des noms *sains* suivants, de la même forme : ܫܘܼܡܵܕܵܐ *signe; seing*, ܦܵܥܠܵܐ *ouvrier*, ܚܲܡܵܠܵܐ *porte-faix*, ex. ܦܵܥܠܗܘܿܢ et non ܦܵܥܸܠܗܘܿܢ *leur ouvrier* (1).

471 – EXCEPTIONS ISOLÉES. ܡܲܨܥܬܵܐ *milieu* fait ܡܸܨܥܬܝ *mon milieu* (en mettant un zélam au mim), ou bien simplement ܡܲܨܥܬܝ selon la règle; *item* pour les cinq pronoms précités. — Le mot ܒܪܵܬܵܐ *fille*, avec le pronom ܝ, prend un phataḥ au rěs : ܒܲܪܬܝ *ma fille*; mais avec les autres pronoms ce rěs reste quiescent, ex. ܒܪܵܬܟ݂ܘܿܢ *votre fille;* et lorsque ce nom est annexé à un autre nom sans pronom suffixe, il perd complètement la prononciation de son rěs, ex. ܒܪܵܬ ܡܲܠܟܵܐ *la fille du roi.* — Le bêth de ܛܵܒ݂ܬܵܐ *bien*, reste quiescent avec le pronom ܝ : ܛܵܒ݂ܬܝ *mon bien*, mais avec les autres, il prend un phatah : ܛܵܒ݂ܲܬܗܘܿܢ. — par contre, le taw de ܐܲܬ݂ܪܵܐ *pays* prend un phatah avec le pronom ܝ : ܐܲܬ݂ܪܝ *mon pays*, et reste régulièrement quiescent avec les autres pronoms : ܐܲܬ݂ܪܟ݂ܘܿܢ.

2°

PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS AUX PARTICULES

472 – Pour certaines particules l'annexion se fait à la manière du singulier, ex. ܠܘܵܬ *chez*, et pour d'autres, à la manière du pluriel, ex. ܚܠܵܦ *pour* (vide infrà).

ܠܘܵܬܝ	chez moi	ܚܠܵܦܝ	pour moi
ܠܘܵܬܲܢ	chez nous	ܚܠܵܦܲܝܢ	pour nous
ܠܘܵܬܵܟ݂	chez toi	ܚܠܵܦܲܝܟ݂	pour toi
ܠܘܵܬܟ݂ܘܿܢ	chez vous	ܚܠܵܦܲܝܟ݂ܘܿܢ	pour vous
ܠܘܵܬܹܟ݂ܝ	chez toi (fém.)	ܚܠܵܦܲܝܟ݂ܝ	pour toi (fém.)
ܠܘܵܬܟ݂ܹܝܢ	chez vous (fém.)	ܚܠܵܦܲܝܟ݂ܹܝܢ	pour vous (fém.)
ܠܘܵܬܹܗ	chez lui	ܚܠܵܦܵܘܗܝ	pour lui

---

(1) Nous avons vu que le pronom ܝ ne se prononce plus aujourd'hui; l'usage n'admet d'exceptions que les suivantes : ܠܝ *à moi*, ܒܝ *en moi*, ܪܒܝ *mon maître*, ܟܠܝ *moi tout entier*.

ܠܘܳܬܗܽܘܢ	chez eux	ܡܶܛܽܠܳܬܗܽܘܢ	pour eux
ܠܘܳܬܳܗ	chez elle	ܡܶܛܽܠܳܬܳܗ	pour elle
ܠܘܳܬܗܶܝܢ	chez elles	ܡܶܛܽܠܳܬܗܶܝܢ	pour elles.

3°

PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS AUX VERBES

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

473 – I Les pronoms suffixes ܗܶܝܢ . ܗܽܘܢ sont d'un usage beaucoup moins fréquent que celui des pronoms isolés ܐܶܢܶܝܢ . ܐܶܢܽܘܢ (449) ; ainsi ܩܶܛܠܶܬ ܐܶܢܽܘܢ *je les ai tués* est employé préférablement à ܩܛܰܠܬܗܽܘܢ . Donc en ce que nous dirons sur cette matière, nous ferons abstraction de l'emploi de ces deux pronoms ܐܶܢܶܝܢ . ܐܶܢܽܘܢ qui ne font d'ailleurs subir aucune modification au verbe.

474 – II Tous les pronoms suffixes sont, comme nous l'avons vu, quiescents; la lettre du verbe qui les précède doit par conséquent être accentuée (42), ex. ܩܛܰܠܬܳܟ *je t'ai tué* (de ܩܶܛܠܶܬ) ; il n'y a d'exception que pour les pronoms ܟܶܝܢ . ܟܽܘܢ (et ܗܶܝܢ . ܗܽܘܢ ci-dessus) qui sont accentués et qui exigent que la lettre qui les précède soit quiescente (36), ex. ܩܛܰܠܬܟܽܘܢ *je vous ai tués.*

475 – III Avec le pronom ܝ de la 1ᵉ personne du singulier, le verbe prend un noun épenthétique semblable au نون الوقاية des Arabes, ex. ܩܰܛܠܰܢܝ *il m'a tué* pour ܩܰܛܠܰܝ ; et en cela la prononciation des deux pronoms de la 1ᵉ personne se confond : ܩܰܛܠܰܢ *il nous a tués.*

476 – IV Les pronoms suffixes ne s'ajoutent qu'aux temps suivants : prétérit, aoriste, impératif et infinitif mimmé. Pour le présent, ils sont employés séparés, mais précédés du préfixe lamadh qui s'y joint à la manière du singulier, et s'accentue par conséquent selon la règle 457 ; ex. ܩܳܛܶܠ ܠܝ *il me tue*, ܩܳܛܠܺܝܢܰܢ ܠܟܽܘܢ *nous vous tuons.*

A / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS AU PRÉTÉRIT

I RÈGLES CONCERNANT LA LETTRE FINALE.

477 – I° Dans la 1° ET LA 3° PERSONNE DU SINGULIER de tous les verbes (ils ont toujours la dernière **quiescente**): ܩܶܛܠܶܬ *j'ai tué*, ܩܛܰܠ *il a tué*, ܩܶܛܠܰܬ *elle a tué*, et A LA 3° PERS. DU SING. MAS. des verbes défectueux dérivés (la dernière est toujours iodh) : ܓܒܺܝ *il a choisi*, il faut suivre la même règle que pour les noms, ex. ܓܒܳܟ *il t'a choisi*, ܩܛܰܠܬܶܟܝ *je t'ai tuée.* ܩܛܰܠܬܳܗ̇ *elle l'a tuée*, ܨܰܪܬܶܗ *je l'ai peint.*

478 – 2° Pour les AUTRES personnes (donc à dernière **accentuée** (1)), et pour la 3° pers. sing. *mas.* des verbes défectueux TRILITÈRES, (donc à dernière alaph): ܓܒܳܐ *il a choisi*, ܩܪܳܐ *il a appelé*, il faut rattacher simplement le pronom au verbe, en observant les trois remarques suivantes:

479 – a/ Quand le pronom annexé est un ܗ, il est toujours suivi d'un iodh; de plus, si la dernière lettre du verbes est aussi un iodh, le hé prend encore un waw avant lui, ex. ܩܛܰܠܬܳܘܗܝ *tu l'as tué*; si cette dernière a un zakaph, le ܗ prend un iodh avant lui, ex. ܩܛܠܝܗܝ *elles l'ont tué.*

---

(1) Cet accent est, comme il est clair, un hibas à la 2° pers. fém. sing. ܩܛܰܠܬܝ *tu as tué*, un ribas à la 3° pers. mas. plur. ܩܛܰܠܘ *ils ont tué*, et un zakaph à toutes les autres personnes : ܩܛܰܠܢ *nous avons tué*, ܩܛܰܠܬ *tu as tué*, ܩܛܰܠܬܘܢ *vous avez tué* (mas.) ܩܛܰܠܬܝܢ *vous avez tué* (fém.) ܩܛܰܠ ou ܩܛܰܠ̈ܝܢ *elles ont tué.*

b / Quand le pronom annexé est ܟܝ , il change le zakaph de la dernière lettre, si zakaph il y a, en zélam, les verbes défectueux trilitères néanmoins exceptés, ex. ܟܬܒܢܟܝ *nous t'avons écrite,* ܓܒܟܝ *il t'a élue.*

c / Avec n'importe quel pronom, les verbes défectueux trilitères au lieu de deux waws qu'ils devraient prendre à la 3ᵉ pers. mas. plur. changent le premier waw en alaph (60), ex. ܓܒܐܘܗܝ *ils l'ont choisi.*

II RÈGLES POUR LES 2ᵉ ET 1ᵉ RADICALES (1).

480 – 1° *Dans les verbes trilitères à trois radicales distinctes, séparées, à dernière quiescente,* la première personne du singulier et la 3ᵉ pers. fém. sing. ont les mêmes accents qu'avant l'annexion de la terminaison du prétérit, ex. ܩܛܠܬܟ *je t'ai tué,* ܩܛܠܬܗ *je l'ai tué,* ܩܛܠܬܗ̇ *elle l'a tuée,* (de ܩܛܠ) ; mais la première radicale de la 3ᵉ pers. mas. sing. prend un phataḥ, et la deuxième reste quiescente, ex. ܩܛܠܘܗܝ *ils l'ont tué,* ܩܛܠܘܟ *ils t'ont tué* (cf N° 42).

481 – 2° *Dans tous les autres verbes,* les lettres gardent la même accentuation qu'ils avaient avant l'annexion de la terminaison du prétérit, ex. ܨܪܬܗ *je l'ai peint* (de ܨܪ), ܓܢܒܬܗ̇ *elle l'a volée,* ܓܢܒܢ *il nous a volés,* (de ܓܢܒ), ܐܪܚܩܢܟ *nous t'avons éloigné,* ܐܪܚܩܬܟ *je t'ai éloigné* (de ܐܪܚܩ).

---

(1) Les changements qu'éprouvent ces deux radicales sont commandés, comme il est évident, par l'accentuation de la terminaison du prétérit (477); cette accentuation est commandée à son tour par les règles de l'accent léger 36, 42.

482 – On se rappelle que la 3ᵉ pers. mas. plur. est susceptible, si l'on veut, d'un noun, ex. ܩܛܸܠܘ ou ܩܛܸܠܘܢ. Dans le cas de ce noun, on est obligé de se conformer à la règle du N° 478, ex. ܩܛܸܠܘܢܵܟ݂ *ils t'ont tué* ou ܩܛܸܠܘܗܝ . ܩܛܸܠܘܢܘܗܝ *ils l'ont tué.*

483 – La 3ᵉ pers. fém. plur. peut également prendre un noun accentué d'un zakaph, ex. ܩܛܰܠ̈ܢܵܟ݂ (1) ou ܩܛܰܠ̈ܝܢܵܟ݂ *elles t'ont tué*, ܩܛܰܠ̈ܢܵܟ݂ܘܢ ou ܩܛܰܠ̈ܝܢܵܟ݂ܘܢ *elles vous ont tués*, ܩܛܰܠ̈ܢܵܟ݂ܝ ou ܩܛܰܠ̈ܝܢܵܟ݂ܝ *elles t'ont tuée*, ܩܪ̈ܝܵܢܵܟ݂ ou ܩܪ̈ܝܢܵܟ݂ *elles t'ont appelé*, et cela a même lieu dans le cas où l'on ferait usage de la forme ܩܛܝܠܝܢ au lieu de ܩܛܝܠ (189), à cette même personne, ex. ܩܛܝܠ̈ܝܢܵܟ݂ܝ *elles t'ont tuée*, ܩܛܝܠ̈ܝܢܘܗܝ *elles l'ont tué.*

484 – Notons ici que dans les verbes hamzés à la 1ᵉ radicale et dans les verbes assimilés *trilitères*, quand la 3ᵉ radicale est accentuée, la première prend toujours un phataḥ (42, 43) ex. ܐܲܟ݂ܠܲܢܝ *il m'a mangé*, ܝܲܠܕܵܟ݂ *il t'a enfanté*; faisons aussi remarquer que quand cette 3ᵉ radicale est quiescente, la première garde son accent (146, 162), ex. ܐܵܟ݂ܠܸܢܵܟ݂ *je t'ai mangé*, ܝܵܠܕܸܢܵܟ݂ *je t'ai enfanté.*

Nota : Les Orientaux mettent, à tort, sur le iodh de la 3ᵉ pers. fém. sing. des verbes défectueux terminés par iodh, un zakaph au lieu d'un phataḥ, ex. ܡܚܘܝܵܠܵܟ݂ *elle t'a montré* pour ܡܚܘܝܲܠܵܟ݂ (de ܡܚܘܝܐ).

B / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS A L'AORISTE

Remarques préliminaires : ou bien la dernière lettre est quiescente ou elle est accentuée :

485 – 1° Elle est **accentuée**, et son accent est un zakaph, à toutes les personnes terminées *par un noun*, ex. ܬܩܛܠܘܢ *vous tuerez*, ܢܩܛܠܘܢ *ils tueront*; il est au contraire un *zélam*, pour les personnes des verbes défectueux terminées *par un alaph*, ex. ܐܓܒܐ *je choisirai*, ܬܓܒܐ *elle choisira*.

---

(1) On voit par là que le iodh ajouté, par les Occidentaux, à ce pronom, n'a pas de raison d'être, car s'il en était autrement, il devrait reparaître avec le pronom, et l'on devrait dire ܩܛܰܠ̈ܝܵܟ݂ etc.

486 – 2° Elle est **quiescente** toutes les fois qu'elle est une lettre autre que le noun, excepté les personnes des verbes défectueux dont nous venons de parler.

Ceci posé, voici les règles qui régissent l'annexion des pronoms à l'aoriste.

PREMIER CAS. La dernière lettre du verbe est accentuée.

487 – **Règle** : Joindre les pronoms à l'aoriste tel quel, en ayant soin toutefois de tenir compte des remarques N° 479 a/ b/ du chapitre précédent, ex. ܢܩܛܠܘܢܗܝ *ils le tueront*, ܢܓܢܒܢܗܝ *elles le voleront*, ܬܩܛܠܘܢܗ̇ *vous la tuerez*, ܢܩܛܠܢܟܘܢ *elles vous tueront*, ܢܚܙܝܢ *il nous verra*, ܬܓܒܝܟܘܢ *elle vous choisira*, ܢܚܙܝܘܗܝ *il le verra*.

DEUXIÈME CAS. La dernière lettre du verbe est quiescente.

488 – **Règle** : Elle prend les mêmes accents que dans les noms déclinés à la manière du singulier, et si l'avant dernière a un accent dur, cet accent devient léger et disparaît (36), ex. ܢܫܒܩܟ *il t'abandonnera* pour ܢܫܒܘܩܟ (de ܢܫܒܘܩ 33, 2°), ܢܩܛܠܗ *il le tuera*, ܢܩܛܠܢܝ *il me tuera*, ܢܩܝܡܢܝ *il me fera lever* (33, 1°).

489 – Aux personnes où la dernière lettre est quiescente, les pronoms ܗ et ܗ̇ sont précédés élégamment et le plus ordinairement d'un iodh à hibas, et de plus, en ce cas, le pronom ܗ, en particulier, est nécessairement suivi d'un autre iodh et précédé d'un waw, ex. ܢܩܛܠܝܘܗܝ *il le tuera*, ܢܩܛܠܝܗ̇ *il la tuera*, ܢܩܛܠܝܗ̇ *il la fera tuer*.

Nota. On dit quelquefois ܬܩܛܠܘܢܗ̇ . ܢܩܛܠܘܢܗ̇ pour ܬܩܛܠܘܢܳܗܝ . ܢܩܛܠܘܢܳܗܝ (487);et ܬܩܛܠܝܢܢܝ . ܬܩܛܠܝܢܗܝ pour ܬܩܛܠܝܢܳܢܝ . ܬܩܛܠܝܢܳܗܝ .

C / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS A L'IMPÉRATIF

Nous faisons, comme ci-dessus, une double hypothèse: ou bien la dernière lettre de l'impératif est quiescente ou elle est accentuée :

490 - Elle est *quiescente* dans le cas où le verbe n'a aucune terminaison, ex. ܩܛܘܠ . ܩܛܘܠ *tue*, et elle est *accentuée*(1) dans le cas contraire, ex. ܩܛܘܠܘ *tuez*, ainsi que dans les verbes défectueux terminés par un iodh ou par un alaph, ex. ܚܙܝ *vois*, ܚܘܐ *montre*.

491 - PREMIER CAS. La dernière lettre est quiescente.

Règle : Le verbe ne subit aucune modification; et les pronoms lui sont annexés comme dans les noms unis aux pronoms à la manière du pluriel (458), excepté que l'accent léger de la dernière lettre ne disparaît pas (38,40), ex. ܩܛܘܠܝܢܝ *tue-moi*, ܩܛܘܠܝܢ *tue-nous*, ܩܛܘܠܝܗܝ (2) *tue-le*, ܩܛܘܠܝܗ̇ *tue-la*, ܛܪܝܢܝ *garde-moi*, ܛܪܝܗܝ *garde-le*.

492 - DEUXIÈME CAS. La dernière lettre est accentuée.

Règle : Il faut appliquer les remarques adjointes au prétérit, avec disparition, selon le cas, de l'accent léger de la dernière radicale, dans les verbes quadrilitères et dérivés, ex. ܛܪܘܪܝܗ̇ *garde-la* (fém.), ܛܪܘܪܘܗܝ *gardez-le.* — De plus (et ceci est particulier à ce mode), la 2ᵉ pers. mas. plur. de l'impératif des verbes trilitères à radicales séparées, prend régulièrement un waw à ribaṣ après la 1ᵉ radicale, et cela de la manière suivante : si la 2ᵉ radicale a déjà un waw, on avance ce dernier d'un rang; si elle n'en a pas, on en donne un à la 1ᵉ radicale, ex. ܩܘܛܠܘܗܝ *tuez-le,* ܪܘܚܡܘܗ̇ *aimez-la.*

---

(1) Cet accent, comme il est clair, est un *hibas* pour le 2ᵉ pers. fém. sing. ܩܛܘܠܝ *tue*, un *ribas* pour la 2ᵉ pers. mas. plur. ܩܛܘܠܘ tuez.

(2) Les Occidentaux, mettent ici à tort, un zakaph à la dernière radicale, au lieu d'un phataḥ, ex. ܩܛܘܠܝܗܝ *tue-le*.

493 – A la 2ᵉ pers. mas. sing. des verbes défectueux *trilitères* et terminés par un iodh à *hibaṣ*, on peut ajouter un second iodh et dire ܒܥܝܢܝ ou ܒܥܝܝܢܝ (1) *demande-moi.* Dans les défectueux qui ne remplissent pas, *à la fois*, ces deux conditions, le premier iodh se change en alaph, ex. ܐܝܬܐܘܗܝ *apportez-le,* ܚܘܐܝܗ̇ *montre-la* (mas.) ܚܘܐܝܗ̇ *montre-la* (fém.) de ܐܝܬܐ ou ܐܝܬܝ. ܚܘܝ ou ܚܘܐ.

495 – Les personnes de l'impératif qui peuvent, à volonté, être terminées par un noun, comme ܩܛܘܠܘܢ. ܩܛܘܠܝܢ doivent suivre, en ce cas la règle N° 478, ex. ܩܛܘܠܘܢܢܝ *tuez-moi* (de ܩܛܘܠܘܢ) ܩܛܘܠܝܢܗܝ *tue-le* (de ܩܛܘܠܝܢ).

494 – La deuxième pers. mas. plur. de l'impératif des verbes défectueux, change toujours son premier waw en alaph (60), ex. ܩܪܐܘܗܝ *appelez-le,* ܩܪܐܘܗ̇ *appelez-la.*

Nota. L'impératif mas. plur. du verbe ܐܚܕܪ *il a entouré* (ܐܚܕܪܘ), peut faire ܐܚܕܘܪܘܢܝ *entourez-moi* ܐܚܕܘܪܘܗܝ *entourez-le etc.*

496 – REMARQUE. Avec le *prohibitif*, les pronoms suffixes s'annexent quelquefois à l'aoriste d'après la manière usitée pour l'impératif, ex. ܠܐ ܬܥܠܝܢ *ne nous fais pas entrer* (pour ܠܐ ܬܥܠܢ N° 488), ܠܐ ܬܫܒܩܘܢܝ

---

(1) On dit encore quelquefois avec ce pronom ܒܥܝܢܝ, comme si l'impératif était ܒܥܝ !!

ܠܐ ܬܘܒܩܝܢܝ *ne m'abandonne pas* (pour ܠܐ ܬܫܒܩܬܝܢܝ) ܠܐ ܬܘܒܕܝܢܝ *ne me laisse pas périr* (pour ܠܐ ܬܘܒܕܝܢܝ) (1).

D / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS A L'INFINITIF MIMMÉ

497 - Iʳᵉ **règle :** A l'infinitif mimmé des verbes TRILITÈRES, les pronoms s'annexent comme au prétérit à dernière quiescente (477), ex. ܡܩܛܠܢܝ *pour me tuer*, ܡܩܛܠܟ *pour te tuer*, ܡܓܢܒܢܝ *pour me voler*, ܡܩܛܠܟܘܢ *pour vous tuer*; l'alaph des verbes défectueux se change en iodh selon les Nᵒˢ 53, 54, ex. ܡܩܪܝܢܝ *pour m'appeler*, ܡܩܪܝܟ *pour t'appeler*, ܡܩܪܝܟܝ *pour t'appeler* (fém.) ܡܩܪܝܟܘܢ *pour vous appeler*.

498 - IIᵉ **règle** : A l'infinitif des verbes DÉRIVÉS et QUADRILITÈRES, les pronoms s'annexent comme dans les noms déclinés à la manière du singulier (457), sauf qu'on sépare l'infinitif du pronom par un *taw*, ex. ܡܦܨܝܘܬܘܟ *pour te délivrer*, ܡܦܨܝܘܬܘܗ̇ *pour la délivrer*, ܡܦܨܝܘܬܘܟܘܢ *pour vous délivrer*.

Nota. Le pronom ܝ peut être toujours précédé d'un noun (475), ex. ܡܦܨܝܘܬܘܢܝ *pour me délivrer*, ܡܩܛܘܠܘܬܘܢܝ *pour me tuer* (ou ܡܦܨܝܘܬܝ et ܡܩܛܘܠܘܬܝ).

§ 2

PRONOMS DÉMONSTRATIFS ܚܠܦ ܫܡܗ̈ܐ ܡܚܘܝܢ̈ܐ

499 - 1 PRONOMS INDIQUANT DES OBJETS PROCHES.

mas. sing.	fém. sing.	commun plur.
ܗܵܢܵܐ celui-ci, ce	ܗܵܕܵܐ celle-ci, cette	ܗܵܠܹܝܢ ceux-ci, celles-ci, ces

---

(1) Ceci est même employé, mais très rarement, sans le prohibitif, ex. ܟܡ ܬܝܠܦܝܢܝ *quand tu m'apprendras* ! ! (pour ܟܡ ܬܠܦܝܢܝ).

500 – II PRONOMS INDIQUANT DES OBJETS ÉLOIGNÉS.

SINGULIER		PLURIEL	
mas.	fém.	mas.	fém.
ܗܰܘ (1) celui-là	ܗܳܝ (2) celle-là	ܗܳܢܽܘܢ (3) ceux-là	ܗܳܢܶܝܢ (4) celles-là

501 – Au pluriel, le noun final de tous ces pronoms, est remplacé quelquefois par un kaph : ܗܳܠܶܝܟ (pour ܗܳܠܶܝܢ), ܗܳܢܽܘܟ (pour ܗܳܢܽܘܢ), ܗܳܢܶܝܟ (pour ܗܳܢܶܝܢ).

502 – Le pronom ܗܳܢܳܐ peut se contracter, dans le cas où il est accompagné d'un nom, ex. ܗܳܢ ܛܠܳܝܳܐ *ce jeune homme*; et lorsqu'il est suivi du pronom personnel ܗܽܘ, il peut s'écrire simplement ܗܳܢܘ pour ܗܳܢܳܐ ܗܽܘ.

503 – III PRONOMS DÉMONSTRATIFS EMPLOYÉS DANS LA PHRASE.

I^re^ **règle :** Les pronoms démonstratifs se placent indifféremment avant ou après le nom, ܗܳܢܳܐ ܓܰܒܪܳܐ *cet homme* ou ܓܰܒܪܳܐ ܗܳܢܳܐ.

II^e^ **règle**: pour désigner deux objets précédemment nommés, on emploie pour le plus éloigné les pronoms du N° 500, et pour le plus proche les pronoms du N° 499, ex.

ܡܝܰܩܰܪ ܡܳܪܝܳܐ ܠܢܒܺܝܶܐ ܘܠܫܠܺܝܚܶܐ : ܠܗܳܢܽܘܢ ܡܶܢ ܡܶܛܽܠ ܕܶܐܬܢܰܒܺܝܘ ܥܠܰܘܗܝ : ܠܗܳܠܶܝܢ ܕܶܝܢ ܡܶܛܽܠ ܕܰܐܟܪܶܙܘܗܝ

le Seigneur honore les prophètes et les apôtres, ceux-là parce qu'ils l'ont prédit, ceux-ci parce qu'ils l'ont prêché.

504 – En cas d'énumération de *trois* objets, les deux premiers se désignent par les pronoms d'éloignement (500), et le troisième par les pronoms de proximité (499), ex.

---

(1) composé de ܗܳܐ ܗܽܘ.
(2) composé de ܗܳܐ ܗܺܝ.
(3) composé de ܗܳܐ ܗܶܢܽܘܢ.
(4) composé de ܗܳܐ ܗܶܢܶܝܢ.

ܚܰܕ ܫܽܘܦܪܳܐ ܠܦܰܓܪ̈ܳܢܳܝܶܐ ܡܶܠܬ݂ܳܐ . ܘܚܰܕ ܫܽܘܦܪܳܐ ܠܡܰܠܝ̈ܠܶܐ ܚܶܟܡܬ݂ܳܐ . ܘܚܰܕ ܫܽܘܦܪܳܐ ܠܚܰܟܺܝܡ̈ܶܐ ܚܽܘܒܳܐ . ܗܳܘ ܡܶܢ ܟܝܳܢܳܐ . ܗܳܘ ܕܶܝܢ ܡܶܢ ܝܽܘܠܦܳܢܳܐ . ܗܳܢܳܐ ܕܶܝܢ ܡܶܢ ܦܽܘܩܕ̈ܳܢܶܐ ܪ̈ܽܘܚܳܢܳܝܶܐ *la raison est la beauté de tous les hommes, la sagesse est la beauté des seuls raisonnables, et la charité est la beauté des seuls sages; la première beauté est naturelle, la seconde est acquise, et la troisième est puisée aux commandements spirituels.*

505 – Il est néanmoins permis de faire usage des pronoms de proximité dans toutes les énumérations, ex. ܥܺܕܬܳܐ ܡܚܰܪܡܳܐ ܠܗܶܪ̈ܛܺܝܩܶܐ ܘܠܣܟܺܝܣ̈ܡܰܛܺܝܩܶܐ . ܠܗܳܠܶܝܢ ܡܶܢ ܡܶܛܽܠ ܐܺܝܩܳܪܳܐ ܕܗܰܝܡܳܢܽܘܬ݂ܳܐ . ܠܗܳܠܶܝܢ ܕܶܝܢ ܡܶܛܽܠ ܢܛܳܪܬ݂ܳܐ ܕܚܽܘܒܳܐ *l'Église anathématise les hérétiques et les schismatiques, ceux-là pour l'honneur de la foi, ceux-ci pour la sauvegarde de la charité.*

506 – Remarque. Comme on le voit par les exemples précédents, après le *premier* pronom, on met élégamment la particule ܡܶܢ, et après les autres pronoms la particule ܕܶܝܢ.

507 – 111ᵉ **règle** : Dans le cas d'annexion du pronom démonstratif à un nom, comme dans la phrase : *mon livre et celui de Joseph*, on peut se servir des pronoms d'éloignement ܟܬ݂ܳܒܝ ܘܗܳܘ ܕܝܰܘܣܶܦ ;et dans le cas d'annexion du pronom à un autre pronom, comme dans la phrase : *le livre de Joseph et le mien (= celui de moi)*, on peut faire usage de la particule ܕܺܝܠ (avec pronoms suffixes) précédée, ou non, des pronoms démonstratifs d'éloignement, ex. ܟܬ݂ܳܒܳܐ ܕܝܰܘܣܶܦ ܘܕܺܝܠܝ ou bien ܘܗܳܘ ܕܺܝܠܝ .

§ 3

PRONOMS INTERROGATIFS ܫܘܼܠܵܦ ܫܡܵܗܵܐ ܡܫܲܐܠܵܢܵܐ

508 - I Pronom qui s'emploie pour les personnes seulement, de tout genre et de tout nombre : ܡܲܢ *qui* ? (avec phatah au mim).

509 - II Pronoms qui s'emploient pour les choses seulement, de tout genre et de tout nombre : ܡܘܿ . ܡܵܐ . ܡܵܢ . ܡܵܢܵܐ *quoi* ? (Il faut remarquer que ܡܵܐ et ܡܵܢܵܐ sont d'un usage beaucoup plus fréquent).

510 - III Pronoms qui s'emploient indifféremment soit pour les personnes soit pour les choses :

SINGULIER		PLURIEL
mas.	fém.	mas. fém.
ܐܲܝܢܵܐ *qui ? quel ?*	ܐܲܝܕܵܐ *qui ? quelle ?*	ܐܲܝܠܝܢ *qui ? quels ? quelles ?*

511 - Remarques. a / Chaque fois que le préfixe lamadh vient s'ajouter aux pronoms désignant exclusivement des choses (509), ces pronoms ont le sens de *pourquoi* ?, ex. ܠܡܵܢܵܐ . Le même lamadh, ajouté aux autres pronoms, leur donne le sens du datif, ex. ܠܡܲܢ *à qui* ?

b / Les pronoms ܐܲܝܢܵܐ . ܡܵܢܵܐ . ܡܲܢ peuvent s'unir à ܗܘܼ et donner lieu aux composés ܐܲܝܢܵܘ . ܡܵܢܵܘ . ܡܲܢܝܼܘ .

Pour ce qui regarde la *phrase* interrogative, se reporter au N° 302 et sqq. ; notons, en passant, que ܡܲܢܝܼܘ peut se dire encore du pluriel, ex. ܡܲܢܝܼܘ ܐܝܼܬܲܝܗܘܿܢ *qui sont ils*?

§ 4

PRONOM RELATIF ܫܘܼܠܵܦ ܫܡܵܗܵܐ ܕܲܡܫܲܠܡܵܢܵܐ

512 - Le pronom relatif soit au mas. soit au fém., soit au sing. soit au plur. se rend par la lettre dalath, ex. ܝܫܘܥ ܕܝܼܬܹܐ ܠܘܵܬܲܢ *Jésus qui est venu chez nous.* — Ce dalath peut élégamment être précédé des pronoms démonstratifs d'éloignement : ܗܵܢܹܝܢ . ܗܵܢܘܿܢ . ܗܵܝ . ܗܵܘ , ou encore de ܐܲܝܠܹܝܢ . ܐܲܝܕܵܐ . ܐܲܝܢܵܐ , ex. ܗܘܿ ܕܒܲܪܸܟܲܢ *celui qui nous a bénis,* ܐܲܝܠܹܝܢ ܕܡܸܬܬܲܟܠܝܼܢ ܒܡܵܪܝܵܐ *ceux qui se confient dans le Seigneur.*

513 — Les pronoms *isolés* de la 3ᵉ personne, employés avec un dalath après les pronoms interrogatifs ܐܲܝܕܵܐ . ܐܲܝܢܵܐ ܟܡܵܐ . ܡܘܿܢ . ܡܲܢ . ܐܲܝܠܹܝܢ ont le sens de *n'importe lequel, quel qu'il soit,* ex. ܐܸܙܕܲܗܲܪ ܡܢ ܗܵܘ ܒܲܪ ܐ݇ܢܵܫܵܐ ܐܲܝܢܵܐ ܕܗܵܘܹܐ *défie-toi de cet homme quel qu'il soit,* ܡܸܛܠ ܨܒܘܼܬܵܐ ܐܲܝܕܵܐ ܕܗܵܘܝܵܐ *pour n'importe quelle affaire.*

§ 5

PRONOMS INDÉFINIS ܟܘܼܢܵܝܹ̈ܐ

514 — Les plus employés sont les suivants :

ܡܸܕܸܡ : *quelque chose, quelqu'un,* ex. ܐܝܼܬ ܠܝܼ ܡܸܕܸܡ *j'ai quelque chose;* ܠܲܝܬ ܠܝܼ ܡܸܕܸܡ *je n'ai rien;* ܐܝܼܬ ܠܝܼ ܥܒܼܵܕܹ̈ܐ ܡܸܕܸܡ *j'ai quelques affaires;* ܚܙܹܐ ܠܝܼ ܓܒܼܪܵܐ ܡܸܕܸܡ *j'ai vu un certain homme;* ܡܸܛܠ ܥܸܠܠܵܬܹ̈ܐ ܕܡܸܕܸܡ ܡܸܕܸܡ *pour différentes raisons.*

ܐ݇ܢܵܫ : *certain, ex.* ܡܸܣܟܹܢܵܐ ܐ݇ܢܵܫ ܝܼܬܹܐ ܠܘܵܬܲܢ *un certain pauvre est venu chez nous;* ܓܒܼܪܵܐ ܐ݇ܢܵܫ *un certain homme.*

ܐ݇ܢܵܫܝܼܢ : *certains, quelques-uns,* ex. ܒܲܓܕܵܕܵܝܹ̈ܐ ܐ݇ܢܵܫܝܼܢ ܥܒܼܕܘܼ ܗܵܕܹܐ *certains Bagdadiens ont fait cela;* ܐ݇ܢܵܫܝܼܢ ܡܸܢܗܘܿܢ

ܐ̱ܟ݂ܠܘ ܘܐ̱ܚܪ̈ܢܐ ܐ̱ܛܥܐܠܗ *quelques-uns d'entre eux ont mangé et certains autres ont joué*

ܦܠܢ : *un tel*, fém. ܦܠܢܝܬ. plur. mas. ܦܠܢ̈ܝܐ, plur. fém. ܦܠܢ̈ܝܬܐ.

ܟܠ : *tout*, ex. ܟܠܗ ܥܡܡܐ ܐ̱ܟ݂ܠ *tout le peuple mangea*, ܟܠ ܢܦܫܐ ܡܡܠܠܢܝܬܐ ܝܠܗ̇ *toute âme est raisonnable.*

ܚܕ̈ܕܐ : *les uns, les autres*, ex. ܓܢܒܘ ܟܬܒ̈ܐ ܕܚܕ̈ܕܐ *ils se sont volé les livres les uns aux autres*; ܢܦ̈ܫܬܢ ܘܕܚܕ̈ܕܐ *nos âmes et les âmes de chacun de nous.*

ܐ̱ܢܝ...ܐ̱ܢܝ : *les uns.... les autres...*, ex. ܐ̱ܢܝ ܕܓܢܒܘ ܥܬܪܘ ܘܡܬܥܬܪܘ *quelques gens ont volé et se sont enrichis*; ܠܗܘܢ ܫܝܘ̈ܬܐ ܐ̱ܢܝ ܕܡܬܟܪܚܝ ܠܟ̈ܪܝܢ ܘܐ̱ܢܝ ܕܐ̱ܚܪ̈ܢܐ *certains mendiants ont pris deux galettes, et certains autres trois.*

ܚܕ ܚܕ : ex. ܗܒܘ ܫܠܡܐ ܚܕ ܠܚܕ *donnez-vous la paix les uns aux autres*; ܚܕ ܚܕ ܡܢ ܬܠܡ̈ܝܕܐ ܠܚܕ ܚܕ ܡܠܦܢܐ ܐ̱ܫܬܠܡܠܗ *chaque élève fut livré à un professeur.*

ܡܢ : ex. ܡܢܝܗܘܢ ܡܝܬܘ ܘܡܢܝܗܘܢ ܚܝܝܢ *quelques-uns sont morts et d'autres sont encore en vie.*

ܘܦܠܢ : ex. ܗܒ ܠܗ ܘܦܠܢ ܘܦܠܢ ܘܙܘܙ̈ܐ *donne-lui tant et tant d'argent*; ܡܠܠܝ ܥܡ ܘܦܠܢ ܘܦܠܢ *j'ai parlé à tel et tel*; ܐ̱ܡܪ ܠܝ ܘܦܠܢ ܘܦܠܢ *il m'a dit telle et telle chose.*

ܟܡܐ : ex. ܟܡܐ ܐ̱ܚ̈ܘܢܐ ܐܝܬ ܠܟ *combien de frères as-tu?* ܟܡܐ ܟܐܒܝܢ ܐ̱ܢܐ ܠܟ *à quel point je t'aime!* ܐܝܬ ܠܝ ܟܡܐ ܕܝܢܪ̈ܐ *j'ai quelques dinars.*

ART. II

PRONOM EMPLOYÉ DANS LA PHRASE

Les règles générales de la syntaxe du pronom ayant été exposées dans les §§ précédents, il ne nous reste à parler que du corroboratif des pronoms personnels, et du neutre logique.

I

CORROBORATIF DU PRONOM

515-I La manière de corroborer les pronoms *suffixes* soit sujets, soit compléments, consiste à faire suivre le nom à suffixes de la particule ܕܝܠ suivie, elle aussi, des mêmes pronoms suffixes, ex. ܟܪܡܝ ܕܝܠܝ *ma vigne*, ܟܪܡܟܘܢ ܕܝܠܟܘܢ *votre vigne*.

516 -II On corrobore les pronoms *isolés* sujets comme il suit : ܐܢܐ ܐܢܐ ou ܐܢܐ ܗܘ ou ܐܢܐ ܐܝܬܝ *c'est moi*; ܐܢܬ ܐܢܬ ou ܐܢܬܘ ou ܐܢܬ ܐܝܬܝܟ *c'est toi*; ܗܢܘܢ ܐܢܘܢ ou ܗܢܘܢ ܐܝܬܝܗܘܢ *ce sont eux*; ܗܘܝܘ ou ܗܘ ܐܝܬܘܗܝ *c'est lui*; ܗܝ ܗܝ ou ܗܝ ܐܝܬܝܗ *c'est elle*; ܚܢܢ ܐܝܬܝܢ *c'est nous*; ܐܢܬܘܢ ܐܢܘܢ ou ܐܢܬܘܢ ܐܝܬܝܟܘܢ *c'est vous*, etc.

517 - Remarque. Le pronom ܗܘ s'emploie quelquefois explétivement, et cela après les premiers mots de la phrase, ex. ܠܐܚܪܝܢ ܗܘ ܡܣܟܝܢܢ *nous attendons un autre*.

518 - III Pour donner aux pronoms compléments la forme réfléchie, 1° on peut, après le pronom isolé, mettre le même pronom suffixe précédé d'un lamadh, ex. ܗܘ ܠܗ ܩܛܠ *il s'est tué*, ܠܗ ܗܝ ܓܒܬ *elle s'est choisie*; 2° on peut faire usage des mots ܡܟܝܟܘܬܐ . ܦܘܫܟܐ . ܡܫܚܬܐ mais sans bêth, contrairement au N° 425, ex. ܡܟܝܟܘܬܐ ܐܬܡܟܟ ܡܫܝܚܐ *le Christ s'est abaissé.*

II

NEUTRE LOGIQUE (1)

519 - **Règle :** Le neutre logique s'exprime le plus généralement par le *féminin* (on sousentend le mot ܨܒܘܬܐ *chose, affaire*), ex. ܗܳܕܶܐ ܗܘܳܬ݂ ܒܝܰܘܡܳܐ ܕܐܰܪܒܥܳܐ *ceci arriva le quatrième jour,* ܠܳܐ ܡܨܝܳܐ ܕܠܳܐ ܢܛܥܶܐ ܒܰܪ ܐ݈ܢܳܫܳܐ *il est impossible que l'homme ne se trompe pas,* ܗܳܕܶܐ ܡܘܬܪܳܐ ܗ̱ܝ ܠܟ݂ *cela t'est profitable.*

520 - Remarques. a / Les verbes suivants et quelques autres analogues, s'emploient très fréquemment à la 3ᵉ pers. fém. sing. suivie des pronoms suffixes précédés eux-mêmes d'un lamadh; ces verbes sont les suivants : ܟܪܺܝ *il a été triste,* ܪܓ݂ܶܓ݂ *il a désiré,* ܥܳܩ . ܥܳܩ . ܐܶܬ݂ܥܰܩܰܬ݂ *il s'est ennuyé,* ܐܳܠܨ *il a été dans l'angoisse,* ܟܪܳܐ *il a été peiné,* ex. ܥܳܩܰܬ݂ ܠܝ *je me suis ennuyé,* ܠܳܐ ܬܶܟ݂ܪܶܐ ܠܟ݂ܽܘܢ *ne vous attristez pas,* ܪܳܓ݂ܝܳܐ ܠܟ݂ *tu désires.*

b / D'un emploi fréquent est également le pronom fém. ܗܳܝ avec sens neutre, dans les propositions qui vont suivre; son emploi est même pour ainsi dire commandé, quand il est précédé d'une particule : ܠܡܳܢܳܐ ܫܳܛܬ݂ܳܝܗܝ ܠܐܰܚܽܘܟ݂ ܚܠܳܦ ܗܳܝ ܕܬܝܰܩܪܺܝܘܗܝ *pourquoi as-tu méprisé ton frère au lieu de* (ceci) *l'honorer.* ܐܶܣܟܶܡ ܐܰܠܳܗܳܐ ܒܒܣܝܡܘܬܐ

---

(1) On entend par neutre logique, un neutre analogue à celui des Latins dans les phrases : *mirabile visu, difficile dictu, id evenit...*

ܠܗܘܿܢ ܕܝܗܒ ܠܢ ܒܪܗ *Dieu nous a aimés jusqu'à* (ceci) *nous donner son fils.* ܐܢܐ ܕܒܥܝܬ ܕܐܙܠܬ ܠܡܕܝܢܬܐ ܠܐ ܚܒܝܒܬܐ ܠܝ *je n'aime pas* (ceci) *que tu veuilles aller à la ville.*

c / Dans les mêmes phrases, quand on veut exprimer le mot *chose*, on emploie, soit pour affirmer soit pour nier, le mot ܡܶܕܶܡ, si le sens est singulier, ex. ܫܡܝܥܐ ܡܶܕܶܡ *j'ai entendu une chose,* ܠܐ ܫܡܝܥܐ ܡܶܕܶܡ *je n'ai rien entendu*; mais si le sens indique un pluriel, on supprime ܡܶܕܶܡ, et à sa place, on emploie au féminin, le substantif lui même, ex. ܥܒܝܕܐ ܠܗ ܣܓܝܐܬܐ *je lui ai fait de nombreuses choses*; ܬܡܝܗܬܐ *des choses admirables.*

◆

CHAPITRE QUATRIÈME

NOM DE NOMBRE

I

NOMBRE CARDINAL

520 - UNITÉS.

Masculin	Féminin
ܚܲܕ un	ܚܕܵܐ une
ܬܪܹܝܢ	ܬܲܪܬܹܝܢ deux
ܬܠܵܬܵܐ	ܬܠܵܬ trois
ܐܲܪܒܥܵܐ	ܐܲܪܒܲܥ quatre
ܚܲܡܫܵܐ	ܚܲܡܸܫ cinq
ܫܬܵܐ	ܫܸܬ six
ܫܲܒܥܵܐ	ܫܒܲܥ sept
ܬܡܵܢܝܵܐ	ܬܡܵܢܹܐ huit
ܬܸܫܥܵܐ	ܬܫܲܥ neuf
ܥܸܣܪܵܐ	ܥܣܲܪ dix.

On voit que pour obtenir le féminin de ces noms de nombre jusqu'à dix (ܥܸܣܪܵܢܵܝܹ̈ܐ ܡܸܢܝܵܢܹ̈ܐ ou ܪܸܫܡܵܐ ܡܸܢܝܵܢܵܐ), on n'a qu'à en contracter le masculin.

521 - DIZAINES (1).

ܚܲܕܥܣܲܪ	ܚܕܲܥܣܪܹܐ onze
ܬܪܸܥܣܲܪ (2)	ܬܲܪܬܲܥܣܪܹܐ (3) douze
ܬܠܵܬܲܥܣܲܪ	ܬܠܵܬܲܥܣܪܹܐ treize
ܐܲܪܒܲܥܣܲܪ	ܐܲܪܒܲܥܣܪܹܐ quatorze
ܚܲܡܫܲܥܣܲܪ	ܚܲܡܸܫܲܥܣܪܹܐ quinze

---

(1) Les nombres suivants sont appelés ܥܸܣܪܵܢܵܝܹ̈ܐ ܡܸܬܢܵܝܵܢܘܵܬܹ̈ܐ ou ܪܸܫܡܵܐ ܡܢܝܵܢܹ̈ܐ.

(2) Pour ܬܪܹܝܢ ܥܣܲܪ. (3) Pour ܬܲܪܬܹܝܢ ܥܸܣܪܹܐ.

ܫܬܲܬܥܣܲܪ	ܫܬܲܬܥܸܣܪܹܐ seize
ܫܒܲܥܣܲܪ	ܫܒܲܥܸܣܪܹܐ dix-sept
ܬܡܵܢܥܣܲܪ	ܬܡܵܢܸܥܣܪܹܐ dix-huit
ܬܫܲܥܣܲܪ	ܬܫܲܥܸܣܪܹܐ dix-neuf

522 - Depuis 14 on peut ajouter un taw à phataḥ entre les dizaines et les unités, soit au masculin, soit au féminin :

ܐܲܪܒܲܥܬܲܥܣܲܪ	ܐܲܪܒܲܥܬܲܥܸܣܪܹܐ
ܚܲܡܸܫܬܲܥܣܲܪ	ܚܲܡܸܫܬܲܥܸܣܪܹܐ
ܫܸܬܬܲܥܣܲܪ	ܫܸܬܬܲܥܸܣܪܹܐ
ܫܒܲܥܬܲܥܣܲܪ	ܫܒܲܥܬܲܥܸܣܪܹܐ
ܬܡܵܢܬܲܥܣܲܪ	ܬܡܵܢܬܲܥܸܣܪܹܐ
ܬܫܲܥܬܲܥܣܲܪ	ܬܫܲܥܬܲܥܸܣܪܹܐ

523 - Les nombres suivants sont des deux genres :

ܥܸܣܪܝܼܢ 20	ܬܠܵܬ݂ܝܼܢ 30
ܐܲܪܒܥܝܼܢ 40	ܚܲܡܫܝܼܢ 50
ܫܬܝܼܢ 60	ܫܲܒܥܝܼܢ 70
ܬܡܵܢܝܼܢ 80	ܬܸܫܥܝܼܢ 90

524 - Pour former les nombres intermédiaires, on fait suivre les dizaines des unités, et rarement *vice versâ*, ex. ܐܲܪܒܥܝܼܢ ܘܐܲܪܒܥܵܐ 44 (mas.) ܐܲܪܒܥܝܼܢ ܘܐܲܪܒܲܥ (fém.).

525 - CENTAINES ET MILLIERS. Pour les centaines, on emploie les noms des unités au féminin, suivis de ܡܵܐܐ̈ cent; pour les milliers, le masculin de ces mêmes noms suivi de ܐܲܠܦܹ̈ܐ ou de ܐܲܠܦܝܼܢ pluriel de ܐܲܠܦܵܐ (1) *mille* :

---

(1) ܐܵܠܸܦ contracté de ܐܲܠܦܵܐ s'emploie pour le masculin et le féminin ex. ܐܵܠܸܦ ܡܕ̈ܝܼܢܵܢ *mille villes*, ܐܵܠܸܦ ܕܝܼܢܵܪ̈ܝܼܢ *mille dinars*; mais ܐܲܠܦܵܐ à l'état emphatique ne s'emploie que pour le masculin.

Centaines	Milliers
ܡܐܬܝܢ 200	ܬܪܝܢ ܐܠܦܝܢ 2000
ܬܠܬܡܐܐ 300	ܬܠܬܐ ܐܠܦܝܢ 3000
ܐܪܒܥܡܐܐ 400	ܐܪܒܥܐ ܐܠܦܝܢ 4000
ܚܡܫܡܐܐ 500	ܚܡܫܐ ܐܠܦܝܢ 5000
ܫܬܡܐܐ 600	ܫܬܐ ܐܠܦܝܢ 6000
ܫܒܥܡܐܐ 700	ܫܒܥܐ ܐܠܦܝܢ 7000
ܬܡܢܡܐܐ 800	ܬܡܢܝܐ ܐܠܦܝܢ 8000
ܬܫܥܡܐܐ 900	ܬܫܥܐ ܐܠܦܝܢ 9000

On peut aussi pour les centaines, remplacer ܡܐܐ par ܡܐܘܬܐ ou ܡܐܘܢ pluriel de ܡܐܬܐ, ex. ܬܪܬܝܢ ܡܐܘܢ 200, ܬܠܬ ܡܐܘܬܐ 300.

Pour exprimer un nombre dépassant dix mille, on peut employer ܪܒܘܬܐ (*dix mille*) plur. ܪ̈ܒܘܬܐ, contr. ܪ̈ܒܘܢ, ex. ܬܠܬ ܪ̈ܒܘܢ .

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES NOMS DE NOMBRE.

526 – Pour exprimer le *quantième du mois*, on ajoute, depuis quatre jusqu'à dix, un taw au nombre féminin : (1) ܐܪܒܥܬܐ . ܚܡܫܬܐ . ܫܬܬܐ . (1) ܫܒܥܬܐ . ܬܡܢܝܬܐ . (1)ܬܫܥܬܐ . ܥܣܪܬܐ . – Pour *onze* et *douze*, on fait usage du même taw, mais ajouté au masculin : ܚܕܥܣܪܬܐ . ܬܪܥܣܪܬܐ . – Pour les autres nombres jusqu'à vingt, on emploie le féminin et on accentue le rèš final d'un zakaph, ex. ܬܠܬܥܣܪܐ *treize*, ܐܪܒܥܣܪܐ *quatorze*.

527 – Les noms de nombre distributifs : *un à un*, *deux à deux*, s'expriment par le nombre répété, sans la copule waw, ex. ܚܕ ܚܕ *un à un*, ܬܪܝܢ ܬܪܝܢ *deux à deux*, ܬܠܬܐ ܬܠܬܐ *trois à trois*.

---

(1) Le taw de ce nom est doux.

528 -Les noms de nombre, en tant que véritables noms, peuvent prendre des pronoms suffixes; pour cela, le pronom s'ajoute à la manière du pluriel, au masculin du nom de nombre, suivi d'un taw à prononciation douce, ex. ܬܠܬܬܝܟܘܢ *vous trois*, ܚܡܫܬܬܝܗܝܢ *elles cinq*, ܫܬܬܬܝܢ *nous six*; mais *nous deux* se dit ܬܪ̈ܝܢ .

529 -*Prmièrement*, *deuxièmement* se rendent par le nombre féminin précédé d'un dalath, ex. ܕܚܡܫܐ *cinquièment*, ܕܬܠܬ *troisièmement*; mais *premièrement* se dit ܩܕܡܝܬ sans dalath.

530 -Les *fractions* s'expriment de la manière suivante(1):

ܦܠܓܐ 1/2	ܬܘܠܬܐ 1/3
ܪܘܒܥܐ 1/4	ܚܘܡܫܐ 1/5
ܫܘܕܬܐ 1/6	ܫܘܒܥܐ 1/7
ܬܘܡܢܐ 1/8	ܬܘܫܥܐ 1/9
ܥܘܣܪܐ 1/10	

NOM DE NOMBRE EMPLOYÉ DANS LA PHRASE.

531 -Le nom de nombre veut toujours au pluriel le nom qui l'accompagne; de plus ce dernier, qu'il précède ou suive le nom de nombre, peut rester à l'état emphatique; dans le cas seul où il le suivrait, il pourrait avantageusement affecter l'état contracté, ex. ܚܡܫܐ ܝܘܡܝܢ *cinq jours*, ܝܘ̈ܡܬܐ ܚܡܫܐ .

532 - Exception : Dans les nombres terminés par l'*unité*, on est libre de laisser le nom suivant au singulier, ex. ܚܡܫܝܢ ܘܚܕ ܝܘܡܐ 51 *jours*.

---

(1) Les verbes suivants ont été formés de ces noms: ܐܬܦܠܓ . ܐܬܚܡܫ . ܐܬܬܠܬ . ܐܬܪܒܥ . ܐܬܫܬܬ . ܐܬܫܒܥ . ܐܬܬܡܢ . ܐܬܬܫܥ . ܐܬܥܣܪ .

533 – Désignant les heures, le nombre cardinal suivi du pluriel ܫܥ̈ܐ a un sens ordinal, ex. ܨܠܘܬܐ ܕܬܫܥ ܫܥ̈ܐ *prière de la neuvième heure pour* ܨܠܘܬܐ ܕܫܥܬܐ ܬܫܝܥܝܬܐ.

534 – Pour les dates, on choisira une des manières suivantes : ܡܝܬ ܒܚܡܝܫܝܬܐ ܕܟܢܘܢ ܐܚܪܝ ܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܡܢܡܐ̈ܐ ܘܫܬܝܢ ܘܫܬ *il mourut le 5 Janvier, l'an 1866* – *ou bien* ܒܝܘܡ ܚܡܫܐ ܕܟܢܘܢ (*ou* ܒܟܢܘܢ ; *ou* ܒܚܡܫܬܐ ܕ) (1).

II

NOMBRE ORDINAL

535 – *Premier* se dit ܩܕܡܝܐ , *second* ܬܪܝܢܝܐ ; pour obtenir les autres jusqu'à dix, on intercale un iodh après la deuxième lettre, sauf à suivre la règle du relatif à iodh (365, 366) :

ܬܠܝܬܝܐ
ܪܒܝܥܝܐ
ܚܡܝܫܝܐ
ܫܬܝܬܝܐ
ܫܒܝܥܝܐ
ܬܡܝܢܝܐ
ܬܫܝܥܝܐ
ܥܣܝܪܝܐ

536 – Au dessus de dix, le iodh s'intercale après le semkath :

ܚܕܥܣܝܪܝܐ
ܬܪܥܣܝܪܝܐ
ܬܠܬܥܣܝܪܝܐ
ܐܪܒܥܣܝܪܝܐ
ܚܡܫܥܣܝܪܝܐ
ܫܬܥܣܝܪܝܐ
ܫܒܥܣܝܪܝܐ
ܬܡܢܥܣܝܪܝܐ
ܬܫܥܣܝܪܝܐ

---

(1) Dans les deux phrases suivantes, le nom de nombre féminin a pu se contracter d'après le mode d'annexion : ܡܕܝܢ̈ܬܐ ܕܥܣܪܐ *la Décapole,* ܡܢ ܐܪܒܥ ܪ̈ܘܚܐ *des quatre vents.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES NOMBRES ORDINAUX.

537 – Ici, comme pour les nombres cardinaux (522), à partir de 14 on peut intercaler un taw entre les dizaines et les unités, ex. ܚܡܫܬܥܣܪܝܢܐ . ܫܒܥܬܥܣܪܝܢܐ . ܬܡܢܬܥܣܪܝܢܐ. – Pour les ordinaux à partir de 20 inclusivement jusqu'à 100 on dit : ܥܣܪܝܢܝܐ. ܬܠܬܝܢܝܐ. ܐܪܒܥܝܢܝܐ etc.

538 – ܡܐܐ *cent*, ܐܠܦܐ *mille*, forment exceptionnellement leur ordinal par l'addition du préfixe ܕ, ex. ܩܦܠܐܘܢ ܕܡܐܐ *chapitre centième*. – Cette règle est facultative pour les autres nombres ordinaux, excepté ܩܕܡܝܐ, ex. ܨܘܡܐ ܕܐܪܒܥܝܢ *jeûne quadragésimal*. – Elle devient obligatoire dans les nombres intermédiaires depuis 10, ex. ܩܦܠܐܘܢ ܕܚܡܫܝܢ ܘܫܬܐ *chapitre cinquante sixième*.

III

VALEUR NUMÉRIQUE DES LETTRES

539 – Les **unités** s'expriment par les lettres suivantes : ܐ 1, ܒ 2, ܓ 3, ܕ 4, ܗ 5, ܘ 6, ܙ 7, ܚ 8, ܛ 9.

540 – Les **dizaines** et les **centaines** s'expriment comme il suit : ܝ 10, ܟ 20, ܠ 30, ܡ 40, ܢ 50, ܣ 60, ܥ 70, ܦ 80, ܨ 90, ܩ 100, ܪ 200, ܫ 300, ܬ 400, ܬܩ 500, ܬܪ 600, ܬܫ 700, ܬܬ 800, ܬܬܩ 900.

541 – Dans les composés de centaines, de dizaines et d'unités, les centaines précèdent les dizaines, et les dizaines les unités, ex. ܝܐ 11, ܝܒ 12, ܟ 20, ܟܛ 29, ܠܓ 33, ܩܐ 101, ܪܒ 202, ܫܟܓ 323, ܫܥܙ 377, ܬܕ 404, ܬܠܒ 432, ܬܬܒ 802, ܬܬܩܙ 907, ܬܬܩܢܙ 957.

542 – On peut exprimer les *centaines* jointes aux nombres inférieurs, en surmontant les lettres des dizaines d'un gros point, ce qui les multiplie par 10; alors ܝ̇ devient 100, ܟ̇ 200, ܠ̇ 300, ܡ̇ 400, ܢ̇ 500, ܣ̇ 600, ܥ̇ 700, ܦ̇ 800, ܨ̇ 900, ex. ܝ̇ܐ 101, ܟ̇ܓ 203, ܨ̇ܢ 950, ܠ̇ܕ 304.

543 – Un trait vertical placé sous les unités et les dizaines, les multiplie par **mille** ex. ܐ̩ 1000, ܒ̩ 2000, ܙ̩ 7000, ܦ̩ 80 000, ܩ̩ 100 000, ܬ̩ 400 000.

544 – On exprime les **millions** en marquant, au dessous, les lettres des unités, des dizaines et des centaines, du signe ^ équivalant au carré de 1000, ex. ܐ̭ 1000 000, ܦ̭ 80 000 000, ܝ̭ 10 000 000.

545 – Remarque 1 : Il est évident qu'à l'aide du point *seul* des centaines, on peut passer dans l'ordre des milliers, sans recourir au trait caractéristique de ces derniers; ainsi 1000 peut s'écrire ܨ̇ܩ ou ܬܬܪ ou enfin ܐ̩. De même à l'aide du trait des milliers, on peut passer dans l'ordre des millions, sans se servir du signe propre à ces derniers; ainsi 1 000 000 peut s'écrire ܬ̩ܬ̩ܪ̩ ou ܐ̭. Toutefois il est mieux d'employer le signe propre, soit aux centaines, soit aux milliers, soit aux millions, selon que l'on est dans les centaines, dans les milliers ou dans les millions.

546 – Remarque 2 : Quand le point des centaines et le trait des milliers n'ont aucune raison d'être, parce que les lettres employées indiquent suffisamment à quel rang elles appartiennent, ce point des centaines et ce trait des milliers étant inutiles, s'omettent le plus généralement; ainsi ܐܦ̇ܨܕ signifie 1894; ܐܥܢܙ 1757; ܒܩܢ̣ܕ 2154; mais le point ne peut point s'omettre dans ܐܦ̇ܗ 1805, pour éviter la confusion avec 1085; ni dans ܐܨ̇ܕ 1904, parce que sans le point il pourrait signifier 1094 etc. etc.

CHAPITRE QUATRIÈME

PARTICULES

Elles sont de quatre espèces : adverbe, préposition, interjection et conjonction.

§ 1

ADVERBE ܥܰܠ ܡܶܠܬܳܐ

I FORMATION RÉGULIÈRE DES ADVERBES.

547 – **Règle :** tout *adjectif*, même pris substantivement, devient adverbe d'état, de manière, de qualité, par l'addition de la terminaison ܐܺܝܬ, ex. ܩܰܕܺܝܫܳܐ *saint*, ܩܰܕܺܝܫܳܐܺܝܬ *saintement*. ܟܺܐܢܳܐ *juste*, ܟܺܐܢܳܐܺܝܬ *justement*. ܛܳܒܳܐ *bon*, ܛܳܒܳܐܺܝܬ *bien*. Mais les adjectifs terminés par le iodh du relatif, le perdent avant de prendre la terminaison ܐܺܝܬ, ex. ܪܽܘܚܳܢܳܝܳܐ *spirituel*, ܪܽܘܚܳܢܳܐܺܝܬ *spirituellement*. ܓܰܘܳܢܳܝܳܐ *commun*, ܓܰܘܳܢܳܐܺܝܬ *communément*. ܐ݈ܢܳܫܳܝܳܐ *humain*, ܐ݈ܢܳܫܳܐܺܝܬ *humainement*.

548 – Remarque. Le *substantif* lui-même peut suivre cette règle, c'est-à-dire devenir d'abord adjectif par l'addition du iodh du relatif, puis adverbe comme ci-dessus, ex. ܩܰܝܣܳܐܺܝܬ *à la manière du bois*, ܟܺܐܦܳܐܺܝܬ *à la manière de la pierre*, ܩܰܡܨܳܐܺܝܬ *à la manière des sauterelles*; de ܩܰܡܨܳܝܳܐ . ܟܺܐܦܳܝܳܐ . ܩܰܝܣܳܝܳܐ .

II ADVERBES EN DEHORS DE TOUTES RÈGLES.

voici les plus employés; ils sont de sept sortes.

549 – 1° ADVERBES DE TEMPS :

ܒܪܫܝܬ (1) dès le commencement	ܡܚܕܬ ou ܡܢ ܚܕܬ de nouveau
ܒܪܫܥܬܗ aussitôt	ܩܠܝܠ ܩܠܝܠ vite; rarement
ܡܡܬܘܡ (2) jamais; toujours	ܡܢ ܩܕܝܡ dès le principe; autrefois
ܡܢ ܟܕܘ depuis longtemps	ܠܘܩܕܡ au commencement
ܒܙܒܢ (3) un jour; quelquefois	ܩܕܡܝܬ (4) premièrement
ܐܚܪܝܬ à la fin	ܗܝܕܝܢ (5) alors
ܐܫܬܩܕܝ (6) l'an passé	ܠܡܢܚܝ (7) l'an prochain
ܐܬܡܠ hier	ܡܢܬܡܠ avant-hier
ܐܡܬܝ quand ?	ܗܫܐ maintenant
ܝܘܡܢܐ aujourd'hui	ܡܚܪ demain
ܒܥܓܠ (8) vite	ܡܢܫܠ à l'improviste
ܡܚܕܐ (9) aussitôt	ܡܟܝܠ (10) de là; donc; dès maintenant
ܥܕܟܫ (11) jusqu'à maintenant	ܒܬܪ ensuite, après
ܒܬܪܟܢ ensuite, après cela	ܡܢ ܠܘܩܕܡܝܢ dès le commencement
ܐܝܡܡ ܠܠܝܐ ou ܠܠܝܐ nuit et jour	ܩܪܝܒܐܝܬ (ܘ) récemment
ܙܒܢ ܠܙܒܢ ou ܙܒܢܐ ܠܙܒܢܐ quelquefois etc.	

550 – 2° ADVERBES DE LIEU :

ܠܥܠ en haut	ܠܬܚܬ en bas
ܠܝܡܝܢܐ à droite	ܠܣܡܠܐ à gauche
ܠܩܘܕܡܐ en avant	ܠܒܣܬܪܐ en arrière

---

(1) Chez les Occidentaux ܒܪܫܝܬ.

(2) Pour ܡܢ ܡܬܘܡ employé aussi. (3) Composé de ܒ et de ܙܒܢ.

(4) Voir N° 353 b). (5) Composé de ܗܝ et de ܕܝܢ.

(6) Jacques d'Edesse († 708) affirme qu'il ne faut pas mettre de iodh à ce mot; son opinion à été abandonnée. (7) Composé de ܡܢ qui, ܚܝ vivant.

(8) Composé de ܥܓܠ employé aussi et de ܒ.

(9) Composé de ܡܢ et de ܚܕܐ. (10) Composé de ܡܢ et de ܟܝܠ.

(11) Composé de ܥܕ et de ܗܫܐ; chez les Occidentaux ܥܕܟܫܐ.

ܠܓܵܘ	dans	ܠܒܵܪ	en dehors
ܗܵܪܟܵܐ . ܗܵܪܟ (1) et ܐܟܵܐ	ici	ܗܵܪܟܬܵܡ . ܬܵܡ	là
ܠܗܵܠ	au delà	ܠܟܵܐ	ici
ܠܟܵܐ ܘܠܟܵܐ ou ܡܟܵܐ ܘܡܟܵܐ	d'ici et delà	ܐܡܟܵܐ	d'où ?
ܡܟܵܐ ܘܠܗܵܠ	dorénavant	ܐܝܟܵܕ . ܟܵܕ	là où etc.

551 - 3° Adverbes de comparaison. ܐܝܟܢܵܐ . ܐܝܟܘܬ݂ܵܐ comme; ܗܵܟܲܢ tant, si, ainsi; ܗܵܟܲܢܵܐ ainsi; ܐܝܟ ܕܐܝܟ comme; ܗܵܟܘܵܬ݂ de la même manière.

552 - 4° Adverbes de doute. ܕܝܡ . ܟܝܠ . ܡܟܒܪ peut-être; ܕܲܠܡܵܐ peut-être, si...

553 - 5° Adverbes de désir. ܐܝܬܘܟ ܕܝܡ . ܠܘܢ plût à Dieu!

554 - 6° Adverbes de demande. ܐܝܟܢܵܐ comment ? ܐܝܟܵܐ (2) où ? ܟܝܢ . ܐܕܪܐ est-ce que ?

555 - 7° Adverbes d'explication. ܟܝܢ . ܐܘܟܝܢ . ܟܐܡܟܝܢ . ܗܘܝܢ ܕܝܡ c'est-à-dire, ܐܝܢ oui etc. etc.

§ 2

PRÉPOSITION ܡܦܪܫܢܘܬ ܫܡܗܐ

Voici la liste des prépositions les plus employées, ainsi que de celles dont l'emploi offre quelque difficulté.

556- I PRÉPOSITIONS AUXQUELLES S'ANNEXENT LES PRONOMS SUFFIXES A LA MANIÈRE DU SING.

ܐܝܟ	comme	ܒܓܘ	dans
ܒܝܢܬ	entre	ܒܣܬܪ	arrière

---

(1) Composé de ܗܵܐ et de ܠܟܵܐ.

(1) Cet adverbe peut s'unir au pronom ܗܘ et devenir ܐܝܟܘ *où est-il ?*

ܠܘܼܩܒܲܠ	(1) vis-à-vis, contre	ܒܵܬ݂ܲܪ	après
ܒ	(2) dans, par	ܩܒܸܠ	N° 459 (note).
ܠ	(2) à, pour	ܡܶܢ	de
ܠܘܵܬ݂	chez; à	ܠܦܘܼܬ݂	selon
ܡܛܠ	(3) pour	ܥܲܠ ܓܸܢܒ ou ܡܶܢ ܓܸܢܒ	à côté de
ܥܲܡ	avec	ܥܲܠ ܝܲܕ	auprès de
ܒܝܲܕ	par le moyen	ܟܠ	tout.

557 – REMARQUES. Dans le cas où les prépositions ܐܝܼܟ et ܡܛܠ sont annexées à un pronom, elles deviennent ܐܝܼܟܘܵܬ݂ et ܡܛܠܵܬ݂ , ex. ܐܝܼܟܘܵܬ݂ܝ *comme moi*, ܡܛܠܵܬ݂ܵܟ *pour toi.*– Lorsque le second lamadh de ܠܘܼܩܒܲܠ s'accentue, le waw se met après le ḳoph, et le mot devient ܠܩܘܼܒܲܠ , ex. ܠܘܼܩܒܲܠܟ . ܠܩܘܼܒܠܵܟ݂ܝ . ܠܘܼܩܒܲܠܟ݂ܘܿܢ . ܠܩܘܼܒܠܹܗ . ܠܘܼܩܒܲܠܗܘܿܢ . – Le bêth de ܒܵܬ݂ܲܪ et le taw de ܒܣܵܬ݂ܲܪ perdent leur accent, parce qu'il devient léger, dans le cas où leur rěs s'accentue; ce qui arrive avec tous les pronoms, excepté avec ceux du N° 457, ex. ܒܵܬ݂ܪܵܘܗܝ • ܒܵܬ݂ܲܪܟ݂ܘܿܢ . – ܡܶܢ ܓܸܢܒ annexé devient ܡܶܢ ܓܸܒ , ex. ܡܶܢ ܓܸܒܵܟ݂ .

558-II PRÉPOSITIONS AUXQUELLES S'ANNEXENT LES PRONOMS SUFFIXES A LA MANIÈRE DU PLURIEL.

ܒܲܝܢܲܝ	entre	ܒܠܥܵܕ	sans
ܚܕܵܪ	autour de	ܚܠܵܦ	pour
ܠܟܝܼܡ	vis-à-vis	ܥܲܠ	sur
ܓܲܒܝ	chez; à; près de	ܩܕܵܡ	devant
ܬܚܘܿܬ݂	sous	ܠܚܘܿܕ . ܒܲܠܚܘܿܕ	seul

---

(1) Composé de ܠ et de ܩܘܼܒܵܠ contracté de ܩܘܼܒܵܠܵܐ .

(2) Cette lettre s'unit toujours au nom (63), ex. ܒܵܟ *par toi*, ܒܟ݂ܘܿܢ par vous, ܠܹܗ *à lui*, ܠܗܘܿܢ *à eux*.

(3) ܡܛܠ non annexé et avec le sens de *parce que*, exige après lui un dalath, lequel se supprime dans les autres cas, ex. ܡܛܠ ܕܪܲܒ ܐܲܢ̄ܬ *parce que tu es grand*, ܢܨܲܠܹܐ ܡܛܠ ܐܲܒ݂ܵܗܲܝܢ *prions pour nos parents.*

559 – Remarque. Le iodh de ܓܹܝܒ݂ annexé à un pronom, se change toujours en alaph, ex. ܓܵܐܒ݂ܝ *chez moi.* — La préposition très peu employée ܠܘܵܬ *chez*, peut s'annexer au pronom à la manière du singulier où à la manière du pluriel, ex. ܠܘܵܬܹܗ ou ܠܘܵܬܘܿܗܝ *chez lui.* —Le ܠ de ܥܲܠ est quiescent avec tous les pronoms (36) ex. ܥܠܝ *sur moi.* —Si le mot qui suit ܒܲܝܢ est un pronom, un waw s'ajoute nécessairement à ce pronom (431, 2°), ex. ܒܲܝܢܘܼܟ݂ ܘܲܠܹܗ *entre toi et lui*, mais si ce mot est un nom, le waw est facultatif, ex. ܒܲܝܢ ܓܲܒ݂ܪܵܐ ܠܒܲܟ݂ܬܵܐ *entre l'homme et la femme* (ou ܘܲܒܲܟ݂ܬܵܐ).

III PRÉPOSITIONS AUXQUELLES NE PEUVENT JAMAIS S'ANNEXER LES PRONOMS SUFFIXES.

560 – 1° Prépositions qui s'annexent par elles mêmes au nom :

ܒܹܝܢ	entre	ܬܚܹܝܬ	sous
ܗܲܡ	jusqu'à	ܬܚܘܼܬ	
ܩܘܼܕܵܡ	devant	ܬܚܝܼܬ	

561 – 2° Prépositions qui s'annexent au nom par le moyen de ܡܢ :

ܠܒܲܪ	en dehors	ܠܬܚܘܼܬ	par dessous
ܠܓܵܘ	dans l'intérieur	ܣܒܲܪ	excepté, en dehors
ܠܥܸܠ	par dessus		

561 – Exemples : ܗܲܡ ܠܛܘܼܪܵܐ *jusqu'à la montagne*, ܩܘܼܕܵܡ ܡܲܠܟܵܐ *devant le roi*, ܠܒܲܪ ܡܢ ܡܕ݂ܝܼܢ݇ܬܵܐ *en dehors de la ville*.

Remarques, la préposition ܗܲܡܕܵܐ *jusqu'à* (et quelquefois ܗܲܡ) s'annexe au nom par le moyen d'un lamadh, ex. ܗܲܡܕܵܐ ܠܛܘܼܪܵܐ *jusqu'à la montagne.* — La préposition ܡܢ peut se mettre avant les prépositions des Nos 560, 561, et cela a lieu surtout le cas où ces prépositions ne sont annexées ni à un nom ni à un pronom, ex. ܡܢ ܠܥܶܠ . ܡܢ ܠܬܰܚܬ . ܡܢ ܠܚܕܳܕܳܐ .— La préposition ܡܚܺܝ placée devant un nom de temps, lui donne le sens d'une petite quantité, ex. ܡܚܺܝ ܫܳܥܬܳܐ *une petite heure;* ܡܚܺܝ ܙܰܒܢܳܐ *peu de temps.*

§ 3

INTERJECTION ܡܥܰܠܝܳܢܽܘܬܳܐ ܡܢܰܟܦܳܬܳܐ

Voici la liste des interjections les plus employées et de celles dont l'emploi offre quelque difficulté.

562 – I Interjections auxquelles s'annexent les pronoms à la manière du pluriel : ܒܚܺܝܠ ܛܰܝܒܽܘ *par la grâce de,* ܚܰܒܠ *malheur à,* ܛܘܒ݂ *bonheur à,* ex. ܚܰܒܠܳܟ݂ *malheur à toi. !*

563 – II Interjections auxquelles ne s'annexent nullement les pronoms, mais qui s'annexent au nom par le moyen d'un lamadh : ܘܳܝ *malheur à,* ܐܳܣܘ *qu'il est bon* (sed vide N° 317), ܐܳܘ *O* (item), ܐܳܘܗ (1) *oh ! combien !* ex. ܘܳܝ ܠܶܟ݂ *malheur à toi,* ܘܳܝ ܠܒܢܰܝ̈ܢܳܫܳܐ *malheur aux hommes !*

564 – III Interjections qui ne s'annexent nullement aux pronoms ni aux noms : ܐܶܗܳܐ ܐܶܗܳܐ *pah! bravo !* ܐܽܘܦ terme de répulsion, ܐܳܘܝ (1) *ah !* ܗܳܘܝ ܗܳܘܝ . ܗܽܘܝ ܗܽܘܝ *malheur ! malheur !* ܗܳܐ *voilà,* ܐܰܚ ܐܰܚ *oh ! oh !.*

565 – Remarques. L'interjection ܦܘܝ s'annexe par le moyen de ܥܰܠ ou de ܡܢ. – Si les interjections ܚܰܒܠ . ܛܘܒ݂ sont suivies d'un nom, on ajoute nécessairement un lamadh à ce nom, ex. ܚܰܒܠ ܠܒܰܪܢܳܫܳܐ *malheur à l'homme. !*

---

(1) Cette interjection s'annexe quelquefois par le moyen d'un ܥܰܠ ou d'un ܡܢ.

§ 4

CONJONCTION ܐܣܘܪܐ

566-Voici la liste des conjonctions les plus employées :

ܘ	et	ܬܘܒ	derechef; ensuite
ܐܘ	ou	ܐܠܐ	mais
ܒܪܡ	mais	ܗܟܝܠ	donc
ܠܡ	(explétive) (1)	ܡܢ	(explétive, cf N° 506)
ܐܢ	si	ܐܠܘ	si
ܕܠܐ . ܕܠܡܐ	de peur que	ܥܕܡܐ . ܥܕ	jusqu'à ce que
ܥܕܠܐ	avant que	ܓܝܪ	(2) (explétive); parce que
ܕܝܢ	(explétive, N° 506); mais	ܐܦܢ	quoique.

---

(1) Elle se met toujours après le premier mot d'une phrase rapportée.

(2) Elle se met après le premier mot de la phrase.

APPENDICE

LA POÉTIQUE ARAMÉENNE (1)

Nous croyons indispensable d'ajouter ici quelques mots sur les licences poétiques Araméennes, en tant que relevant directement de la grammaire, aux règles de laquelle elles constituent de véritables infractions.

I

REMARQUES GÉNÉRALES

En Syriaque le vers est *syllabique*, c'est-à-dire qu'il se règle non sur la longueur et la brièveté des syllabes, ce qui est la base du vers métrique, mais uniquement sur leur nombre, abstraction faite même de l'accent tonique; la raison en est que les syllabes Syriaques ne sont quantitativement jamais légères (cf. N° 36 et sqq.) mais toujours dures ou longues, et équivalent toutes dans la composition métrique à des syllabes longues.

Or, d'après le *nombre* des syllabes, on peut distinguer, en Araméen, des vers de trois syllabes, ex. ܘܶܠ ܐܰܠܳܗܳܐ ; de quatre syllabes, ex. ܫܽܘܒܳܚ ܠܰܡܫܺܝܚ ; de cinq syllabes, ex. ܫܽܘܒܚܳܐ ܠܰܡܫܺܝܚܳܐ ; de six syllabes, ex. ܐܶܬ݂ܓܰܫܰܡ ܠܦܽܘܪܩܳܢܰܢ ; et enfin de sept syllabes, ex. ܗܳܐ ܒܬܽܘܠܬܳܐ ܝܳܠܕܳܐ ܒܪܳܐ . — Ces cinq sortes de mètres employées par les auteurs, soit chacune séparément, soit combinées entre elles, ont donné lieu à des genres de poésie de la plus grande variété.

Pour ce qui est de la *rime*, nous disons qu'elle n'est qu'accessoire et libre en Araméen, n'ayant commencé à être

---

(1) En Syriaque la poésie s'appelle ܡܫܰܚܬܳܐ , et le poète ܡܫܽܘܚܬܳܢܳܐ ; la strophe ܒܶܝܬܳܐ ; le mètre ܡܫܽܘܚܬܳܐ ou ܟܰܝܠܳܐ .